



HAL
open science

Des besoins pédagogiques aux contraintes institutionnelles, repenser la maquette d'une formation

Julie Djebrani

► **To cite this version:**

Julie Djebrani. Des besoins pédagogiques aux contraintes institutionnelles, repenser la maquette d'une formation. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03545469

HAL Id: dumas-03545469

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03545469v1>

Submitted on 27 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des besoins pédagogiques aux contraintes institutionnelles, repenser la maquette d'une formation

Le cas du Diplôme d'Université Passerelle de Grenoble

**Julie
DJEBRANI**

Sous la direction de Christelle BERGER

UFR LLASIC
Département Sciences du langage et Français langue étrangère
Section Didactique du FLE

Mémoire de master 2 mention Didactique des langues - 27 crédits

Parcours : Français Langue Etrangère et Seconde à distance

Année universitaire 2020-2021

Des besoins pédagogiques aux contraintes institutionnelles, repenser la maquette d'une formation

Le cas du Diplôme d'Université Passerelle de Grenoble

**Julie
DJEBRANI**

Sous la direction de Christelle BERGER

UFR LLASIC
Département Sciences du langage et Français langue étrangère
Section Didactique du FLE

Mémoire de master 2 mention Didactique des langues - 27 crédits

Parcours : Français Langue Etrangère et Seconde à distance, orientation professionnelle

Année universitaire 2020-2021

Remerciements

Merci à ma directrice de mémoire Christelle Berger pour ses encouragements et ses précieuses relectures qui ont enrichi ma réflexion tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Merci à Laura Abou Haidar d'avoir accepté de faire partie de mon jury de soutenance.

Merci à tous les personnels du CUEF et de l'UGA en général pour leur accueil chaleureux pendant mon stage. Merci en particulier à ma tutrice Sophie Regnat-Ravier pour son encadrement sans faille et sa confiance.

Merci aux étudiants de la promotion 2020-2021 du DU Passerelle qui ont fait de ce stage une expérience inoubliable et dont j'admire le parcours et la persévérance.

Merci à mes parents et à ma sœur qui m'aiment et croient en moi dans tous mes projets.

Merci à Fabien pour son amour, son optimisme à toute épreuve et son soutien indéfectible tout au long de ces deux années de reprise d'études.

Merci à notre fille Axelle dont la naissance est venue perturber la finalisation de ce mémoire et changer notre vie.

DÉCLARATION ANTI-PLAGIAT

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

PRENOM : Julie

NOM : DJEBRANI

DATE : 16 novembre 2021

Sommaire

Remerciements	2
Sommaire	4
Introduction	6
Partie 1 - Présentation du terrain de stage : contexte général, public concerné, dispositif	8
CHAPITRE 1. L'ACCUEIL DES POPULATIONS EXILEES EN FRANCE.....	9
1. DEMANDEURS D'ASILE, REFUGIES, BENEFICIAIRES DE LA PROTECTION SUBSIDIAIRE : LES DIFFERENTES FORMES DE PROTECTION	9
2. L'INTEGRATION DES ETUDIANTS EN EXIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FRANÇAIS : ENJEUX ET DIFFICULTES.....	13
CHAPITRE 2. LE CENTRE UNIVERSITAIRE D'ETUDES FRANÇAISES DE L'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES ET LE DU PASSERELLE	18
1. PRESENTATION GENERALE DE L'INSTITUTION	18
2. LE DU PASSERELLE	20
3. COMMANDE DE STAGE	22
Partie 2 - Cadrage théorique : pourquoi mettre en place un dispositif tel le DU Passerelle et quels éléments prendre en compte pour repenser sa maquette ?	24
CHAPITRE 3. LES POLITIQUES NATIONALES D'INTEGRATION ET DE FORMATION LINGUISTIQUE	25
1. LA POLITIQUE D'INTEGRATION LINGUISTIQUE FRANÇAISE	25
2. L'OFFRE DE FORMATION LINGUISTIQUE POUR MIGRANTS.....	25
3. L'INTERET DE L'ACCUEIL DES ETRANGERS, DONT LE PUBLIC ETUDIANT.....	27
CHAPITRE 4. L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE OU LA MULTITUDE DES ASPECTS A PRENDRE EN COMPTE DANS LA MISE A JOUR D'UNE MAQUETTE DE FORMATION	31
1. LE CONCEPT D'INGENIERIE PEDAGOGIQUE POUR PENSER LA MAQUETTE D'UNE FORMATION	31
2. LA PROGRESSION TEMPORELLE D'UNE FORMATION	32
3. LES MODALITES D'EVALUATION	33
CHAPITRE 6. LES SPECIFICITES DES ETUDIANTS EN EXIL : UN PUBLIC MARQUE PAR SON HETEROGENEITE	37
1. UNE HETEROGENEITE AUX SOURCES VARIEES	37
2. LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE POUR GERER L'HETEROGENEITE EN CLASSE.....	41
CHAPITRE 5. APPRENDRE LA LANGUE POUR LES ETUDES SUPERIEURES : LES BESOINS EN FRANÇAIS SUR OBJECTIFS UNIVERSITAIRES DES ETUDIANTS EN EXIL	44
1. LE CONCEPT DE FRANÇAIS SUR OBJECTIFS UNIVERSITAIRES	44
2. ACQUERIR LA METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE « A LA FRANÇAISE »	46
3. LA NECESSITE DE COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DES ETUDES EN FRANCE.....	48
Partie 3 - La refonte de la maquette du DU Passerelle : de l'état des lieux aux modifications	51
CHAPITRE 6. RECUEIL DE DONNEES.....	52
1. LA MAQUETTE ACTUELLE : ETAT DES LIEUX	52
2. LE DU PASSERELLE DANS LES AUTRES CENTRES UNIVERSITAIRES FRANÇAIS	53
3. ENQUETE AUPRES DES ETUDIANTS DE LA PROMOTION 2019-2020.....	56
4. AU-DELA DES ASPECTS PEDAGOGIQUES : LES CONTRAINTES PRATIQUES A PRENDRE EN COMPTE..	59
CHAPITRE 7. OBJECTIFS DE LA REFONTE ET EVOLUTIONS DECIDEES	62
1. AJUSTER LE DEROULEMENT ET LE CONTENU DE LA FORMATION EN GENERAL.....	62
2. MIEUX S'ADAPTER AU NIVEAU LINGUISTIQUE DES ETUDIANTS	64
3. RENDRE LA MAQUETTE PLUS LISIBLE ET PLUS EQUILIBREE ENTRE LES DEUX SEMESTRES	66
4. NOUVELLE MAQUETTE : SYNTHESE ET VERSION SIMPLIFIEE.....	67

Conclusion.....	71
Bibliographie.....	73
Sigles et abréviations utilisés.....	75
Table des illustrations.....	76
Table des annexes.....	77
Table des matières.....	126

Ce qui fait que je suis moi-même et pas un autre, c'est que je suis ainsi à la lisière de deux pays, de deux ou trois langues, de plusieurs traditions culturelles. C'est précisément cela qui définit mon identité. Serais-je plus authentique si je m'amputais d'une partie de moi-même ?

Amin Maalouf, *Les Identités meurtrières*, 1998

Introduction

À l'heure où je termine de rédiger ces lignes, l'Afghanistan est en proie à un nouvel épisode de guerre et des milliers de civils fuient leur pays pour trouver refuge ailleurs. Ailleurs, ce peut être vers la France, qui enregistrait 81 000 demandes d'asile en 2020. Parmi ces Afghans qui parviendront peut-être à s'installer dans notre pays, et parmi les réfugiés et demandeurs d'asile qui y vivent déjà, les profils et les motifs d'exode varient grandement. Certains, par exemple, arrivent pour des raisons économiques et espèrent trouver un emploi. D'autres souhaitent intégrer l'enseignement supérieur français et mener à bien un projet universitaire et professionnel qu'ils n'ont pu voir aboutir dans leur pays d'origine.

Au sein des dispositifs d'aide en faveur de ces étudiants exilés existe le Diplôme d'Université Passerelle (désormais DU Passerelle), formation intensive en langue, culture française et méthodologie universitaire, permettant à des étudiants ayant été forcés d'interrompre leurs études de les reprendre en France. Cette formation est notamment dispensée au sein du Centre Universitaire d'Etudes Françaises (désormais CUEF) de l'Université Grenoble Alpes (désormais UGA), qui m'a accueillie pour mon stage de Master 2.

Comme toute formation universitaire, le DU Passerelle est associé à une maquette, document de cadrage officiel incluant les contenus pédagogiques enseignés, les volumes horaires, ainsi que les modalités d'évaluation détaillées. Méritant d'être améliorée et pérennisée, la maquette du diplôme a dû être repensée : c'est la mission de stage principale qui m'a été confiée par le CUEF. Il s'agit là d'un véritable projet d'ingénierie pédagogique, au sens donné par Carré et Caspar :

L'ingénierie pédagogique est une méthode de gestion de projets pédagogiques, c'est-à-dire une démarche raisonnée permettant de parvenir à un but exprimé en termes pédagogiques, dans une logique d'efficacité. Elle a pour mission de créer ou d'améliorer un dispositif pédagogique en optimisant l'articulation des ressources humaines, techniques, financières et logistiques disponibles en fonction des spécifications générales d'un cahier des charges de formation. (Carré & Caspar, 2011)

Au-delà des aspects pédagogiques induits par les besoins des étudiants, on comprend qu'une multitude d'éléments doit être prise en considération, des impératifs organisationnels à la réglementation, en passant par les éventuelles difficultés de financement. J'ai donc axé mon travail autour de la problématique suivante :

Comment concevoir un parcours de formation DU Passerelle qui réponde aux besoins spécifiques d'étudiants en exil souhaitant reprendre des études supérieures en France, tout en tenant compte des contraintes institutionnelles du CUEF ?

Ce mémoire commencera donc par une présentation du contexte français en matière d'accueil des populations exilées, dont les étudiants, ainsi que du CUEF et du DU Passerelle. Un cadrage théorique s'ensuivra, avec les enjeux de la mise en place d'un dispositif tel le DU Passerelle et les éléments à prendre en compte pour repenser sa maquette. En plus de passer en revue les politiques nationales d'intégration et de formation linguistique et le concept d'ingénierie pédagogique, cette deuxième partie permettra d'étudier les spécificités des étudiants en exil et leurs besoins en Français sur Objectifs Universitaires. Enfin, j'exposerai les données que j'ai recueillies en vue de repenser la maquette du DU Passerelle avant de présenter les objectifs de cette refonte et les évolutions qui ont été décidées.

Partie 1

-

**Présentation du terrain de stage : contexte général,
public concerné, dispositif**

Chapitre 1. L'accueil des populations exilées en France

Ce premier chapitre permettra d'avoir une vue d'ensemble du contexte français en matière de flux migratoires et donc d'accueil de populations exilées, notamment d'étudiants. Quel que soit le statut administratif de ces derniers, la reprise d'études dans leur nouveau pays de résidence est un enjeu de taille.

1. Demandeurs d'asile, réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire : les différentes formes de protection

Les migrations humaines ont toujours existé, mais l'ouverture des frontières et la mondialisation de manière générale font que les flux de populations se sont accrus depuis plusieurs décennies. À l'instar de bien d'autres pays du globe, la France voit arriver un grand nombre d'étrangers sur son territoire chaque année et parmi eux, certains ont dû fuir leur pays d'origine en vue de trouver l'asile ailleurs. À leur arrivée en France, ces personnes exilées, y compris les étudiants, peuvent bénéficier de différentes formes de protection.

J'évoquerai dans cette première sous-partie le processus d'obtention de cette protection, les chiffres-clés de l'asile en France ainsi que les raisons d'y immigrer.

1.1. Le parcours administratif des personnes exilées : un long chemin vers l'obtention du statut de réfugié

La Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, souvent dite Convention de Genève, définit la personne réfugiée comme suit :

Qui, par suite d'événements survenus avant le 1er janvier 1951¹ et craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner.

C'est donc par crainte de subir des persécutions que nombre de familles et de personnes seules sont amenées à quitter leur pays de résidence pour s'installer en France chaque année. En plus des motifs mentionnés par la Convention, de plus de plus de personnes exilées le sont pour des raisons économiques et climatiques. Après un parcours migratoire

¹ Plus tard, le Protocole relatif au statut des réfugiés de 1967 a supprimé ces contraintes temporelles.

souvent semé d'embûches, il faut ensuite accomplir les démarches administratives afin de régulariser leur situation.

En arrivant en France, ces exilés demandent l'asile auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (désormais OFPRA). Une fois les demandes examinées, les autorités peuvent soit reconnaître aux demandeurs le statut de réfugié, soit leur accorder le bénéfice de la protection subsidiaire en cas d'impossibilité d'octroyer le statut de réfugié. Ladite protection subsidiaire est « accordée aux personnes que l'État ne peut renvoyer dans leurs pays car elles y sont exposées à un risque de mort ou à un risque de traitements inhumains et dégradants du fait, par exemple, d'un conflit armé »². Enfin, si les autorités considèrent que la demande d'asile ne correspond pas aux critères permettant l'attribution d'une protection, alors cette demande peut être refusée et le demandeur est dit « débouté d'asile ».

Il est important de noter que les demandes d'asile sont fréquemment refusées en cas d'absence de preuves de persécutions ou de doutes sur la véracité des propos des demandeurs d'asile lors des entretiens menés par l'OFPRA. En cas de refus, les demandeurs d'asile peuvent demander un recours devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) qui statuera à son tour sur la demande. Si l'OFPRA rejette une demande et que le demandeur ne forme pas de recours, ou si la CNDA rejette le recours, alors le demandeur d'asile est contraint de quitter la France. Il en est notifié par la réception d'une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) et doit partir dans un délai d'un mois par ses propres moyens, sous peine d'être considéré en situation irrégulière.

En tout cas, quelle que soit la protection obtenue en première ou deuxième instance, les demandeurs d'asile doivent faire preuve de patience car les démarches sont longues et plusieurs mois (voire plusieurs années) peuvent s'écouler entre leur arrivée et l'obtention d'une éventuelle protection. En effet, selon l'association Forum réfugiés-Cosi qui œuvre notamment en faveur de l'accueil des réfugiés, « la procédure d'asile durait en moyenne plus de 13 mois en 2019 »³, voire bien plus en cas de refus de la demande et d'appel.

Enfin, il convient de noter que le titre de séjour obtenu diffère en fonction du statut reconnu par les autorités. Les réfugiés ont en effet droit à une carte de résident valable 10 ans et renouvelable, tandis que les bénéficiaires de la protection subsidiaire

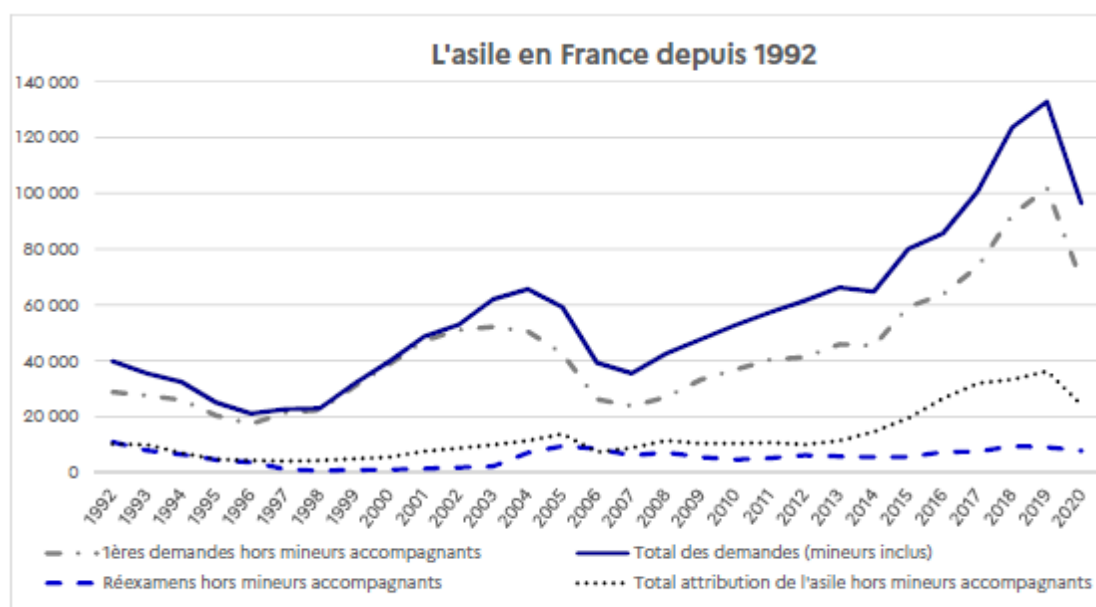
² Information disponible sur le site [Info droits étrangers](#).

³ Information disponible sur le site [Forum réfugiés](#).

obtiennent une carte de séjour temporaire d'un an, renouvelable ensuite pour des périodes de 2 ans. Ces deux types de titres de séjour autorisent les personnes à circuler librement en France et à y travailler.

1.2. Statistiques nationales

Selon les chiffres de l'INSEE parus en juillet 2021, 6,8 millions d'immigrés⁴ vivent en France, ce qui représente 10,2 % de la population totale, et parmi ces immigrants se trouve un certain nombre de demandeurs d'asile. En effet, depuis le début des années 1990, le nombre de demandes d'asile a significativement augmenté en France, passant de quelque 40 000 demandes en 1992 à plus de 138 000 demandes en 2019. L'année 2020 a vu ce nombre de demandes baisser (environ 81 000) en raison de la crise sanitaire du Covid-19 et la réduction drastique des flux migratoires qui l'a accompagnée.



Source : OFPRA⁶
 Champ : France entière ; demandes enregistrées à l'Ofpra

Figure 1 - Évolution du nombre de demandes d'asile en France depuis 1992

Quant aux nationalités des demandeurs d'asile présents en France en 2020, elles sont diverses : les 10 pays les plus représentés sont, par ordre d'importance, l'Afghanistan, le Bangladesh, le Pakistan, la Guinée, la Turquie, la Côte d'Ivoire, Haïti, la République Démocratique du Congo, l'Ukraine et la Somalie. Ces 10 pays représentent près de 54% du nombre total des demandeurs d'asile en 2020, comme nous pouvons le lire dans le tableau ci-dessous.

⁴ La définition retenue par l'INSEE est celle du Haut Conseil à l'Intégration, selon laquelle un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

Les dix premiers pays pour les premières demandes d'asile

Nationalité	2019	Nationalité	2020 définitif	Evolution 2020/2019
Afghanistan	10 258	Afghanistan	8 871	-13,4%
Bangladesh	6 198	Bangladesh	4 343	-30,0%
Géorgie	5 760	Pakistan	3 425	-21,4%
Albanie	5 618	Guinée	2 782	-45,9%
Guinée	5 142	Turquie	2 765	-23,5%
Côte d'Ivoire	4 657	Côte d'Ivoire	2 728	-41,4%
Pakistan	4 357	Haïti	2 445	-43,3%
Haïti	4 325	R.D. Congo	2 094	-32,0%
Mali	4 242	Ukraine	1 982	+163,2%
Nigeria	4 184	Somalie	1 948	-27,1%
Part des 10 nationalités	51,7 %	Part des 10 nationalités	53,9 %	+ 2,2 pts

Source : Ministère de l'intérieur, SI-Asile

Champ : France entière ; Premières demandes (y compris procédure « Dublin »), majeurs

Figure 2 - Nationalité des demandeurs d'asile en France en 2019 et 2020

Evidemment, cette répartition varie localement, certaines régions françaises étant plus concernées par certaines nationalités que d'autres. Un autre constat est que le nombre de demandes d'asile est inégalement réparti dans les régions, l'Ile-de-France concentrant près de la moitié des demandes, suivie par les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est avec 9% des demandes chacune.⁵

1.3. Pourquoi immigrer en France ?

Les raisons pour lesquelles les étrangers immigrer en France chaque année peuvent varier d'une personne ou d'une famille à une autre. Selon les données publiées par le Ministère de l'Intérieur en juin 2021, les titres de séjour octroyés aux immigrés en 2020 l'ont été pour des motifs économiques, familiaux, étudiants, humanitaires et divers, comme le montre le tableau ci-dessous.

⁵ Afin notamment de remédier à cette répartition très inégale, le Ministère de l'Intérieur met actuellement en place le Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés 2021-2023. Les deux objectifs principaux de ce processus sont de mieux héberger et de mieux accompagner les demandeurs d'asile.

Estimation de la primo-délivrance de titres de séjour par motif d'admission

Motifs d'admission	2019 (définitif)	2020 (estimé)	2020 (provisoire)	Écart 2020 provisoire - 2020 estimé
Economique	39 131	26 950	26 583	- 367
Familial	90 502	75 245	75 482	+ 237
Etudiants	90 336	71 900	72 306	+ 406
Humanitaire	37 851	32 080	30 739	- 1 341
Divers	19 586	14 360	14 192	- 168
Total	277 406	220 535	219302	- 1 233

Source : AGDREF / DSED

Champ : Titres délivrés en France Métropolitaine à des ressortissants Pays tiers à l'Union Européenne, aux pays de l'Espace économique européen et à la Confédération Suisse.

Figure 3 - Répartition des titres de séjour délivrés en 2020 par motif

Comme évoqué plus haut, l'année 2020 a fortement été marquée par la crise sanitaire et n'est pas représentative de la tendance de ces dernières années. Pour ne parler que des étudiants, les statistiques du Ministère de l'Intérieur portent à croire que davantage de titres de séjours auraient dû être délivrés en 2020. En effet, ce motif d'admission était en augmentation constante depuis plusieurs années, passant de 70 023 titres de séjour en 2015 à 83 700 en 2018.

2. L'intégration des étudiants en exil dans l'enseignement supérieur français : enjeux et difficultés

Un constat général est que les flux migratoires vers la France sont en constante augmentation depuis plusieurs décennies. Parmi les arrivants se trouvent des étudiants, déjà diplômés ou non, qui cherchent à reprendre ou à poursuivre des études supérieures en vue de s'insérer sur le marché du travail après un parcours migratoire parfois difficile. Cette deuxième sous-partie permettra d'évoquer les enjeux et les difficultés liés à l'intégration de ces étudiants exilés dans les établissements d'enseignement supérieur français.

2.1. L'université française : une mission d'accueil incontestable

Nombreux sont les textes à rappeler que favoriser l'accès à l'enseignement supérieur de quiconque le souhaite est une tradition et même un devoir en France. Dès 1948, la Déclaration universelle des droits de l'Homme stipule dans son article 26 que « l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite ». En tant qu'institution publique, l'université française se doit donc d'être accessible à tous, notamment aux étudiants exilés.

Cette idée apparaît également dans le Code de l'éducation, selon lequel le service public de l'enseignement supérieur contribue « à la réussite de toutes les étudiantes et de tous les étudiants » (Article L123-2), mais aussi :

A la lutte contre les discriminations, à la réduction des inégalités sociales ou culturelles et à la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes en assurant à toutes celles et à tous ceux qui en ont la volonté et la capacité l'accès aux formes les plus élevées de la culture et de la recherche. A cette fin, il contribue à l'amélioration des conditions de vie étudiante, à la promotion du sentiment d'appartenance des étudiants à la communauté de leur établissement, au renforcement du lien social et au développement des initiatives collectives ou individuelles en faveur de la solidarité et de l'animation de la vie étudiante (idem).

Enfin, l'enseignement supérieur français se doit de participer « à la construction d'une société inclusive. A cette fin, il veille à favoriser l'inclusion des individus, sans distinction d'origine, de milieu social et de condition de santé. » (idem). D'un point de vue législatif, il est donc indéniable qu'un étudiant en exil doit avoir accès à l'université, comme tout autre étudiant.

En septembre 2015, alors que le conflit armé en Syrie provoquait un exode massif vers l'Europe, la Conférence des Présidents d'Université (CPU) rappelait dans un communiqué :

La France a une tradition d'asile. Il est naturel et conforme à cette tradition d'asile que les universités françaises et les Crous⁶ s'engagent dans ce mécanisme, comme ils l'avaient fait en 2010 après le tremblement de terre en Haïti. Solidaires des populations opprimées, acteurs majeurs des territoires et de l'intégration sociale des populations qui y résident, les présidents d'université et les responsables des Crous s'engagent à aider les populations réfugiées à réouvrir le champ des possibles.

On comprend pourquoi, cette même année, a été mis en place le DU Passerelle à l'Université Grenoble Alpes, comme je le préciserai dans le prochain chapitre.

2.2. Apprendre la langue française en priorité

Pour les étudiants en exil qui s'installent en France en vue de reprendre ou de poursuivre des études, il est évident qu'apprendre la langue française est une priorité, la grande majorité des formations étant dispensées dans la langue de Molière. La particularité de ces apprenants est qu'ils commencent à apprendre le français avant même d'entrer en formation, comme l'explique Adami (Adami, 2012 : 19-20) :

⁶ Centre régional des œuvres universitaires et scolaires. Les CROUS ont pour mission d'améliorer les conditions de vie des étudiants en gérant notamment les bourses et autres aides financières, la restauration et le logement.

Les migrants qui apprennent la langue du pays d'accueil en formation sont en situation d'immersion linguistique. Ceci signifie qu'ils apprennent en milieu guidé, c'est-à-dire pendant les cours de langue, mais également en milieu social, c'est-à-dire « sur le tas ».

Cette réalité s'applique parfaitement à la promotion 2020-2021 du DU Passerelle, dont les étudiants sont arrivés en France plusieurs mois voire plusieurs années avant de commencer la formation. Le graphique ci-dessous montre que parmi les 16 étudiants de cette promotion, un s'est installé en France en 2016, 2 en 2017, 5 en 2018 et 8 en 2019.

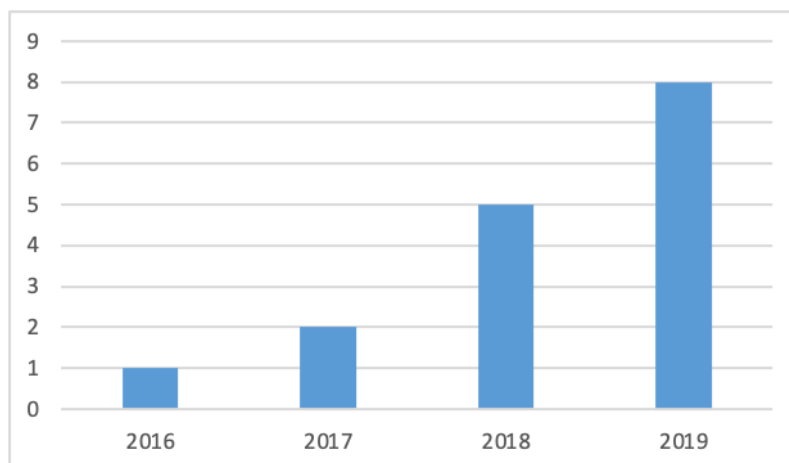


Figure 4 - Année d'arrivée en France des étudiants de la promotion 2020-2021 du DU Passerelle

Apprendre le français est d'autant plus important pour les étudiants en exil qu'ils visent également, à long terme, à trouver un emploi à la suite de leurs études en France. En effet, Adami précise :

Par ailleurs, les migrants ont, en apprenant la langue du pays d'accueil, un projet et un objectif précis puisqu'il s'agit pour eux de s'intégrer dans la société. L'apprentissage a donc une portée directe sur la vie quotidienne [...]. (idem)

L'apprentissage de la langue française s'avère donc nécessaire au quotidien à l'arrivée en France⁷, pendant le parcours d'études, et à la suite de ce dernier lorsqu'il s'agit pour les étudiants exilés de s'insérer sur le marché du travail. C'est pourquoi les différentes déclinaisons du FLE peuvent leur être utiles au fur et à mesure de leur itinéraire en France. En effet, le Français sur Objectifs Universitaires (FOU) à l'université ou encore le Français

⁷ Les étrangers admis au séjour en France et souhaitant s'y installer de manière durable, comme ce peut être le cas des réfugiés, signent un « contrat d'intégration républicain ». Cet engagement comprend une formation linguistique si la personne obtient des résultats inférieurs au niveau A1 du CECRL. De nombreuses associations proposent également des cours de FLE aux migrants installés en France.

sur Objectifs Spécifiques (FOS) pour la vie professionnelle, pour ne citer que ceux-ci, jalonnent souvent le parcours d'apprentissage des étudiants en exil.

2.3. Hébergement instable, difficultés financières, démarches administratives lourdes, etc. : des obstacles à la réussite des étudiants exilés

Les étudiants en exil qui parviennent à suivre des études supérieures en France peuvent malheureusement être confrontés à des difficultés de taille. C'est en particulier le cas des demandeurs d'asile qui, dans l'attente d'obtenir une protection (statut de réfugié ou protection subsidiaire), se trouvent dans une situation précaire. Ils peuvent être logés dans des Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) ou des structures d'hébergement d'urgence (environ 50 000 places leur sont dédiées en France), mais ils n'ont pas forcément le choix de l'adresse. Comme pour tout étudiant, passer un temps considérable dans les transports pour se rendre sur son lieu de formation n'offre pas des conditions de travail optimales au quotidien. De plus, le transport représente un coût que les étudiants ne peuvent pas forcément assumer.

En outre, certaines pièces de ces lieux d'hébergement peuvent être partagées avec d'autres personnes ou d'autres familles. Or, ne pas pouvoir travailler dans un endroit calme et isolé peut également nuire au bon déroulement des études.

Malheureusement, certains étudiants sans statut administratif (suite à un refus de demande d'asile par exemple) peuvent même se retrouver sans logement, contraints de chercher des solutions d'hébergement au jour le jour auprès d'associations ou de leur entourage.

Quant au financement des études, il peut être compliqué pour les étudiants en exil inscrits dans l'enseignement supérieur français. En effet, il faut être âgé de moins de 28 ans pour pouvoir bénéficier des bourses sur critères sociaux du CROUS, ce qui n'est pas toujours le cas des étudiants exilés qui peuvent reprendre leurs études après plusieurs années d'interruption ou d'emploi dans leur pays d'origine. À titre d'exemple, au sein de la promotion du DU Passerelle 2020-2021, seuls 5 étudiants sur 16 étaient âgés de moins de 28 ans au début de la formation, soit moins du tiers d'entre eux.

Par ailleurs, il convient de constater que les procédures administratives sont parfois lourdes et complexes pour les étudiants exilés en France, qui de surcroît ne connaissent pas forcément les dispositifs sociaux à leur disposition et les interlocuteurs vers lesquels ils peuvent se tourner. Même s'ils peuvent être efficacement accompagnés par leur établissement ou encore un(e) assistant(e) social(e), nombreux sont les étudiants à

être « clairement en situation de cumul de difficultés, en partie liée à leur statut particulier et aux démarches administratives supplémentaires qu'il engendre » (Ville de Paris, citée par Foegle, 2014).

Force est donc de constater que la réussite des étudiants exilés peut être entravée par leurs conditions de vie au quotidien, bien que selon le Code de l'éducation, « la réussite de toutes les étudiantes et de tous les étudiants » et « l'inclusion des individus, sans distinction d'origine, de milieu social et de condition de santé » font partie des responsabilités de l'enseignement supérieur français, au même titre que « l'amélioration des conditions de vie étudiante » (cf. sous-partie 2.1).

Chapitre 2. Le Centre Universitaire d'Etudes Françaises de l'Université Grenoble Alpes et le DU Passerelle

Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des étudiants en exil fait partie des devoirs de l'universitaire française en tant que service public. Le Centre Universitaire d'Etudes Françaises de Grenoble, en proposant le Diplôme d'Université Passerelle depuis 2015, participe à cette mission d'accueil.

1. Présentation générale de l'institution

Fondé il y a 125 ans, le CUEF est une composante de l'Université Grenoble Alpes depuis la fusion, en 2016⁸, des trois universités grenobloises. L'institution poursuit différentes missions autour de l'enseignement du Français Langue Etrangère.

1.1. Des objectifs centrés sur l'enseignement du Français Langue Etrangère

Tout d'abord, le CUEF forme environ 3000 étudiants par an grâce à différentes formules de cours de français : cours intensifs, cours à distance, cours d'été, Diplômes Universitaires (DU) dont le DU d'Etudes Françaises (DUEF) et le DU Passerelle, Français sur Objectifs Spécifiques, Français sur Objectifs Universitaires, culture et civilisation française, etc.

Il assure également la formation d'enseignants ou de futurs enseignants via un Diplôme Supérieur d'Aptitude à l'enseignement du FLE (DSA), ainsi que des formations d'initiation et de perfectionnement à l'enseignement du FLE dispensées pendant l'été.

Centre d'examens, il organise chaque année plusieurs sessions de passation du Diplôme d'Études en Langue Française (DEL F), du Diplôme Approfondi de Langue Française (DAL F) et du Test de Connaissance du Français (TCF).

1.2. Acteurs et hiérarchie

Le CUEF compte une cinquantaine d'enseignants, ainsi que 16 personnels administratifs répartis dans différents pôles, comme le montre l'organigramme ci-dessous :

⁸ Avant cette date, trois universités existaient séparément : Université Joseph Fourier (Grenoble 1, UJF), Université Pierre-Mendès-France (Grenoble 2, UPMF), Université Stendhal (Grenoble 3).

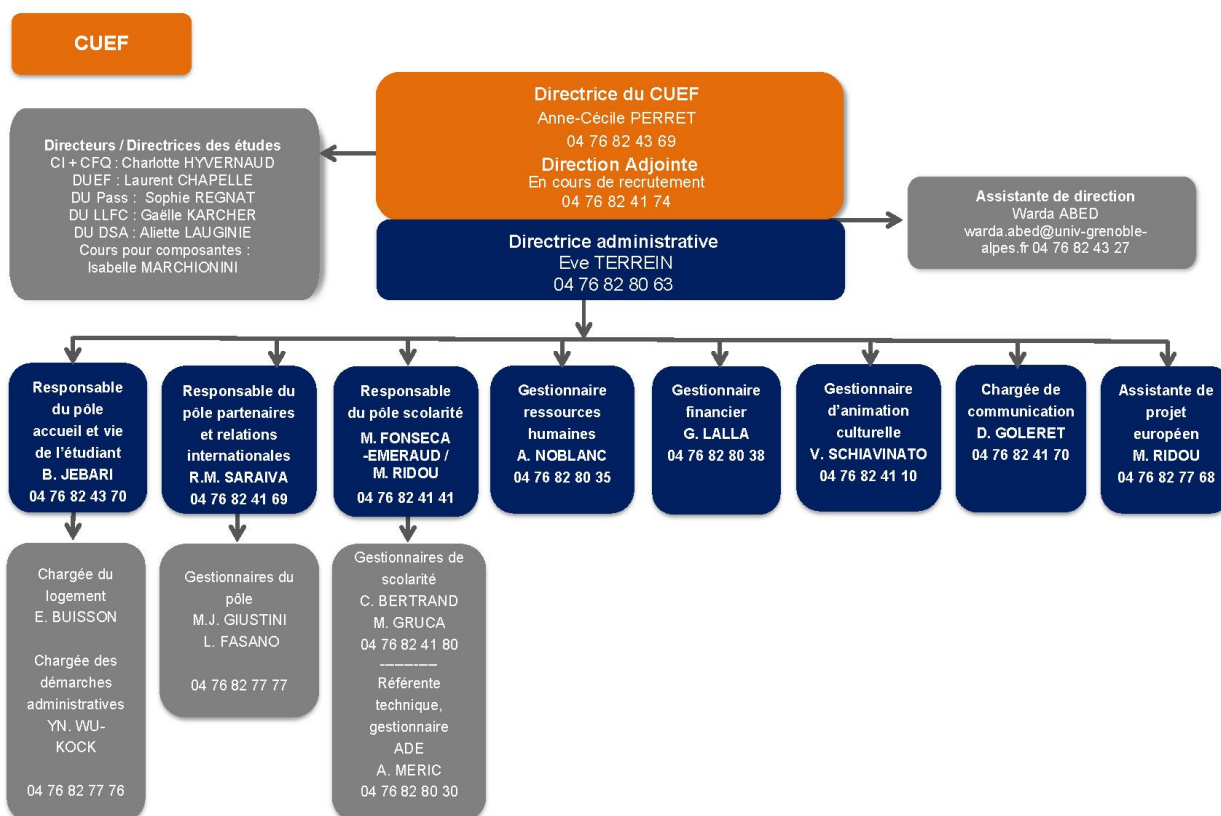


Figure 5 - Organigramme du CUEF (version de juillet 2021)

1.3. Publics concernés

Le CUEF accueille des étudiants d'une centaine de nationalités différentes chaque année. Leurs profils peuvent varier en fonction des cours dans lesquels ils s'inscrivent et des objectifs qu'ils visent. Par exemple, certains souhaitent suivre des cours intensifs en français avant d'effectuer un semestre d'échange à l'UGA, alors que d'autres ont besoin de cours de Français des affaires en vue de mener à bien leur projet professionnel en France.

Il en va de même pour les enseignants et futurs enseignants s'inscrivant au CUEF, qui peuvent vouloir se perfectionner, actualiser leurs connaissances en enseignement du FLE ou s'y initier et obtenir une première qualification professionnelle via le Diplôme Supérieur d'Aptitude à l'enseignement du FLE.

Quant au DU Passerelle qui me concerne plus directement, il accueille chaque année depuis 2015 entre 15 et 20 étudiants en exil qui ont été contraints d'interrompre

leurs études dans leur pays d'origine. La nationalité des étudiants de la promotion 2020-21 est précisée dans le graphique ci-après.

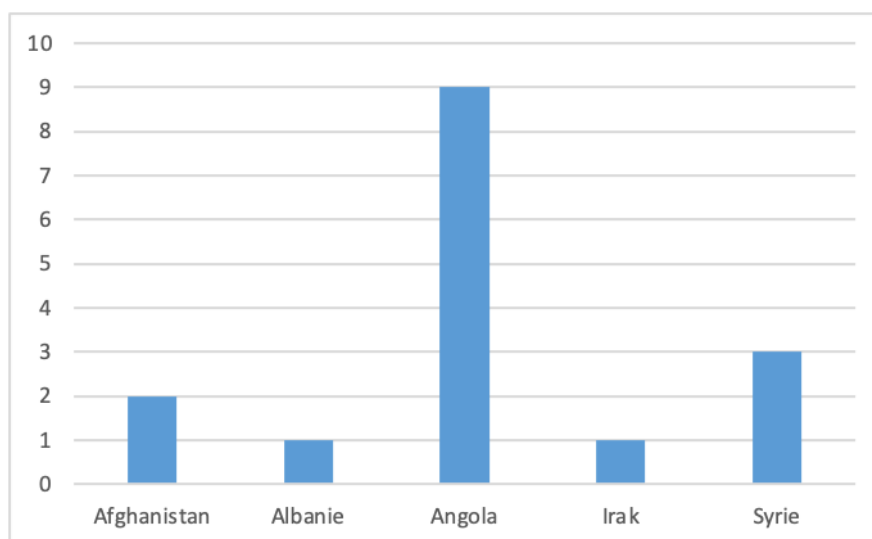


Figure 6 - Répartition des étudiants de la promotion DU Passerelle 2020-2021 par nationalité

L'Angola est de loin le pays le plus représenté dans cette promotion, avec 9 étudiants. Les pays qui suivent sont la Syrie avec 3 étudiants, l'Afghanistan avec 2 étudiants, l'Albanie et l'Irak avec un étudiant chacun. Cette répartition par nationalité varie évidemment d'une promotion à une autre.

2. Le DU Passerelle

Le DU Passerelle est une formation intensive en langue, culture et méthodologie universitaire dont le contexte et le public cible, les objectifs d'apprentissage et les modalités seront passés en revue ci-après.

2.1. Contexte, public et financement

Le DU Passerelle a été mis en place en 2015, mû par la volonté de la communauté universitaire grenobloise d'être solidaire envers les étudiants en exil :

Fidèle à ses engagements, l'université souhaite assumer pleinement son rôle social fondé sur ses missions de formation, de recherche, d'insertion et de diffusion culturelle. L'apprentissage de la langue française permet d'éviter un décrochage social et académique des étudiants réfugiés et demandeurs d'asile. (Règlement des études, 2021)⁹

⁹ Le règlement des études 2021-2022 se trouve en annexe 4.

Cet engagement s'inscrit dans le contexte international de l'époque, qui a vu les flux migratoires vers l'Europe s'intensifier, notamment en raison de la guerre en Syrie.

Afin de pouvoir candidater au DU Passerelle, les étudiants doivent donc être demandeurs d'asile, réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire, mais également âgés de 18 ans ou plus et titulaires d'un diplôme équivalent au baccalauréat. En plus de ces critères, les candidats doivent avoir un niveau B1 minimum en français, selon les niveaux définis par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) et présenter un projet universitaire. Concernant ce dernier critère, il est en fait demandé aux candidats d'avoir une idée préalable de la formation (ou au moins du domaine d'études) à laquelle ils postuleront après l'obtention du DU Passerelle.

En ce qui concerne le contexte financier, le DU Passerelle est financé conjointement par le CUEF lui-même, la Fondation Université Grenoble Alpes, ainsi que par l'Agence Universitaire de la Francophonie et la Métropole Grenoble Alpes via des appels à projets. Le budget du diplôme n'est donc pas pérenne et son maintien dépend de l'obtention de subventions qu'il faut renégocier chaque année. Pour les étudiants qui la suivent, la formation est gratuite.

2.2. Compétences visées à l'issue du diplôme

L'objectif final du DU Passerelle est que les étudiants puissent reprendre ou poursuivre leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur français, puisqu'ils ont été contraints de les interrompre dans leur pays d'origine. Pour cela, ils doivent valider un niveau B2 en français et acquérir les compétences culturelles et académiques indispensables en vue de leur poursuite d'études, à savoir :

- connaître les codes universitaires et savoir faire face aux modes d'évaluation traditionnels de l'université française,
- répondre aux exigences du travail personnel (organisation méthodologique, recherche documentaire),
- prendre des notes et rédiger en français,
- prendre la parole en français dans un exposé court,
- s'intégrer dans un groupe de travail en français,
- savoir présenter sa candidature à l'université (recherche d'information, rédaction de lettre de motivation et CV).

2.3. Durée du diplôme et modalités

En 2020-2021, année universitaire pendant laquelle mon stage a lieu, le DU Passerelle est dispensé sur deux semestres et comprend des cours de langue (B1 au premier semestre, B2 au second), des cours généraux, des ateliers de conversation, des cours de Français sur Objectifs Universitaires, des ateliers d'accompagnement à l'intégration universitaire et des activités culturelles et sportives. Au total, cela correspond à 470 heures de formation, réparties en 211 heures au premier semestre et 259 heures au second.

La maquette 2020-2021 du DU Passerelle se trouve en annexe 1. Elle se doit d'être conforme à la maquette-cadre nationale reconnue par le Ministère français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) depuis 2019, comme je le détaillerai dans la troisième partie de ce mémoire.

3. Commande de stage

Avant le début de mon stage, il a été convenu que différentes missions me seraient confiées.

3.1. Mission principale : la refonte de la maquette du DU Passerelle

La mission principale qui m'a été confiée par l'institution et qui constitue le cœur de mon projet d'ingénierie est la refonte de la maquette du DU Passerelle. Cette refonte a été réfléchie afin de remédier à plusieurs inconvénients constatés, tout en conservant ce qui fonctionne efficacement.

Afin de mener à bien ce projet, ma démarche a d'abord été de recueillir des données sur la maquette actuelle afin d'en dresser un état des lieux. J'ai donc étudié la maquette-cadre nationale que se doit de respecter la formation et fait l'inventaire, avec l'aide de ma tutrice de stage et la direction du CUEF, des limites de la maquette actuelle. Il a ensuite été question de comparer le fonctionnement du DU Passerelle de Grenoble avec celui d'autres universités françaises. Pour cela, nous avons interrogé les responsables pédagogiques du diplôme dans d'autres centres équivalents au CUEF. Enfin, j'ai été en charge d'interroger quelques étudiants de la promotion 2019-2020 du DU Passerelle dans le but de recueillir leur avis sur la formation et leurs éventuelles suggestions d'amélioration.

Ces différentes étapes de mon travail seront détaillées dans la dernière partie de mon mémoire.

3.2. Missions annexes

En parallèle de mon travail en lien avec la maquette du DU Passerelle, j'ai été en charge de concevoir et d'animer les ateliers d'accompagnement à l'intégration universitaire du second semestre. Le thème des ateliers a été décidé conjointement avec les étudiants afin de répondre au mieux à leurs besoins. Nous y avons notamment travaillé sur la rédaction du CV et de la lettre de motivation, la communication par mail, ou encore la prise de notes.

J'ai également participé au cours de Français sur Objectifs Universitaires en aidant les étudiants à préparer leur dossier final. Ce dossier a été évalué à l'écrit ainsi qu'à l'oral, lors de présentations individuelles que j'ai évaluées au côté de ma tutrice de stage, responsable de ce cours.

Par ailleurs, j'ai accompagné les étudiants dans leurs démarches d'orientation (aide à la rédaction de lettres de motivation, inscription sur Parcoursup, etc.) en vue de leur reprise d'études en septembre 2021 et effectué diverses tâches administratives incluant des remontées d'indicateurs auprès des financeurs de la formation. La Métropole de Grenoble, par exemple, requiert régulièrement que les données concernant les étudiants du DU Passerelle (coordonnées, sortie de formation, obtention du diplôme, poursuite de parcours, etc.) soient actualisées.

Partie 2

-

**Cadrage théorique : pourquoi mettre en place un
dispositif tel le DU Passerelle et quels éléments prendre
en compte pour repenser sa maquette ?**

Chapitre 3. Les politiques nationales d'intégration et de formation linguistique

La France accueille sur son territoire des migrants allophones, à qui il est demandé d'apprendre la langue française. En effet, cet apprentissage paraît fondamental aux yeux de l'Etat, pour favoriser leur intégration dans la société.

1. La politique d'intégration linguistique française

Depuis la révolution française, on peut dire de la France qu'elle a toujours défendu une idéologie monolingue, la langue française étant vue comme un moyen d'unifier le pays. Ce n'est pas forcément le cas de tous les Etats, dans la mesure où :

Chaque pays conduit des politiques en fonction de sa propre histoire et des réalités linguistiques qu'il connaît et qu'il doit gérer. La France, par exemple, a mené depuis la révolution française des politiques linguistiques orientées vers la suprématie politique et sociétale du français. (Adami & Leclercq, 2012)

Concernant la nécessaire maîtrise du français par les migrants accueillis en France, Adami et Leclerc (2012) ajoutent qu'en plus de faciliter les interactions, il y a une certaine dimension symbolique :

« [...] l'accent mis sur la nécessité de la maîtrise du français par les migrants traduit bien une volonté politique forte : il ne s'agit pas de proscrire l'usage des langues d'origine des migrants, qui sont utilisées dans la sphère privée et qui de toutes façons se perdent au fil des générations, mais de promouvoir l'usage du français comme langue commune, à la fois comme outil de communication mais également comme symbole identitaire fort. » (Adami & Leclercq, 2012)

On peut donc comprendre pourquoi, pour l'Etat français, l'intégration des migrants allophones passe nécessairement par leur intégration linguistique, ce qui se retrouve dans les politiques de formation à l'égard de ce public.

2. L'offre de formation linguistique pour migrants

Au fil des décennies, l'immigration en France évoluant, l'offre de formation linguistique pour les migrants s'est adaptée et structurée

2.1. L'évolution de la formation linguistique depuis 1970

Pour Leclercq (2012), l'apparition des politiques de formation linguistique remonte aux années 1970 : les travailleurs immigrés, installés en France pour pallier un

manque de main d'œuvre, ont désormais accès à la formation ; des organismes de formation se développent çà et là, tout comme le secteur bénévole du milieu associatif, etc.

Dans les années 1980, « l'immigration et la formation des migrants deviennent une préoccupation sociale et un enjeu politique » (idem), ce qui conduit les pouvoirs publics à évaluer et améliorer les dispositifs en place.

Les années 1990 sont quant à elles marquées par la réorganisation du secteur de la formation linguistique. Auparavant, les organismes de formation soumettaient leurs propositions de formations pour qu'elles soient financées par le Fonds d'Action Sociale pour les Travailleurs Étrangers¹⁰. Désormais, c'est le financeur qui élabore l'offre de formation et lance des appels d'offres. Leclercq estime qu'il s'agit d'une véritable rupture : la formation linguistique devient un service alors qu'elle était considérée jusqu'alors comme une mission de solidarité, d'où « la surreprésentation du secteur associatif comme opérateur de formation ». De nombreuses associations de l'époque désapprouvent ce changement, estimant que l'on passe « d'un système de subventions à un système de marché, et donc de mise en concurrence ».

2.2. Les années 2000 et le Contrat d'Intégration Républicaine

Le secteur de la formation linguistique pour migrants voit naître un important changement dans les années 2000 avec l'apparition du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) et du Diplôme Initial de Langue Française (DILF).

Le CAI est expérimenté à partir de 2003, puis devient obligatoire en 2007 suite à la promulgation de la Loi du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration. Ce contrat, conclu entre l'État français et les étrangers qui souhaitent s'y installer durablement, prévoit une formation civique et une formation linguistique pour ceux obtenant des résultats inférieurs au niveau A1 du CECRL. En imposant ces formations dispensées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), l'État espère favoriser l'intégration, qui passe nécessairement par la compréhension des valeurs de la République et le fonctionnement de la société, ainsi que par l'apprentissage du français. On retrouve ici l'idée selon laquelle la langue française, partagée par tous, est un outil de communication et un symbole identitaire (Adami et Leclercq 2012). Le CAI change de nom en 2016 pour devenir le Contrat d'Intégration Républicaine (CIR).

¹⁰ Le Fonds d'Action Sociale pour les Travailleurs Étrangers, dont le nom a évolué au fil des décennies, est chargé de structurer l'action sociale (logement, formation, insertion, etc.) en faveur des travailleurs étrangers.

Le DILF, spécialement conçu pour les migrants, correspond au niveau A1.1 du CECRL. Il prend en considération les personnes peu ou pas scolarisées antérieurement dont le niveau à l'écrit peut être très faible. C'est lors de la signature du CIR que les étrangers ayant un niveau en français inférieur au niveau A1 du CECRL sont dirigés vers la formation linguistique de l'OFII et, à l'issue de cette dernière, vers la passation du DILF.

Ces évolutions législatives montrent que l'Etat français « affiche une politique d'immigration qui fait de l'intégration un objectif affirmé et la maîtrise de la langue la première condition de cette intégration » (Leclercq, 2012). À mon sens, cela n'est autre que le prolongement de l'idéologie monolingue défendue dès la révolution française, la langue commune étant perçue comme le moyen par excellence d'unifier la société.

3. L'intérêt de l'accueil des étrangers, dont le public étudiant

3.1. L'immigration en Europe : des bénéfices indéniables en dépit des idées reçues

En 2017, le Conseil de l'Europe publiait un rapport intitulé « Les migrations, une chance à saisir pour le développement européen », dans le but de réfuter les préjugés autour des migrants en affirmant notamment :

L'absence d'une politique migratoire coordonnée au niveau européen a favorisé la montée des peurs irrationnelles au sein de la population européenne, lesquelles ont été ensuite exploitées par certaines forces politiques et certains médias qui ont donné une image déformée de la migration, présentée comme une menace. (Conseil de l'Europe, 2017)

Ce rapport démontre que, contrairement aux fantasmes selon lesquels « les migrants menaceraient les populations locales en volant leurs emplois et en exploitant les régimes de sécurité sociale », de nombreux bénéfices sont à tirer de leur présence. Qu'ils soient réfugiés ou demandeurs d'asile, accueillir ces migrants en Europe contribuerait notamment, en réalité :

- à la croissance économique : bien que certains discours politiques affirment le contraire, « une étude récente de l'OCDE¹¹ sur l'impact budgétaire des migrations [...] a montré que les migrants contribuent plus aux impôts et aux cotisations sociales qu'ils ne reçoivent de prestations individuelles ».

¹¹ L'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) est une organisation internationale d'études économiques. Elle assure un rôle consultatif auprès de ses Etats membres.

- à l'évolution démographique : l'accueil de migrants en Europe peut résoudre les problèmes démographiques (population vieillissante dont les retraites doivent être financées, manque de main d'œuvre, etc.).
- au développement culturel : « les migrants qui représentent des cultures et des traditions différentes apportent de la diversité et participent aux échanges culturels » ; l'art, la mode ou encore la cuisine se diversifient ; à long terme, la société européenne peut devenir « plus tolérante, plus diverse et plus ouverte d'esprit ».

La question de l'apprentissage des langues des pays d'accueil est également soulevée, leur connaissance étant « essentielle à la survie des migrants » afin qu'ils puissent participer à la vie locale, quel que soit le domaine. Selon le rapport, les institutions d'enseignement doivent être préparées à accueillir des apprenants parlant d'autres langues et des possibilités d'apprentissage des langues européennes doivent être offertes à tous les migrants. D'une part, il est évident qu'une meilleure compréhension mutuelle dans la société est bénéfique. D'autre part, « les efforts déployés par les collectivités locales pour offrir aux migrants et aux réfugiés des possibilités d'éducation ont une incidence positive réelle sur les économies locales », argument alléchant du point de vue de toute autorité politique.

Par ailleurs, le rapport du Conseil de l'Europe préconise d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants et des chercheurs qui représentent une véritable source de talents et de compétences. Ce potentiel, mieux exploité, ne peut que contribuer à la croissance économique de l'Europe une fois les individus entrés sur le marché du travail.

Certes, les pays européens font donc preuve de solidarité envers les migrants en les accueillant sur leurs territoires, comme les discours politiques le mettent souvent en exergue, mais derrière cette bienfaisance apparente se cachent une multitude de bénéfices. À la lecture du rapport précité, on voit aisément que les nations ont tout intérêt à accueillir ces populations afin de tirer parti de leurs compétences, de leurs talents ou encore de leur diversité culturelle pour *in fine* favoriser la croissance économique.

3.2. Au-delà de la solidarité, l'intérêt politique et social d'un dispositif comme le DU Passerelle

Comme on peut le lire dans le rapport du Conseil de l'Europe précédemment cité, les migrants représentent un potentiel à intégrer sur le marché du travail, une source de diversité culturelle, de talents et de compétences. C'est le cas des étudiants en exil,

notamment ceux du DU Passerelle, qui s'installent et étudient en France. J'expliquais dans la première partie de ce mémoire qu'accueillir ces étudiants, quel que soit leur statut administratif, fait partie des missions de l'université française. Ce n'est donc pas sans raison que l'UGA favorise l'accueil de ce public, l'égalité et la lutte contre les discriminations faisant partie de ses engagements sociétaux¹². Preuve de cet engagement, un Comité Réfugiés, groupe de travail œuvrant pour l'accueil des étudiants et chercheurs en exil, a été formé dès 2015, et le DU Passerelle fait partie des dispositifs et projets suivis par ce comité.

Le DU Passerelle, en accueillant des étudiants migrants, répond à une volonté de solidarité de la communauté universitaire grenobloise mais est aussi bénéfique à l'UGA. Ces extraits¹³, issus d'un entretien que j'ai mené auprès de Mme Elisa GLANGEAUD, coordinatrice du Comité Réfugiés, en témoignent :

si on veut faire avancer les mentalités je trouve que c'est un de nos rôles + euh aussi puisqu'on est une université [...] il faudrait faire une étude sur tous les impacts positifs [...] y'en a plein bah rien que sur le je te parlais de du pôle sur l'interculturalité + euh faire: voilà les cultures les échanges et cætera c'est un enrichissement bien entendu [...] ça c'est sûr que c'est quelque chose qu'il faut qu'on développe justement euh pour aussi euh montrer que c'est pas juste:: une aide qu'on leur apporte que eux aussi ils nous apportent

En plus de l'enrichissement culturel qu'ils apportent à toute la communauté universitaire locale, je dirais que les étudiants étrangers dont ceux du DU Passerelle, comme tous les autres migrants, sont une source de talents, de compétences et de diversité dont l'université peut profiter. D'une part, leur présence peut en effet alimenter la réflexion pédagogique des enseignants, ou encore encourager l'ouverture d'esprit et favoriser la tolérance vis-à-vis des étrangers. D'autre part, ces étudiants peuvent tout à fait devenir des chercheurs de renom, apporter des idées novatrices dans les entreprises locales, etc.

S'il est indéniable que la France fait preuve de solidarité envers les personnes en exil en les accueillant, il ne faut pas perdre de vue que ces dernières apportent beaucoup en échange. En d'autres termes, si des politiques de formation linguistique et des dispositifs tels que le DU Passerelle sont mis en place, c'est pour répondre à la volonté nationale

¹² Information disponible sur le [site de l'université](#).

¹³ Les normes de transcription utilisées se trouvent en annexe 4, suivies par l'intégralité de cet entretien annexe 5.

d'intégration linguistique des migrants, qui représentent un potentiel de bénéfices à long terme, d'un point de vue économique, culturel, démographique.

Le DU Passerelle faisant partie des formations à disposition des étudiants en exil qui s'installent en France, j'exposerai dans les chapitres qui suivent les éléments à prendre en compte dans la conception ou l'actualisation de la maquette d'une telle formation.

Chapitre 4. L'ingénierie pédagogique ou la multitude des aspects à prendre en compte dans la mise à jour d'une maquette de formation

De manière générale, la maquette d'une formation correspond à un document de cadrage officiel, que l'institution doit respecter et qui inclut le programme d'enseignement, parfois aussi appelé curriculum, les différents volumes horaires, ainsi que les modalités d'évaluation. Le programme d'enseignement, élément central, désigne « ce qui est censé être enseigné et appris, selon un ordre déterminé de programmation et de progression, dans le cadre d'un cycle d'études donné » (Forquin, 2008, cité par Barrier, 2019). Cette définition met en avant le fait que les contenus pédagogiques doivent être organisés selon un arrangement prévu à l'avance, comme le préconise le concept d'ingénierie pédagogique.

1. Le concept d'ingénierie pédagogique pour penser la maquette d'une formation

Le travail de refonte d'une maquette étant un projet d'ingénierie pédagogique, il convient tout d'abord de définir ce que cette discipline recouvre. Nous pensons en premier lieu au contenu purement pédagogique, mais il ne faut pas oublier la réalité de l'enseignement qui implique forcément des contraintes institutionnelles, comme le résume cette définition :

L'ingénierie pédagogique est une méthode de gestion de projets pédagogiques, c'est-à-dire une démarche raisonnée permettant de parvenir à un but exprimé en termes pédagogiques, dans une logique d'efficacité. Elle a pour mission de créer ou d'améliorer un dispositif pédagogique en optimisant l'articulation des ressources humaines, techniques, financières et logistiques disponibles en fonction des spécifications générales d'un cahier des charges de formation. (Carré & Caspar, 2011)

Un projet d'ingénierie pédagogique tel que la refonte du DU Passerelle nécessite donc de s'intéresser à de nombreux éléments : pédagogiques d'une part, avec tout ce qui concerne les besoins des apprenants et les contenus enseignés, de leur segmentation en disciplines distinctes à leur volume horaire ; pratiques d'autres part, avec la viabilité financière, les contraintes organisationnelles et logistiques, et la réglementation. Dans les sous-parties qui suivent, je me concentrerai sur les aspects pédagogiques de progression et d'évaluation, notions clés auxquelles il faut impérativement réfléchir dans le processus de conception ou de mise à jour d'une maquette. Quant aux aspects plus pratiques, ils seront traités dans la troisième partie de ce mémoire.

2. La progression temporelle d'une formation

Un programme de formation, quel qu'il soit, est forcément divisé en plusieurs éléments pédagogiques (selon l'institution ou les enseignants, on peut parler de cours, de disciplines, de matières, etc.) et mis en œuvre selon une certaine organisation temporelle :

« [...] parler de curriculum invite à penser un ordonnancement comprenant deux dimensions (Forquin, 2008, p. 10) : d'une part, « une dimension "systémique" (le fait qu'un programme d'étude comprenne une multiplicité de composantes clairement différenciées et plus ou moins fortement articulées entre elles, que celles-ci revêtent ou non la forme de ce qu'on appelle habituellement des "matières" ou des "disciplines") » ; d'autre part, « une dimension séquentielle (le fait que l'enseignement de chacune de ces composantes obéisse à un plan de programmation et de progression selon un ordre temporel explicitement planifié) » (Forquin, 2008, cité par Barrier, 2019).

Il s'agit donc d'articuler tous les contenus d'enseignement selon une certaine temporalité, ce qui se traduit concrètement par le suivi d'une programmation précise.

D'un point de vue purement pédagogique, les enseignants en charge de cette tâche doivent notamment s'interroger sur le volume horaire que peuvent supporter les apprenants chaque jour ou chaque semaine, leur temps de concentration n'étant pas illimité. Il convient également de penser à la variation des disciplines et des enseignants au sein d'une même journée, afin d'éviter une certaine lassitude, ou encore de privilégier certains moments de la journée en fonction de la disponibilité intellectuelle des apprenants. Par ailleurs, au sein d'une même discipline, les enseignants peuvent réfléchir à faire varier les activités et les modalités de travail (travail individuel, en binôme, en grand groupe, etc.). Pour les formations universitaires dispensées sur une année complète, comme c'est le cas du DU Passerelle, il est également important de se demander s'il est judicieux de planifier certains cours dès le premier semestre, sur un seul ou deux semestres et sur combien d'heures.

Au vu de toutes les interrogations que cela peut inclure, on comprend pourquoi, comme l'écrit Nonnon (2010) :

La notion de progression, en ce qu'elle touche à l'organisation temporelle des enseignements et à l'expérience du temps, constitutive des apprentissages, est centrale dans toute réflexion didactique.

Penser à la progression des enseignements du DU Passerelle, dans le cadre de la refonte de la maquette, est donc essentiel.

3. Les modalités d'évaluation

En parallèle des questionnements liés à la progression temporelle de la formation, lors de la conception ou de la mise à jour d'une maquette, les modalités d'évaluation (ou modalités de contrôle des connaissances) doivent impérativement être anticipées. En effet, elles font partie intégrante de toute formation et peuvent même conditionner l'obtention d'un diplôme lorsqu'il y en a un à la clé.

3.1. Définition de l'évaluation et de son processus

Dans le langage courant, évaluer correspond au fait de déterminer, d'apprécier la valeur de quelque chose. Je pense qu'il est intéressant de se référer à cette définition pour commencer, car elle n'inclut pas forcément l'idée de sanction ou de résultat final, contrairement à ce qui vient à l'esprit des apprenants dès qu'ils entendent parler d'évaluation.

Les notions d'estimation et de mesure se retrouvent dans cette définition appliquée à la didactique des langues :

L'évaluation des apprentissages est une démarche qui consiste à recueillir des informations sur les apprentissages, à porter des jugements sur les informations recueillies et à décider sur la poursuite des apprentissages compte tenu de l'intention d'évaluation de départ. (Cuq, 2003 : 90-92)

On comprend qu'il s'agit donc de mesurer et juger les apprentissages avant de prendre des décisions quant à la suite à leur donner, le tout, en prenant en considération un objectif déterminé au préalable.

Pour Cuq (idem), il y a effectivement plusieurs stades dans le processus d'évaluation. L'auteur en détermine 4 étapes, dans un certain ordre chronologique :

- « l'intention » : l'enseignant doit déterminer pourquoi, quand, comment et avec quelles activités seront évalués les apprentissages,
- « la mesure » : l'enseignant observe, apprécie et mesure le travail des apprenants,
- « le jugement » : de la manière la plus objective possible, l'enseignant positionne ses apprenants par rapport aux objectifs d'évaluation fixés au préalable,
- « la décision » : en fonction des objectifs de départ, l'enseignant décide de poursuivre l'apprentissage ou de revenir sur des connaissances ou compétences non acquises via des activités de remédiation.

Dans sa définition de l'évaluation, l'auteur distingue également 2 approches distinctes en fonction des objectifs visés :

- « l'approche normative » : elle consiste à donner des notes chiffrées aux apprenants, ce qui permet de les comparer entre eux mais pas de voir si les objectifs d'apprentissage sont atteints,
- « l'approche critérielle » : elle permet de constater l'atteinte, partielle ou totale, d'objectifs d'apprentissage préalablement définis par l'enseignant sous forme de grilles d'évaluation (ces grilles peuvent par exemple croiser compétences langagières et degré d'acquisition de ces compétences).

3.2. Quand évaluer ?

Au fil des décennies, la recherche s'est penchée sur la notion d'évaluation, avec notamment Tagliante (2005 : 9-10) qui lui prête 2 fonctions principales selon le moment auquel elle intervient :

- la fonction sommative, qui relève du domaine du contrôle : dans ce cas, l'évaluation est pratiquée à la fin d'un cours, d'une unité didactique, d'une année, etc. afin de mesurer le degré d'atteinte des objectifs d'apprentissage par rapport à une norme (grammaticale ou phonétique par exemple). Elle peut prendre la forme d'un examen, d'une certification, ou d'un test.
- la fonction formative, qui relève de la prise d'informations : en cours d'apprentissage, qu'elle intervienne pendant une formation ou une séance de cours, l'évaluation formative permet de faire le point sur ce que les apprenants ont retenu ou acquis, et de décider de poursuivre l'apprentissage ou de proposer des activités de remédiation avant de poursuivre l'apprentissage. Il peut même s'agir d'auto-évaluation lorsque les apprenants portent eux-mêmes un jugement sur leurs compétences. Les critères sont déterminés en amont par l'enseignant.

Dans le cas du DU Passerelle, comme dans bien d'autres formations, les étudiants sont exposés à tous les types d'évaluation. En effet, à l'échelle de l'année universitaire, ils passent un test à leur arrivée afin de déterminer leur niveau en français, des examens en fin de semestres, peuvent s'auto-évaluer dans certains cours, et obtiennent un diplôme à la fin en cas de réussite. Néanmoins, le travail de refonte de la maquette du DU Passerelle ne vise qu'à prévoir les modalités d'évaluation sommative : il s'agit, pour chaque enseignement, de déterminer si les notes sont attribuées en contrôle terminal (à la fin d'un

semestre) ou en contrôle continu (tout au long d'un semestre, via plusieurs productions notées). Ces modalités doivent être pensées et décidées à l'avance, puisqu'elles apparaissent officiellement dans la maquette de la formation.

3.3. Comment évaluer ?

En plus de déterminer si le contrôle des connaissances a lieu de façon continue ou terminale, la maquette du DU Passerelle indique également s'il se fait à l'écrit et/ou à l'oral et à hauteur de quel coefficient. La durée des épreuves, lorsqu'elles sont écrites, fait également partie des informations à communiquer. Ces modalités concrètes d'évaluation nécessitent elles aussi d'être anticipées car, inscrites dans la maquette, l'institution s'engage à les respecter tout au long de la formation.

Dans une maquette, au-delà des besoins pédagogiques des étudiants qui se traduisent en contenus d'enseignement, il y a donc bien une variété d'éléments à apprécier. Les auteurs Musial et Tricot, dans leur *Précis d'ingénierie pédagogique*, résument cette mission protéiforme ainsi :

Le travail d'un enseignant est comparable à un iceberg : il contient une partie émergée, qui est réalisée en classe (que l'élève voit), et une partie immergée, qui est réalisée en dehors de la classe (que l'élève ne voit pas). (Musial & Tricot, 2020 : 9)

Le schéma ci-dessous permet d'illustrer le concept d'ingénierie pédagogique appliqué au DU Passerelle :

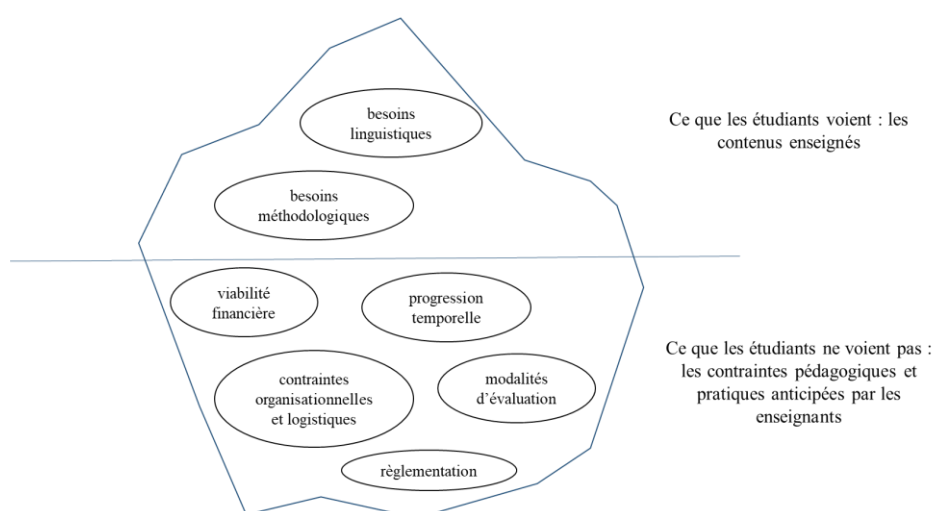


Figure 7 - Schéma d'illustration de l'ingénierie pédagogique inspiré de de la métaphore de l'iceberg de Musial et Tricot

La partie émergée de l'iceberg, visible des étudiants, représente les enseignements qui leur sont dispensés afin de répondre à leurs besoins. La partie immergée, quant à elle, correspond à tous les aspects devant être anticipés et pris en compte par les enseignants et dont les étudiants n'ont pas forcément conscience. Comme j'ai tenté de le démontrer plus haut, cette face cachée de la formation comprend notamment la progression temporelle et les modalités d'évaluation, ainsi que les contraintes pratiques sur lesquelles je reviendrai plus loin.

La mission de refonte de la maquette du DU Passerelle qui m'a été confiée implique d'examiner tous les éléments évoqués plus haut. Cependant, certains d'entre eux, réfléchis lors de la conception du programme et indispensables, n'auront pas à être repensés. Il va de soi, à titre d'exemple, que les cours de langue seront maintenus dans la nouvelle maquette.

Chapitre 6. Les spécificités des étudiants en exil : un public marqué par son hétérogénéité

Les étudiants en exil en France, y compris ceux inscrits en DU Passerelle, ont la particularité de former un public très hétérogène. Outre les aspects évidents qui viennent en premier à l'esprit, comme la nationalité et la langue première, les sources de cette hétérogénéité sont variées.

1. Une hétérogénéité aux sources variées

1.1. La variété des parcours antérieurs

Avant d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures en France, les étudiants en exil ont tous eu des parcours personnels bien différents. Adami (2012 : 79-82) liste les facteurs responsables de l'hétérogénéité des profils des migrants adultes, dont font partie les étudiants exilés :

- « l'origine sociolinguistique » : l'auteur souligne que certains migrants, originaires d'Afrique du Nord ou d'Afrique subsaharienne notamment, vivaient en « situation de plurilinguisme » dans leur pays d'origine et étaient au contact de plusieurs langues, dont le français parfois. La place occupée par la langue française dans le pays d'origine et les rapports entretenus avec cette dernière peuvent agir sur l'hétérogénéité du public en exil, certains individus étant déjà familiers du français, d'autres ne l'ayant jamais entendu ou lu avant d'entrer en formation.

- « la scolarisation » : le niveau de scolarisation atteint dans le pays d'origine est difficilement comparable avec celui de la France et n'est pas forcément synonyme de qualité. De plus, la scolarité antérieure a une influence directe sur « la maîtrise de l'écrit », qui elle-même a des conséquences sur les capacités d'apprentissage de la langue. À mon sens, le poids de ce facteur est limité dans le cas des étudiants du DU Passerelle, dans la mesure où ils doivent impérativement avoir un diplôme de fin d'études secondaires pour pouvoir suivre la formation. Cette condition d'admission laisse présager qu'ils maîtrisent relativement bien l'écrit, en tout cas dans leur langue première.

- « les origines sociales » : selon Adami, les positions sociales occupées par les migrants dans leur pays d'origine « ont un impact sur les systèmes de représentation du monde, sur les rapports au savoir et à l'apprentissage ou sur le langage », ce qui peut influencer sur l'acquisition du français.

- « le parcours dans le pays d'accueil » : il arrive que certains migrants « éprouvent des difficultés majeures de communication après plusieurs années », tandis que d'autres « deviennent des locuteurs efficaces en quelques mois ». Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils aient plus ou moins de contacts avec les natifs, avec des professionnels francophones, ou avec des « groupes de même origine linguistique ». Dans ce dernier cas, on imagine aisément qu'ils pratiquent plus leur langue d'origine que le français, comme ce peut être le cas de certains étudiants du DU Passerelle lorsqu'une même langue première est pratiquée par une grande partie de la promotion. J'ajouterais à cela que les personnes exilées en France ont plus ou moins d'opportunités de suivre des cours de FLE (en milieu associatif par exemple) avant d'entrer en formation linguistique, ce qui peut également favoriser l'hétérogénéité des profils d'apprenants.

- « les parcours individuels de vie » : concernant ce facteur, Adami souligne le rôle majeur du « projet migratoire ». En effet, selon qu'ils envisagent de s'installer en France définitivement ou pour une durée limitée, les apprenants adultes s'impliquent plus ou moins dans l'apprentissage de la langue.

Avant leur arrivée en France, les personnes exilées ont donc vécu des parcours très différents, d'un point de vue social, linguistique ou encore scolaire. Il est évident d'imaginer, à partir de ce constat, à quel point une promotion du DU Passerelle peut être hétérogène.

1.2. L'hétérogénéité des besoins linguistiques

Parmi les besoins pédagogiques des étudiants inscrits en DU Passerelle se trouvent premièrement les besoins linguistiques. En effet, l'apprentissage du français est une étape incontournable pour pouvoir reprendre des études en France (cf. chapitre 1, sous-partie 2.2).

Bien que les apprenants d'une formation de FLE soient regroupés selon leur niveau en français, une certaine hétérogénéité demeure très souvent. Comme le suggère Adami, cette disparité intrinsèque au groupe-classe est dissimulée par l'étiquette que l'on attribue à ce dernier :

Le problème posé par l'hétérogénéité des apprenants est masqué en partie par la référence aux niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Ceux-ci déterminent un certain niveau de compétences linguistiques à un moment donné du parcours des apprenants et sont donc des photographies instantanées qui ne rendent pas compte du processus d'apprentissage, c'est-à-dire du parcours déjà effectué et des marges de progression. (Adami, 2012 : 77-78)

L'idée peut tout à fait s'appliquer aux promotions du DU Passerelle : au premier semestre, tous les étudiants sont regroupés dans un groupe unique de niveau B1 pour les cours de langue. Cette répartition évolue au deuxième semestre lorsque les cours de langue du DU Passerelle sont mutualisés avec les cours de langue des Diplômes Universitaires d'Études Françaises (DUEF). Là, les étudiants sont inscrits dans des sous-groupes de niveau B2 (B2.1, B2.2, B2.3, etc. selon le nombre) qui, en théorie, correspond mieux à leur niveau réel en langue. De toute évidence, il convient impérativement de prendre en compte cette hétérogénéité lors de la refonte de la maquette.

L'auteur précité poursuit en évoquant les conséquences que peut avoir une mauvaise gestion de l'hétérogénéité du niveau des apprenants et des besoins linguistiques disparates que cela induit :

L'hétérogénéité des groupes d'apprenants en formation linguistique est un problème majeur qui est très souvent à l'origine des abandons et de la démotivation de ceux qui n'y trouvent pas leur compte. (idem)

Si l'on transpose ce point de vue aux étudiants du DU Passerelle, on peut alors envisager que les abandons en cours de formation ou les échecs aux examens de langue pourraient être évités (lorsque ceux-ci n'arrivent pas pour des raisons de santé, ou en cas de problèmes personnels évidemment).

1.3. Une véritable cohésion malgré l'hétérogénéité

En raison de leurs parcours personnels et scolaires antérieurs, mais aussi de leurs besoins linguistiques qui divergent, les étudiants en exil ont la spécificité de représenter un public très hétérogène. Il est cependant évident, en travaillant auprès des étudiants du DU Passerelle, de constater qu'il existe entre eux une réelle cohésion. Cette unité peut en partie s'expliquer par la théorie de « l'identité sociale » du psychologue Tajfel, qui la définit de la manière suivante :

Partie du concept de soi d'une personne, qui est déterminée par sa conscience d'appartenance à un groupe (ou plusieurs groupes), en lien avec les valeurs et la signification émotionnelle propre à cette (ces) appartenance(s). (Tajfel, 1978 : 63)¹⁴

Si l'on applique cette idée aux étudiants du DU Passerelle, on peut en déduire que leur identité est notamment définie par leur conscience d'appartenir à un groupe d'étudiants en

¹⁴ Traduction de C. Trimaille issue du cours de Master 1 « Plurilinguisme et identité ».

exil partageant des valeurs et des sentiments communs. En effet, tous ont été contraints de quitter leur pays d'origine et se sont installés dans leur société d'accueil après un parcours migratoire complexe.

Ce concept vient tout à fait corroborer la théorie de la motivation de Maslow développée dans les années 1940, selon laquelle la motivation de tout individu est guidée par le fait de devoir satisfaire des besoins les uns après les autres. Sous la forme d'une pyramide à 5 niveaux, le psychologue hiérarchise les besoins humains ainsi, de bas en haut :

- les besoins physiologiques : ces besoins très concrets arrivent en premier lieu puisqu'ils conditionnent la survie de l'être humain (respirer, manger, boire, dormir, etc.).
- les besoins de sécurité : il peut à la fois s'agir de la sécurité du logement, de la famille, des revenus, de la santé, de la sécurité morale, etc.
- les besoins d'amour et d'appartenance : aimer, être aimé, se sentir accepté, faire partie d'un groupe ou encore avoir des amis, tels sont les besoins correspondant à ce niveau de la pyramide.
- les besoins d'estime : ces besoins font référence à l'estime de soi, à la reconnaissance des autres, à la confiance, à la réputation, etc.
- le besoin de réalisation de soi¹⁵ : en haut de la pyramide se trouve le fait de s'accomplir en tant qu'individu, quelle que soit la forme que cela prend (études, créativité, plénitude, développement de compétences, gloire, recherche d'équilibre, etc.).



Figure 8 - Pyramide des besoins de Maslow

¹⁵ Ma traduction de : *physiological needs, safety needs, love and belongingness needs, esteem needs, need for self-actualization.*

Si l'on observe le schéma ci-dessus, on remarque qu'une fois les besoins physiologiques et les besoins de sécurité satisfaits, ce sont les besoins d'appartenance qu'il faut combler. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les étudiants en exil éprouvent eux aussi ce besoin et s'identifient, par conséquent, à la communauté qui est la leur.

En outre, le fait d'avoir quitté leur pays d'origine, les relations et les repères qu'ils y avaient, fait que les étudiants en exil ont besoin de construire « de nouvelles alliances et rapports à l'Autre » afin de combler leur besoin d'appartenance à un groupe ou à une famille (dans notre cas, la promotion DU Passerelle). Cela crée une réelle solidarité entre eux et peut faire naître, au sein de leur groupe, un réseau d'entraide (Guilbert, 2005).

En dépit de leurs parcours et de leurs besoins linguistiques hétérogènes, les étudiants exilés ont donc conscience et besoin d'appartenir à un même groupe social et de s'entraider. C'est peut-être pour toutes ces raisons que, lors des entretiens que j'ai menés auprès des étudiants de la promotion 2019-2020 du DU Passerelle (j'y reviendrai dans la troisième partie de ce mémoire), l'un d'eux a déclaré, en parlant de son expérience dans la formation : « c'était trop facile d'être ensemble ». Devant ce constat, il me semble primordial de maintenir des cours spécifiques aux étudiants du DU Passerelle dans la nouvelle maquette.

2. La pédagogie différenciée pour gérer l'hétérogénéité en classe

2.1. Définition du concept de pédagogie différenciée

La pédagogie différenciée, également nommée différenciation pédagogique, consiste à faire volontairement varier :

« l'ensemble des dispositions mises en œuvre par l'enseignant, qu'il s'agisse de la mise en forme du savoir, des activités proposées pour que les élèves y accèdent, de l'organisation temporelle et spatiale de la classe, des regroupements d'élèves, des règles instituées dans la classe et de la manière de les faire respecter, des formes d'évaluations, etc. » (Kahn, 2010 : 9).

Le but de cette pratique est de gérer l'hétérogénéité qui peut exister au sein du groupe-classe et donc de prendre en considération les différences entre apprenants pour réduire leurs inégalités.

Quant à la raison d'être de la pédagogie différenciée, elle peut reposer sur 2 fondements, comme le suggère cette deuxième considération :

La différenciation pédagogique naît d'une volonté double : remettre en question un mode de transmission du savoir (l'autorité absolue du maître) et tenir compte des différences de chacun. (David C. & Abry D., 2018 : 28)

Concernant les étudiants du DU Passerelle, ces différences peuvent être en lien avec leur langue d'origine, leur scolarisation antérieure, leur expérience migratoire, leur parcours en France ou encore leurs besoins linguistiques, comme je l'évoquais précédemment.

2.2. Les pistes pédagogiques concrètes de différenciation

Pour Feyfant (2016), les solutions pédagogiques de différenciation peuvent être regroupées sous 4 dispositifs « portant sur des éléments tels que les contenus, les productions d'élèves, les structures et les processus ». Je tenterai de les passer en revue tout en faisant le parallèle avec le DU Passerelle, toutes les pistes pédagogiques évoquées pouvant s'appliquer plus ou moins bien à la formation, aux étudiants en exil et au contexte universitaire.

Concernant la différenciation des contenus d'apprentissage, il s'agit « d'adapter et de proposer des contenus d'apprentissage en fonction des caractéristiques d'un.e élève ou d'un groupe d'élèves ». Cela peut notamment se traduire par le fait de proposer de travailler en équipe, d'utiliser le numérique, de faire travailler les apprenants sur une même tâche mais avec un matériel différent.

Cette première forme de différenciation est adaptée au contexte universitaire et à celui du DU Passerelle, dans la mesure où les étudiants peuvent être encouragés à travailler en groupe ou bien à utiliser le numérique en cours de langue comme dans d'autres types de cours.

Vient ensuite la différenciation des processus d'apprentissage, que Feyfant définit comme « les moyens utilisés par les élèves pour comprendre les contenus qui sont visés ». Il peut s'agir ici d'encourager les échanges de points de vue entre apprenants, de varier le temps dédié à une activité, de proposer un soutien à ceux qui en éprouvent le besoin via du tutorat, des ateliers, de l'accompagnement.

Ces suggestions de pratiques pédagogiques peuvent aussi s'appliquer au DU Passerelle. À titre d'exemple, en tant que stagiaire, j'ai été en charge d'aider individuellement les étudiants qui le souhaitaient dans la rédaction de leur dossier de FOU (ce dossier sur un thème de société faisait office d'évaluation dans le cours). En fonction des difficultés de chacun, mon soutien s'est focalisé sur la recherche en ligne ou encore sur le travail de synthèse de documents. Il s'agit bel et bien de pédagogie différenciée puisque tous les

étudiants n'ont pas eu recours à mon aide, et l'aide fournie a été différente selon les étudiants.

En ce qui concerne la différenciation des productions d'élèves, il s'agit pour l'auteur de « donner le choix des supports, des outils, selon les activités, mais aussi de moduler le format ou le type de travail au sein d'une même activité, le but étant que les élèves atteignent l'objectif fixé, à savoir (dé)montrer l'acquisition de connaissances ou compétences attendues ».

Je vois une limite à l'application de cette forme de différenciation dans le contexte universitaire. En effet, « l'acquisition de connaissances ou compétences attendues » est souvent (mais pas que) évaluée en fin de semestre via les examens. Dans ce cas, les modalités d'évaluation se voulant égalitaires, elles sont identiques pour tous les étudiants. Néanmoins, il est tout à fait possible, par exemple, de laisser aux étudiants le choix d'un thème qui leur « parle » pour une production écrite, qu'il s'agisse d'un examen terminal ou d'une simple activité au cours du semestre.

Enfin, toujours selon Feyfant, la différenciation des structures de travail « passe par l'organisation du temps et de l'espace, en aménageant la salle de classe (disposition des pupitres, accessibilité aux ressources), en facilitant le travail en groupes, en mettant en place un calendrier des activités évolutif et adaptable ».

Ce dernier type de différenciation est évidemment possible dans le contexte universitaire et dans celui du DU Passerelle. Je dirais même qu'il peut s'appliquer à n'importe quel contexte d'enseignement, quels que soient l'âge et le profil des apprenants. En effet, par exemple, modifier l'organisation spatiale de la salle de classe en fonction des modalités de travail (travail individuel, en binôme ou en groupe) est une pratique largement répandue chez les enseignants.

Concernant le DU Passerelle, ces diverses solutions pédagogiques permettant de gérer l'hétérogénéité en classe n'apparaissent pas dans la maquette de la formation puisqu'elles sont seulement et avant tout le reflet des pratiques enseignantes. Pour mon travail de refonte, il me semble toutefois pertinent de garder à l'esprit l'importance de la différenciation des processus d'apprentissage. En effet, continuer de proposer un accompagnement spécifique et du tutorat aux étudiants, comme j'ai pu le faire en tant que stagiaire, paraît indispensable pour la nouvelle maquette.

Chapitre 5. Apprendre la langue pour les études supérieures : les besoins en Français sur Objectifs Universitaires des étudiants en exil

Tout travail d'ingénierie pédagogique doit notamment permettre de prendre en compte les besoins pédagogiques des apprenants concernés. Pour ceux du DU Passerelle dont l'objectif est de reprendre des études en France, suivre des enseignements de Français sur Objectifs Universitaires est indispensable.

1. Le concept de Français sur Objectifs Universitaires

1.1. Définition et raison d'être du Français sur Objectifs Universitaires

Concernant les besoins linguistiques des étudiants en exil qui souhaitent reprendre ou poursuivre des études en France, il est important d'évoquer la déclinaison du FLE la plus appropriée à ce public : le Français sur Objectifs Universitaires (FOU). Les auteurs Mangiante et Parpette synthétisent les raisons pour lesquelles cet enseignement est primordial en vue de réussir à l'université :

La formation linguistique des étudiants allophones en vue d'une intégration dans l'université française ne peut s'appuyer sur les seules formations en français général dont les apprentissages de communication « pour tous », aussi diversifiés soient-ils, ne répondent pas aux savoir-faire langagiers déterminants à l'université, à savoir la réception orale des cours, et l'écriture des travaux de validation. (Mangiante & Parpette, 2012)

La définition donnée par Mourlhon-Dallies (2011) abonde dans ce sens, puisqu'elle estime pouvoir assimiler le FOU « à du français sur objectifs spécifiques destiné à des publics d'étudiants devant suivre leurs études dans un système universitaire français (ou francophone). ». L'auteur précise, en d'autres termes, que l'on peut parler de FOU pour « désigner le champ de préoccupations consistant à préparer au plan langagier des publics à suivre des études universitaires en français ».

Quant à Boukhannouche (2012), pour qui le FOU correspond à « une spécialisation au sein du FOS visant à préparer des étudiants à suivre des études supérieures dont la langue d'enseignement est le français », elle en précise les particularités :

- la « diversité des filières universitaires » : les étudiants qui suivent des cours de FOU peuvent être inscrits ou envisager de s'inscrire dans des domaines d'études tout à fait différents. C'est absolument ce que l'on constate avec les étudiants du DU Passerelle qui cherchent à s'orienter aussi bien vers l'architecture que les ressources humaines ou encore la communication, pour ne citer que ces exemples.

- les « besoins spécifiques » : pour les étudiants en FOU, il s'agit d'apprendre le français en vue de suivre des études supérieures et d'être en capacité de « comprendre des cours, prendre des notes, lire des livres spécialisés, passer des examens, rédiger des mémoires ou des thèses, etc. ».

- le « facteur temps » : comme toute formation, celle de FOU est limitée dans le temps et doit répondre aux besoins des apprenants dans un délai imparti.

L'enseignement du FOU est donc inévitable lorsqu'il s'agit d'apprenants amenés à étudier en France. Rien d'étonnant, donc, à ce que de tels cours fassent partie intégrante de la formation DU Passerelle. En effet, 39 heures lui sont dédiées dans la maquette 2020-2021, toutes dispensées au second semestre.

1.2. Les contenus enseignés en cours de Français sur Objectifs Universitaires

Comme l'explique Boukhannouche, la compétence universitaire que doivent acquérir les étudiants en cours de FOU se décline en fait en 3 composantes principales, qui sont d'ordre institutionnel, culturel et linguistique et méthodologique (Boukhannouche, 2012). Les contenus enseignés dans ce type de cours tournent donc autour des volets suivants :

- la « composante institutionnelle » concerne l'organisation générale de l'université ainsi que les diverses démarches administratives,

- la « composante culturelle » a trait aux cours de civilisation et aux sorties culturelles dont peuvent bénéficier les étudiants,

- la « composante linguistique et méthodologique » se rapporte aux compétences linguistiques que doivent développer les étudiants pour suivre les cours dans leurs différentes filières (le but étant de « comprendre le cours, prendre des notes, poser des questions, etc.), ainsi qu'aux compétences méthodologiques nécessaires à la réalisation de tâches telles que « rédiger un article, déterminer une problématique, synthétiser un document élaborer un plan de recherche, rédiger un mémoire ou une thèse, etc. ».

Au cours de mon stage auprès de la promotion 2020-2021 du DU Passerelle, dans le cadre du cours de FOU du second semestre, les étudiants ont dû rédiger un dossier abordant un sujet de société et incluant une problématique, les résumés de 2 articles de presse et un texte argumentatif défendant leur point de vue personnel par rapport au thème choisi. Ce travail universitaire, évalué à l'écrit et à l'oral avec une présentation individuelle, correspond bien à la « composante linguistique et méthodologique » évoquée plus haut.

Les sous-parties qui suivent se concentreront sur les aspects méthodologiques et institutionnels sur lesquels peuvent notamment porter les cours de FOU.

2. *Acquérir la méthodologie universitaire « à la française »*

Dans le cadre de leurs études en France, il est attendu des étudiants en exil (mais aussi de tous les autres, pourrait-on dire) qu'ils fassent preuve de certaines compétences méthodologiques. Ces dernières sont étroitement liées au concept de Français sur Objectifs Universitaires et présentent diverses dimensions.

2.1. *Une méthodologie universitaire culturellement marquée par la prépondérance de l'écrit*

Il convient dans un premier temps de définir ce qu'est la méthodologie universitaire. Si l'on se réfère au Larousse en ligne, la méthodologie se définit comme suit dans le langage courant : « ensemble des méthodes et des techniques d'un domaine particulier ». On peut déduire de cette définition que la méthodologie universitaire est constituée des méthodes et des techniques employées par les étudiants, dans le milieu universitaire, afin de comprendre et de produire du contenu.

Concernant les productions attendues des étudiants à l'université, elles diffèrent en fonction des pays et des cultures. Face à cette absence d'universalité, les étudiants doivent donc être sensibilisés aux attendus de leur système d'enseignement supérieur d'accueil. À ce sujet, Cavalla (2010) estime que les « étudiants locuteurs non natifs (LNN) du français » qui suivent des études de Master ou de Doctorat en France doivent entre autres surmonter « une difficulté d'ordre culturel au travers de la méthodologie : ils doivent s'adapter aux exigences méthodologiques du système universitaire français ». Je pense que cette considération peut être élargie au premier cycle des études qui requiert également des compétences méthodologiques spécifiques.

Hamez (2011) confirme l'existence de ces difficultés chez les étudiants internationaux en général, et précise que les didacticiens du FLE s'interrogent notamment sur « les besoins particuliers des étudiants allophones amenés à produire des genres d'écrits spécifiques à leur contexte d'étude qui relèvent de ce que l'on appelle aujourd'hui la littéracie académique ou universitaire ». Si la recherche se focalise entre autres sur l'écrit, c'est parce qu'il peut être très difficile pour les étudiants en exil de s'adapter aux attentes méthodologiques et de développer rapidement les compétences de production

écrite exigées par l'université française. En effet, ils n'y ont pas été formés dans leur pays d'origine, comme le suggèrent Mangiante et Parpette :

La réception orale des cours doit aboutir à la production d'écrits répondant à des règles d'écriture précises, souvent implicites car les étudiants français sont censés avoir été préparés dès le secondaire à leur rédaction. Ces règles déterminent en quelque sorte des genres textuels universitaires qui constituent la majeure part de l'évaluation. (Mangiante & Parpette, 2012)

Parmi les productions écrites demandées aux étudiants, Hamez (2011) cite à titre d'exemple « l'essai argumenté » qui « initie les étudiants à l'art de la controverse très cultivé dans l'espace francophone ». L'auteur précise que la recherche au sujet de ce genre d'écrit a mis en relief « des différences rhétoriques dues à des conventions d'écriture acquises au sein des diverses cultures éducatives ». Elle évoque en outre « la dissertation, genre d'écrit souvent exigé en France [...] parfois identifié comme étant typiquement français », étayant l'idée selon laquelle les types d'écrits et donc la méthodologie universitaire qui les régit portent des marques culturelles.

Puisque l'évaluation repose essentiellement sur les écrits des étudiants (restitution de cours, dissertation, synthèse, commentaire, etc.), dont la qualité dépend de leur maîtrise de la méthodologie, on comprend pourquoi il est si important d'acquérir ces compétences et de donc de s'approprier la « culture universitaire à la française » (Mangiante & Parpette, 2012) pour réussir dans l'enseignement supérieur. Au vu de ces constats, il est fondamental que les cours de FOU soient conservés dans la nouvelle maquette du DU Passerelle, voire qu'ils gagnent en importance.

2.2. Méthodologie universitaire et compétences numériques

Il suffit de fréquenter les amphithéâtres ou les salles de classe de l'université française pour voir que l'usage des outils numériques s'est généralisé : les contenus des cours sont projetés à l'aide de vidéoprojecteurs, les étudiants prennent des notes sur leur ordinateur, la communication entre enseignants, personnels administratifs et étudiants se fait essentiellement par mail, les emplois du temps peuvent être consultés en ligne, etc. Surtout, les étudiants doivent rédiger la majorité de leurs travaux écrits et préparer leurs exposés oraux sur ordinateur, ce qui nécessite forcément une certaine maîtrise du numérique.

J'ai pu constater au cours de mon stage que les étudiants du DU Passerelle n'avaient pas tous le même niveau de compétences quant à l'utilisation des logiciels informatiques (Word et Powerpoint par exemple) et d'Internet (recherche d'informations,

navigation sur l'environnement numérique de l'université, etc.). Certains ont même éprouvé de grandes difficultés techniques dans la rédaction de leur dossier en cours de FOU, ce qui peut être expliqué par divers facteurs. En effet, les auteurs Collin et Karsenti ont démontré l'influence de la culture d'origine des étudiants internationaux (ce qui inclut les étudiants en exil) sur « leur accès et leurs usages des TIC¹⁶ en vue de leur intégration académique et sociale » (2012). Selon eux, certaines langues d'origine de ces étudiants sont sous-représentées sur Internet, « certains traits culturels induisent des pratiques plus ou moins proches de celles préconisées sur Internet », et la tradition orale de transmission du savoir de certaines ethnies africaines se concilie mal avec la primauté de l'écrit en ligne. Outre ces aspects d'ordre culturel, les auteurs évoquent « le niveau de développement socioéconomique du pays d'origine » qui influe sur « le niveau de développement technologique et infrastructurel » des sociétés, « la nature des régimes politiques nationaux » qui contrôlent parfois l'accès à Internet voire censurent certains contenus, et « la compétence à lire et à écrire et les compétences informatiques » qui sont plus ou moins développées d'un étudiant à un autre.

Tous ces facteurs, qu'ils soient économiques, culturels ou individuels, influent donc sur les habitudes d'usage et la maîtrise du numérique des étudiants en exil. Or, l'université française accorde une place très importante à l'écrit et la méthodologie universitaire requiert des connaissances informatiques solides puisque nombre de productions écrites doivent être réalisés sur ordinateur par les étudiants. Il apparaît donc essentiel que les étudiants inscrits en DU Passerelle disposent d'une réelle compétence numérique en vue de réussir leur poursuite ou reprise d'études. On peut donc s'attendre à ce que les cours de FOU abordent ces aspects techniques, voire que la nouvelle maquette comprenne des cours d'informatique à part entière.

3. La nécessité de comprendre le fonctionnement des études en France

Si les étudiants en exil possèdent les compétences linguistiques et méthodologiques nécessaires à leur réussite dans l'enseignement supérieur français, encore faut-il qu'ils sachent comment fonctionne leur système universitaire d'accueil.

¹⁶ Technologies de l'Information et de la Communication.

3.1. Apprivoiser un nouveau système universitaire

Pour les étudiants du DU Passerelle qui intègrent une formation supérieure après l'obtention de leur diplôme, il est crucial de se familiariser avec le système universitaire français et tout ce qu'il comporte :

Nombre d'années des diplômes, conditions d'accès, semestrialisation, combinaison entre majeure et mineures, différentes sessions d'examens, etc., toutes ces données structurent le déroulement des études et doivent être connues précisément des étudiants. (Mangiante & Parpette, 2012)

De toute évidence, ces préoccupations peuvent être élargies aux étudiants étrangers en général, voire aux néo-bacheliers qui s'appêtent à quitter le lycée pour intégrer une formation dans l'enseignement supérieur.

Les étudiants en exil qui s'installent en France pour y étudier se trouvent en effet face à un système qui leur était très probablement inconnu jusqu'alors, et cette nouveauté peut conduire à des quiproquos. Bien qu'il ne concerne pas des étudiants exilés, l'exemple donné par Mourlhon-Dallies à ce sujet est parlant :

En effet, il arrive qu'un étudiant connaisse parfaitement les normes rédactionnelles d'une dissertation mais bâcle son travail parce que culturellement, il pense avoir une deuxième chance et s'imagine pouvoir le refaire pour la semaine suivante. Cela a été rapporté plusieurs fois à Paris 3 dans notre département de FLE où des étudiants suédois se référaient au fonctionnement institutionnel de leur pays d'origine sans se situer dans le cadre universitaire français. (Mourlhon-Dallies, 2011)

Les compétences linguistiques et méthodologiques, bien qu'essentielles, ne suffisent donc pas à la réussite des étudiants. Ces derniers doivent également connaître au mieux le système universitaire dans lequel ils évoluent pendant leur cursus.

3.2. Le casse-tête de l'orientation

Pendant mon stage auprès des étudiants du DU Passerelle, j'ai pu constater de façon empirique qu'il n'était pas facile pour les étudiants en exil d'anticiper et d'effectuer les démarches d'orientation, loin de là. Les procédures et les plateformes de candidature diffèrent en effet d'une filière à une autre : E-candidat pour les candidats à un Master de l'UGA, Parcoursup pour les candidats à un BTS, Taïga Admission pour les candidats aux écoles nationales supérieures d'architecture, etc. S'y retrouver parmi toutes les informations est loin d'être aisé et j'ai donc passé plusieurs heures à accompagner les étudiants dans leurs démarches.

Le réseau MEnS (Migrants dans l'Enseignement Supérieur), association regroupant les établissements d'enseignement supérieur français engagés dans l'accueil des étudiants et des chercheurs en exil, déplore également cette complexité. Dans une note de synthèse datant de février 2021¹⁷, le réseau estime notamment que « Parcoursup n'est pas adapté aux étudiant·e·s exilé·e·s ; la procédure est fastidieuse et les algorithmes les écartent d'emblée », mais aussi que « les procédures d'inscriptions sont peu claires, différentes d'un établissement à l'autre ». À ce propos, Van Tilburg (2002) précise qu'il est primordial de « conseiller les étudiants afin de les aider à choisir les études les plus adaptées, compte tenu des besoins de la société et de leurs aptitudes propres. »

Bien que les démarches d'orientation soient complexes et parfois inadaptées aux étudiants en exil, elles font bel et bien partie du système universitaire français. Ces étudiants installés en France, dont ceux qui sont inscrits en DU Passerelle, doivent donc s'efforcer de comprendre les diverses procédures afin de mener à bien leur projet de reprise d'études. Il me semble donc important de maintenir des heures d'accompagnement à l'orientation dans la nouvelle maquette de la formation.

¹⁷Cette note de synthèse est disponible [en ligne](#).

Partie 3

-

La refonte de la maquette du DU Passerelle : de l'état des lieux aux modifications

Chapitre 6. Recueil de données

Avant toute décision de modification de la maquette, il a fallu recueillir diverses données via des documents tout d'abord, puis des entretiens. Ce travail d'enquête était nécessaire en vue de faire un état des lieux des pratiques et de fixer précisément les objectifs de la refonte.

1. La maquette actuelle : état des lieux

1.1. La maquette-cadre nationale : contraintes réglementaires

Le DU Passerelle étant un diplôme habilité par le Ministère français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), son fonctionnement est encadré par une maquette nationale (cf. annexe 2). Ce document-cadre, à l'origine proposé par le réseau MEnS et approuvé par le MESRI, donne aux établissements qui offrent la formation les grandes lignes à suivre quant à la nature des enseignements à dispenser et aux volumes horaires associés.

Des recommandations générales sont également communiquées dans cette maquette-cadre : envisager l'obtention du C2i¹⁸, permettre aux étudiants de suivre des cours d'anglais si cela est nécessaire à la formation qu'ils envisagent de suivre après le DU, faire en sorte que la formation soit semestrialisée afin que le DU puisse être validé à chaque fin de semestre.

Tous les deux ans, les établissements qui dispensent la formation DU Passerelle doivent renouveler l'habilitation de leur DU en communiquant leur maquette au réseau MEnS. Cela permet de vérifier que la formation, quel que soit l'établissement, répond bien aux préconisations de la maquette-type et ainsi d'assurer une certaine harmonie au niveau national.

1.2. Les limites de la maquette actuelle

C'est parce que la maquette du DU Passerelle pouvait être améliorée que la mission de refonte m'a été confiée.

Concernant les cours de langue tout d'abord, tous les étudiants suivent des cours spécifiques à la promotion et de niveau B1 au premier semestre. Ils sont ensuite répartis

¹⁸ Le C2i (certificat informatique et internet), délivré par les établissements d'enseignement supérieur français, atteste le niveau des compétences des étudiants quant à l'utilisation des outils numériques et d'internet.

dans des sous-groupes de niveau B2 au second semestre, les cours de langue étant mutualisés avec les DUEF. Face à l'hétérogénéité de niveau linguistique qui peut exister, cette progression n'est pas toujours appropriée et peut démotiver certains étudiants, voire les pousser à abandonner la formation (Adami, 2012). En effet, certains ne parviennent pas à valider pas le niveau B1 à la fin du premier semestre. Ils continuent alors de suivre des cours de niveau B1 au deuxième semestre et se trouvent dans l'incapacité de valider le diplôme, atteindre le niveau B2 faisant partie des objectifs de la formation. Au contraire, d'autres étudiants commencent la formation avec un niveau proche du B2 et pourraient valider un diplôme niveau C1 si c'était possible.

Un autre constat porte sur la lisibilité et l'équilibre de la maquette entre les deux semestres de la formation. La répartition entre les 211 heures du premier semestre et les 259 heures du second pourrait être revue afin d'étaler les enseignements et la charge de travail des étudiants de façon plus harmonieuse.

Il s'avère également que certains enseignements n'ont lieu qu'au premier ou qu'au deuxième semestre alors qu'ils pourraient être utiles tout au long de l'année. La notion de progression étant d'une grande importance (Nonnon, 2010), ces éléments conviennent d'être repensés. De plus, des actions mises en place dans le cadre de l'accompagnement au projet universitaire et professionnel des étudiants depuis plusieurs années ne sont pas comptabilisées dans la maquette, alors qu'elles représentent des heures de formation.

Le CUEF tient en outre à maintenir une promotion DU Passerelle identifiable en conservant des cours spécifiques à la promotion, sans pour autant isoler les étudiants des autres. Cela leur permet de s'intégrer à la communauté universitaire locale tout en répondant à leur besoin d'appartenance (cf. pyramide des besoins de Maslow, chapitre 6, sous-partie 1.3.), et de favoriser une certaine solidarité entre eux (Guilbert, 2015). Il ne faut pas oublier néanmoins que les cours spécifiques au DU Passerelle et donc non mutualisés avec d'autres formations représentent un coût certain qu'il convient de maîtriser, le budget du diplôme n'étant pas illimité.

2. Le DU Passerelle dans les autres centres universitaires français

En 2021, la formation DU Passerelle est dispensée dans 33 universités françaises, chacune ayant adapté la maquette selon les contraintes ou opportunités locales. Interroger les responsables pédagogiques du DU Passerelle travaillant dans des centres d'enseignement du FLE semblables au CUEF s'est donc avéré une étape incontournable.

Les échanges ont eu lieu avec l'Université d'Angers, Le Mans Université, l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3, et l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

2.1. Annualisation vs semestrialisation du diplôme

Depuis sa mise en place à Grenoble, le DU Passerelle est annualisé. Autrement dit, les étudiants inscrits suivent la formation pendant une année universitaire complète, de septembre à mai. En cas d'abandon en cours d'année (pour des raisons personnelles, médicales ou autres), à la fin du premier semestre par exemple, le diplôme ne peut donc être obtenu. Ce fonctionnement n'est pas le même dans toutes les universités, puisque certaines ont fait le choix de semestrialiser la formation. Dans ce cas, les étudiants valident un DU Passerelle par semestre (par exemple, un DU Passerelle A2 puis un DU Passerelle B1 ou encore uniquement un DU Passerelle B2 au premier ou deuxième semestre).

Ces deux modes de fonctionnement dépendent des contraintes internes propres à chaque institution. Cependant, la maquette nationale recommande de semestrialiser la formation.

2.2. La mutualisation des cours de langue avec d'autres formations

Dans la très grande majorité des centres interrogés, les cours de langue sont mutualisés avec les DUEF, ce qui présente plusieurs avantages.

Concernant le niveau linguistique d'abord, cela donne à l'institution la possibilité de dispenser des cours de langue de niveaux variés : si par exemple il existe des DUEF A2, B1, B2 et C1 dans un même centre, alors on peut envisager qu'il existe autant de DU Passerelle. De plus, pouvoir répartir les étudiants dans différents groupes permet d'être plus en adéquation avec leur niveau, d'avoir des groupes au niveau plus homogène et, par conséquent, d'éviter les abandons et de maintenir la motivation des apprenants (cf. chapitre 6, sous-partie 1.2.).

Par ailleurs, le fait de mélanger les étudiants du DU Passerelle à ceux des DUEF peut favoriser leur intégration académique. En effet, non isolés des autres étudiants du CUEF, ils s'intègrent comme ils le feront après l'obtention du diplôme, à leur entrée dans une nouvelle formation universitaire. Parallèlement à ces cours de langue, maintenir des cours spécifiques à la promotion permet de répondre à leur besoin d'appartenance, comme nous l'avons évoqué précédemment.

Enfin, il y a un aspect économique à ne pas négliger : financièrement, il est intéressant d'intégrer les étudiants du DU Passerelle dans les cours de langue des DUEF puisque les groupes existent déjà (en fonction des effectifs, il se peut toutefois qu'en intégrant les étudiants du DU Passerelle, un groupe supplémentaire doive être ouvert).

2.3. Des interrogations communes

Nous avons réalisé au cours des entretiens que nous partageons certaines interrogations avec les autres centres. La première concerne l'intégration de cours d'anglais dans la maquette du DU Passerelle, proposer ces derniers faisant partie des recommandations de la maquette-cadre.

Un autre questionnement commun aux différentes institutions se rapporte à la possibilité pour les étudiants de réaliser un stage professionnel de courte durée. Certaines le proposent déjà, d'autres envisagent de le faire. S'il s'agit d'une réelle opportunité pour les étudiants de découvrir le monde du travail en France, la mise en place de tels stages n'est peut-être pas si aisée d'un point de vue administratif. Faut-il notamment établir une convention de stage ? La question était en attente de réponse à ce stade.

Enfin, nous avons échangé autour de l'intégration éventuelle de cours d'informatique dans la maquette du DU Passerelle. Le constat est le même pour chacun des centres interrogés : certains étudiants ont des compétences limitées dans ce domaine, ce qui ne leur facilite pas la réalisation des travaux demandés par les enseignants, l'accès aux services numériques des universités, etc.

Cette première étape d'état des lieux a permis de répondre à certaines interrogations, d'en soulever d'autres, mais aussi de nous conforter dans des idées d'évolutions de la maquette. J'ai ensuite mené des entretiens avec des étudiants de la promotion 2019-2020, qui ont désormais du recul sur la formation, et dont l'avis a permis de valider quelques points en suspens.

Au vu des limites de la maquette actuelle, de la maquette-cadre et des pratiques des autres centres universitaires, plusieurs hypothèses se présentent à l'issue de cette première étape d'état des lieux. En effet, il est envisageable de :

- semestrialiser la formation afin que les étudiants puissent obtenir un DU Passerelle à chaque fin de semestre,

- mutualiser les cours de langue avec les DUEF dès le premier semestre,
- rééquilibrer les volumes horaires entre les deux semestres,
- dispenser certains cours dès le premier semestre alors qu'ils ne le sont qu'au deuxième actuellement (je pense notamment aux cours de FOU),
- proposer des cours d'informatique, même s'ils n'aboutissent pas sur l'obtention du C2i,
- permettre aux étudiants qui le souhaitent de suivre des cours d'anglais,
- permettre aux étudiants qui le souhaitent d'effectuer un stage.

Il convient de garder certaines de ces hypothèses à l'esprit en vue des entretiens avec les étudiants de la promotion DU Passerelle 2019-2020, qui ont désormais repris un cursus d'études supérieures.

3. Enquête auprès des étudiants de la promotion 2019-2020

L'évaluation d'une formation ne peut se faire sans l'avis des apprenants eux-mêmes, c'est pourquoi interroger des étudiants de la promotion 2019-2020 du DU Passerelle s'est révélé essentiel. Pendant mon stage, je me suis donc entretenue avec 5 de ces anciens étudiants (ces entretiens ne sont pas retranscrits car ils n'ont pas été enregistrés).

3.1. Profil des étudiants interrogés

Le tableau ci-dessous donne quelques informations concernant les 5 étudiants interrogés.

	Pays de nationalité	Statut administratif actuel	Formation suivie en 2020-2021
Étudiant(e) 1	Angola	Demandeur d'asile	DUT Réseaux et télécommunications
Étudiant (e) 2	Afghanistan	Bénéficiaire de la protection subsidiaire	Bachelor Business international
Étudiant (e) 3	Syrie	Réfugié	L1 Arts du spectacle
Étudiant (e) 4	Albanie	Absence de statut	L3 Information et communication
Étudiant (e) 5	Angola	Demandeur d'asile	BTS Gestion des PME

Figure 9 - Profil des étudiants de la promotion 2019-2020 du DU Passerelle interrogés

Cet échantillon de la promotion 2019-2020 du DU Passerelle se caractérise par sa diversité. En effet, 4 nationalités différentes sont représentées, tous n'ont pas le même statut administratif au moment des entretiens et ils sont inscrits dans des formations variées en 2020-2021, année qui suit leur obtention du DU Passerelle.

3.2. Élaboration du questionnaire

Les entretiens avaient pour but d'obtenir l'avis des étudiants sur le DU Passerelle en général, de voir s'ils rencontraient dans leurs études actuelles des difficultés potentiellement dues à des manquements de la formation, et d'entendre leurs suggestions quant à des améliorations possibles. Puisque des réponses longues à des questions ouvertes étaient attendues, ces entretiens ont été conçus selon le type semi-directif (ou compréhensif).

Grâce à sa souplesse, ce type d'entretien permet à la personne interrogée de s'exprimer librement, de s'attarder sur qu'elle souhaite. Comme Kaufmann l'explique néanmoins, une critique émise à l'égard de l'entretien semi-directif est qu'il peut mettre en exergue une certaine asymétrie sociale entre l'enquêteur et l'enquêté :

L'enquêteur doit s'approcher du style de la conversation sans se laisser aller à une vraie conversation : l'entretien est un travail, réclamant un effort de tous les instants. L'idéal est de rompre la hiérarchie sans tomber dans une équivalence des positions : chacun des deux partenaires garde un rôle différent. L'enquêteur est maître du jeu, il définit les règles et pose les questions : l'informateur au début se contente de répondre. (Kaufmann, 1996 :48)

Dans le cas des entretiens que j'ai menés, j'ai l'impression que mon statut d'étudiante, identique à celui des personnes interrogées, a permis de relativiser ce déséquilibre.

En accord avec ma tutrice de stage, j'ai élaboré le questionnaire suivant en guise de guide pour les entretiens :

- 1.** Aujourd'hui, quel regard portez-vous sur le DU Passerelle (exemple : année facile/difficile, tremplin, opportunité, etc.) ?
- 2.** Quelles difficultés rencontrez-vous aujourd'hui dans votre formation ? A votre avis, à quoi sont dues ces difficultés (exemples : rapidité des cours, difficultés à prendre des notes, nombreuses démarches à effectuer en dehors des cours, etc.) ?
- 3.** Qu'est-ce qui vous a le plus aidés dans le DU Passerelle ?
- 4.** Selon vous, quelles modifications/améliorations pourraient être apportées au programme du DU Passerelle ?

Je me doutais qu'il serait difficile pour les étudiants de répondre spontanément à la dernière question, c'est pourquoi j'avais envisagé des pistes, sortes de sous-questions, pour les orienter : possibilité de faire un stage, de suivre des cours d'anglais, poursuivre les ateliers de conversation au second semestre, équilibre entre les deux semestres, etc. Aborder ces thématiques précises m'arrangeait, puisqu'il s'agissait pour moi de valider les hypothèses émises au préalable.

3.3. Analyse des réponses des étudiants

Les entretiens n'ayant pas été enregistrés, c'est sur mes notes que se base l'analyse des réponses des étudiants (cf. tableau en annexe 6).

1. Aujourd'hui, quel regard portez-vous sur le DU Passerelle (exemple : année facile/difficile, tremplin, opportunité, etc.) ?

À cette première question, les étudiants interrogés ont tous tenu des propos élogieux par rapport au DU Passerelle. Ils voient la formation comme une réelle opportunité et en sont très satisfaits.

2. Quelles difficultés rencontrez-vous aujourd'hui dans votre formation ? A votre avis, à quoi sont dues ces difficultés (exemples : rapidité des cours, difficultés à prendre des notes, nombreuses démarches à effectuer en dehors des cours, etc.) ?

Les difficultés rencontrées par les étudiants interrogés dans leur formation actuelle varient. De l'intégration à la lecture des textes longs, en passant par les cours magistraux, tous ne citent pas les mêmes obstacles. La rapidité des cours en revanche est une difficulté commune à plusieurs étudiants.

3. Qu'est-ce qui vous a le plus aidés dans le DU Passerelle ?

Les cours de langue et les cours de FOU sont mentionnés par 4 étudiants sur les 5 interrogés. Spontanément, en évoquant les cours de FOU, deux étudiants m'expliquent qu'ils ne s'imaginaient pas que la méthodologie apprise pendant le DU Passerelle leur serait tant utile dans leurs nouvelles études supérieures. Cela m'amène à penser que davantage de cours de FOU pourrait servir, ou qu'ils pourraient commencer dès le premier semestre afin d'étaler l'apprentissage de la méthodologie universitaire.

4. Selon vous, quelles modifications/améliorations pourraient être apportées au programme du DU Passerelle ?

À cette question, rares sont les étudiants interrogés à avoir spontanément des idées d'amélioration du diplôme. En les orientant vers d'hypothétiques changements que nous envisagions (cf. hypothèses plus haut), j'ai pu recueillir leur avis par rapport à différents éléments. Les étudiants ne sont globalement pas favorables à l'ajout de cours d'anglais obligatoires dans la formation. Ils voient en revanche la possibilité de faire un stage comme une réelle opportunité de découvrir le monde du travail français. Ils relèvent également que le deuxième semestre est bien plus chargé que le premier en termes de travail à fournir, ce qui me laisse penser que le rééquilibrage des heures de formation entre les deux semestres est nécessaire. La majorité des étudiants estiment, avec du recul, qu'être intégrés aux cours de langue des DUEF tout au long de l'année présente plusieurs avantages : le niveau des cours est plus adapté à leurs besoins, ils peuvent rencontrer des étudiants aux nationalités variées et apprendre à travailler avec de nouvelles personnes. Tout porte donc à croire qu'il serait nécessaire de mutualiser les cours de langue dès le début de l'année universitaire. En outre, 2 étudiants sur 5 soulignent l'utilité des ateliers de conversation, l'un d'eux jugeant même que ces derniers pourraient se poursuivre au deuxième semestre, comme nous l'imaginions. Les étudiants interrogés n'ont pas relevé le fait que leurs compétences en informatique étaient insuffisantes, mais ma tutrice de stage et moi-même avons constaté sur le terrain qu'ils avaient des difficultés à utiliser les logiciels de traitement de texte et de présentation, et à naviguer sur l'environnement numérique de l'université. Cela nous pousse à croire que quelques cours d'informatique ne seraient pas inutiles.

De manière générale, j'ai senti beaucoup d'enthousiasme et de gratitude de la part des étudiants interrogés vis-à-vis de ce que leur a apporté le DU Passerelle. Ces entretiens ont été très utiles puisqu'ils nous ont permis de confronter nos hypothèses et leur ressenti sur la formation et ses éventuels manquements. Par exemple, après avoir échangé avec nos homologues d'autres universités, nous pensions qu'ajouter des cours d'anglais à la maquette était fondamental. Or, les étudiants interrogés estiment qu'il est trop compliqué d'apprendre plusieurs langues à la fois, ce qui nous a amenées à changer d'avis sur la question.

4. Au-delà des aspects pédagogiques : les contraintes pratiques à prendre en compte

Les contenus pédagogiques enseignés aux apprenants du DU Passerelle sont d'une importance évidente, mais il ne faut pas oublier que le CUEF qui dispense cette formation

doit répondre à des contraintes pratiques multiples. Qu'elles soient financières, organisationnelles, logistiques, réglementaires, ces dernières ne peuvent en aucun cas être négligées dans le processus d'actualisation de la maquette.

4.1. La viabilité financière

Comme je l'évoquais dans la première partie de ce mémoire (cf. sous-partie 2.1), la viabilité du DU Passerelle repose sur les fonds de plusieurs financeurs. Comme toute autre formation, quelle que soit l'institution qui la dispense, ce diplôme dispose d'un budget et représente des coûts qu'il faut impérativement prendre en considération dans la conception d'un programme d'enseignement. L'objet de ce mémoire n'est pas d'analyser le fonctionnement économique d'une formation, mais quelques exemples concrets et très simples concernant les coûts du DU Passerelle peuvent néanmoins être donnés :

- les heures de cours sont assurées par les enseignants du CUEF qui perçoivent un salaire,
- les cours de langue du second semestre sont mutualisés avec les DUEF et représentent donc un coût moins élevé que les cours de langue du premier semestre spécifiques au DU Passerelle,
- les activités sportives sont assurées et prises en charge à hauteur de 50% par le Service universitaire des activités physiques et sportives de l'université,
- les ateliers d'accompagnement à l'intégration universitaire sont assurés par un étudiant stagiaire qui perçoit une gratification.

Ces divers exemples montrent bien que chaque contenu d'enseignement présent dans la maquette du DU Passerelle représente des dépenses qu'il convient de mesurer. En effet, parvenir à l'équilibre entre le budget de la formation et les coûts qu'elle induit est indispensable.

Dans le cadre de la refonte de la maquette du DU Passerelle, les calculs ont été effectués par la directrice administrative et le gestionnaire financier du CUEF, spécialistes de ces questions. Leur expertise a permis de s'assurer que les évolutions pédagogiques de la maquette n'entravaient pas la viabilité financière du diplôme.

4.2. Les contraintes organisationnelles et logistiques

L'aspect organisationnel et logistique fait également partie des contraintes pratiques à considérer. Il convient d'abord de rappeler, même si cela peut sembler évident, que toute formation se traduit à un moment en un emploi du temps. Comme le rappellent Guerin et

Hoc (2009), la conception d'un emploi du temps revient à « associer des ressources (enseignants, matières, salles) à des tâches (étudiants), en tenant compte de contraintes, notamment temporelles ». Lors de la conception ou de la mise à jour d'une maquette, il faut donc d'abord veiller à ce que tous les enseignements puissent être dispensés, sans conflit d'emploi du temps, par les enseignants qui les assurent.

Par ailleurs, il arrive que les effectifs soient contraints par la taille des salles, qui ne peuvent recevoir plus d'un certain nombre d'étudiants. Quant aux salles spécifiques (postes informatiques, laboratoire de langue, etc.), elles sont partagées avec les autres promotions et doivent être disponibles au moment voulu.

Enfin, lorsque les étudiants du DU Passerelle doivent se rendre en dehors du campus pour les activités sportives, il faut veiller à ce qu'ils aient assez de temps pour regagner les locaux universitaires, ou leur domicile s'il s'agit de cours en ligne (cet impératif est particulièrement d'actualité dans le cadre de la crise sanitaire qui a largement diminué, voire supprimé à certaines périodes, les cours en présentiel).

Ces contraintes certes triviales ne peuvent en aucun cas être négligées puisqu'elles conditionnent le bon déroulement de la formation. Elles seront prises en compte par le service scolarité du CUEF lors de l'élaboration de l'emploi du temps de la promotion DU Passerelle.

Chapitre 7. Objectifs de la refonte et évolutions décidées

Les objectifs de la refonte ont été déterminés en fonction des limites de la maquette actuelle que nous avons observées, des échanges avec les centres universitaires qui dispensent la formation DU Passerelle et des entretiens avec les étudiants de la promotion 2019-2020. Ces objectifs seront passés en revue un à un, accompagnés des modifications décidées, et la nouvelle maquette valable pour l'année universitaire 2021-2022 se trouve en annexe 7.

1. Ajuster le déroulement et le contenu de la formation en général

1.1. La semestrialisation du diplôme

Conformément aux recommandations de la maquette nationale, il a été décidé de semestrialiser la formation, alors qu'elle était auparavant annuelle. Cette évolution de la maquette représente un changement majeur, puisque les étudiants auront désormais la possibilité de valider un diplôme par semestre. La semestrialisation a l'avantage d'éviter les sorties de formation sans diplôme : si des étudiants doivent arrêter la formation au bout d'un semestre, pour des raisons personnelles, médicales ou autres, ils pourront désormais obtenir un diplôme malgré tout. Le niveau du diplôme obtenu correspondra au niveau des cours de langue suivis pendant le semestre, et validés lors des examens.

La semestrialisation du diplôme a des conséquences sur l'organisation de la formation dans la mesure où, comme je le détaillerai dans les sous-parties qui suivent, les niveaux B1 et B2 sont désormais proposés dès le début de l'année universitaire, et des enseignements qui n'étaient dispensés et évalués qu'au premier semestre le sont désormais aussi au second.

1.2. Le maintien de cours spécifiques à la promotion

Conformément à la volonté du CUEF, des cours spécifiques à la promotion DU Passerelle sont maintenus dans la nouvelle maquette. Cela permet à la fois de :

- maintenir une promotion DU Passerelle identifiable sans isoler les étudiants DU Passerelle des autres étudiants du CUEF,
- répondre au besoin d'appartenance des étudiants en exil (cf. chapitre 6, sous-partie 1.3.), et favoriser la solidarité entre eux (Guilbert, 2015).

Dans la nouvelle maquette 2021-2022, il y a donc les cours de langue (UE1¹⁹ de la nouvelle maquette) et les cours dits « généraux » (UE3 de la nouvelle maquette) qui sont mutualisés avec les DUEF. Tous les autres enseignements sont spécifiques à la promotion DU Passerelle, à savoir :

- les cours de méthodologie universitaire (UE2 de la nouvelle maquette), soit 36 heures au total par semestre,
- les cours d'ouverture universitaire et professionnelle (UE4 de la nouvelle maquette), soit 26 heures par semestre,
- les ateliers (UE 5 de la nouvelle maquette), soit 16 heures par semestre.

Pour chaque semestre, quel que soit le niveau du DU Passerelle (B1, B2 ou C1), ces enseignements spécifiques à la formation DU Passerelle représentent 78 heures, soit environ un tiers des volumes horaires totaux.

1.3. Une meilleure intégration de l'accompagnement à la construction du projet universitaire et professionnel

La pédagogie différenciée inclut la notion de différenciation des processus d'apprentissage, selon laquelle il est important de proposer un soutien aux étudiants via du tutorat, des ateliers, de l'accompagnement (cf. chapitre 6, sous-partie 2.2). C'est pourquoi il est important de comptabiliser certaines actions qui ne l'étaient pas jusqu'à maintenant dans la maquette, et évidemment de conserver celles qui existent déjà.

En 2020-2021, de nombreuses démarches sont déjà mises en place en vue d'accompagner les étudiants du DU Passerelle dans la construction de leur projet universitaire et professionnel. En effet, ils rencontrent par exemple les conseillers en orientation de l'université, et les étudiants bénévoles d'une association viennent leur expliquer le fonctionnement de l'enseignement supérieur en France. Ces actions pérennes faisant partie intégrante de la formation, le volume horaire qui leur est dédié sera désormais comptabilisé et intégré dans la maquette. En outre, un cours dédié à la construction du projet professionnel et universitaire voit le jour au deuxième semestre, ainsi que des heures de tutorat assurées par l'étudiant stagiaire recruté chaque année.

¹⁹ Les formations universitaires sont divisées en Unités d'Enseignement. Il s'agit d'ensembles de matières (parfois une seule) regroupées selon leur cohérence.

Afin que les étudiants aient l'opportunité de découvrir le monde du travail français, il leur sera désormais demandé de rencontrer un professionnel au deuxième semestre. Plus facile à mettre en œuvre qu'un stage en entreprise qui nécessite l'établissement d'une convention, cette rencontre fera l'objet d'un compte-rendu évalué écrit ou oral de la part des étudiants.

Ces diverses actions sont comprises dans le module d'orientation à l'intérieur de l'UE2 du premier semestre, et dans l'UE 4 Ouverture universitaire et professionnelle du deuxième semestre.

1.4. La création d'un cours d'initiation à l'informatique

Les étudiants en exil ayant besoin d'acquérir des compétences en numériques en vue de leur poursuite d'études (cf. chapitre 5, sous-partie 2.2), la décision a été prise d'ajouter un cours d'informatique de 6 heures au premier semestre de la formation DU Passerelle. D'une part, cet enseignement permettra aux étudiants de se familiariser avec les outils numériques de l'université (messagerie étudiante, emploi du temps en ligne, accès aux ordinateurs en salle informatique, etc.). D'autre part, l'enseignant en charge du cours pourra voir ou revoir avec eux le fonctionnement des logiciels de traitement de texte (type Word) et de présentation (type Powerpoint) par exemple. Cela ne peut que leur être favorable, l'usage du numérique étant incontournable pour les travaux écrits notamment.

2. Mieux s'adapter au niveau linguistique des étudiants

Il est d'une importance cruciale de gérer au mieux l'hétérogénéité des besoins linguistiques des étudiants en exil, pour que ceux-ci restent motivés pendant leur formation en langue française, quelle qu'elle soit (Adami, 2012). C'est pourquoi il a été décidé de mutualiser les cours de langue avec les DUEF dès le premier semestre et de créer un DU Passerelle C1.

2.1. La mutualisation des cours de langue dès le premier semestre

Mutualiser les cours de langue dès le premier semestre nous a paru être la solution idéale, les étudiants étant ainsi intégrés dans des sous-groupes de niveaux différents (par exemple, B1.1, B1.2, B1.3, etc.) plus proches de leurs besoins linguistiques réels. Cela signifie que les étudiants peuvent désormais suivre plusieurs schémas de formation :

- DU Passerelle B1 au premier semestre, puis à nouveau DU Passerelle B1 au second semestre en cas d'échec aux examens de fin de premier semestre,

- DU Passerelle B1 au premier semestre, puis DU Passerelle B2 au second semestre en cas de réussite aux examens de fin de premier semestre,
- DU Passerelle B2 au premier semestre, puis à nouveau DU Passerelle B2 au second semestre en cas d'échec aux examens de fin de premier semestre,
- DU Passerelle B2 au premier semestre, puis DU Passerelle C1 au deuxième semestre (cette nouveauté fait l'objet de la sous-partie qui suit) en cas de réussite aux examens de fin de premier semestre.

La progression des apprentissages étant d'une importance considérable (Nonnon, 2010), il était essentiel de repenser l'évolution temporelle des cours de langue.

Par ailleurs, cette modification peut sembler aller à l'encontre du besoin d'appartenance des étudiants, mais il n'en est rien puisqu'en parallèle des cours de langue, des cours spécifiques à la promotion DU Passerelle sont maintenus.

2.2. La création d'un DU Passerelle C1 au second semestre

En 2020-2021, rappelons que le DU Passerelle fonctionne à l'année universitaire : les cours de langue sont de niveau B1 pour toute la promotion au premier semestre, puis les étudiants sont répartis dans les différents cours de langue de niveau B2 des DUEF au second semestre. Cette progression est adéquate pour les étudiants qui commencent la formation avec un niveau B1, réussissent les examens de fin de premier semestre, puis entrent dans le niveau B2 au deuxième semestre, avant de réussir les examens de fin d'année.

Qu'en est-il néanmoins pour les étudiants qui arriveraient avec un niveau B2 en début d'année universitaire ? Jusqu'à maintenant, ces étudiants étaient limités par la progression B1-B2 de la formation, alors que certains auraient éventuellement pu valider un niveau supérieur. C'est pourquoi il a été décidé de créer un DU Passerelle C1 au second semestre uniquement. Ainsi, les étudiants commençant la formation avec un niveau B2 ont la possibilité de valider le niveau B2 à la fin du premier semestre, et de poursuivre la formation en intégrant les cours de langue de niveau C1 des DUEF au deuxième semestre. Cela concernera certes peu d'étudiants, mais il nous a semblé important d'offrir cette opportunité.

Il n'est pas pertinent, en revanche, de proposer un DU Passerelle C1 dès le premier semestre. En effet, on imagine aisément qu'un étudiant avec un niveau C1 en langue dès le

premier semestre n'aurait pas besoin d'une formation intensive d'une année universitaire complète pour intégrer une formation dans l'enseignement supérieur.

2.3. Les conséquences sur les modalités d'évaluation sommative

Repenser la partie linguistique de la maquette du DU Passerelle impose de vérifier que les modalités d'évaluation sommative sont toujours adéquates, ou s'il faut les revoir (cf. chapitre 4, sous-partie 3.2.). Dans notre cas, la mutualisation des cours de langue avec les DUEF dès le premier semestre et la création d'un DU Passerelle C1 n'imposent pas de revoir les modalités d'évaluation. En effet, ces dernières sont identiques à celles des DUEF : par exemple, si le cours de compréhension de l'écrit est évalué à l'écrit pendant une épreuve de 90 minutes pour les étudiants des DUEF, il en sera de même pour les étudiants du DU Passerelle.

3. Rendre la maquette plus lisible et plus équilibrée entre les deux semestres

Un autre objectif de la refonte est de faire en sorte que la maquette soit plus lisible, tout en rééquilibrant les volumes horaires entre les deux semestres.

3.1. L'harmonisation des unités d'enseignement entre les deux semestres

La maquette 2019-2020 est divisée selon plusieurs Unités d'Enseignement (UE), qui sont différentes d'un semestre à l'autre :

- au premier semestre : UE1 Compétences linguistiques et pragmatiques, UE2 Compétences culturelles, UE3 Ateliers,
- au deuxième semestre : UE1 Compétences linguistiques et pragmatiques, UE2 Méthodologie universitaire, UE3 Compétences culturelles, UE4 Ouverture universitaire, UE5 Ateliers.

Il a été décidé d'harmoniser les UE entre chaque semestre afin de rendre la maquette plus lisible. La nouvelle maquette est donc divisée ainsi, au premier semestre comme au deuxième semestre :

- UE1 Compétences linguistiques et pragmatiques,
- UE2 Méthodologie universitaire,
- UE3 Compétences culturelles,
- UE4 Ouverture universitaire et professionnelle,
- UE5 Ateliers.

3.2. Le rééquilibrage des volumes horaires

En observant la maquette 2020-2021, il est aisé de constater le déséquilibre horaire entre les deux semestres : 211 heures au premier, puis 259 heures au second. Cette répartition inégale du volume horaire annuel a été soulevée par les étudiants de la promotion DU Passerelle 2019-2020. Désormais, chaque semestre comprend 260 heures. Cette augmentation du volume horaire peut paraître importante, mais elle est nécessaire dans une logique d'équité entre étudiants et d'uniformité des diplômés. En effet, puisque la formation devient semestrielle, il est logique qu'un DU Passerelle obtenu au premier semestre représente la même charge de travail qu'un DU Passerelle obtenu au deuxième semestre.

3.3. La duplication de certains enseignements

Outre les cours de langue, la progression a été revue pour les ateliers de conversation et les cours de FOU. Concernant les ateliers de conversation tout d'abord, ils sont maintenus au second semestre alors qu'il n'y en avait qu'au premier jusqu'à maintenant. Les étudiants de la promotion 2019-2020 ont émis ce souhait, estimant que ces ateliers leur permettaient d'être plus à l'aise à l'oral.

Par ailleurs, nous avons vu qu'il était indispensable de dispenser aux étudiants en exil des cours de FOU, puisque ceux-ci leur permettent d'acquérir les compétences méthodologiques nécessaires à leur réussite dans l'enseignement supérieur, en s'appropriant la « culture universitaire à la française » (Mangiante & Parpette, 2012). Les cours de FOU sont évidemment maintenus, mais la nouveauté est qu'ils seront enseignés dès le premier semestre afin d'y initier les étudiants en douceur.

4. Nouvelle maquette : synthèse et version simplifiée

La nouvelle maquette 2021-2022 détaillée se trouve en annexe 7, mais il me semble pertinent d'en fournir une version simplifiée ci-dessous, par niveau et par semestre.

DU PASS B1 2021-2022			
Intitulé UE	Heures	Points	
S1	UE1 - Compétences linguistiques et pragmatiques		
	156	240	
	Compréhension de l'oral		50
	Compréhension de l'écrit		60
	Expression orale	130	50
	Expression écrite libre		30
	Expression écrite dirigée		30
	Lexique	26	20
	UE2 - Méthodologie universitaire		
	36	20	
	Initiation informatique	6	0
	Initiation au Français sur Objectifs Universitaires	18	20
	Module d'orientation (intervenants extérieurs)	12	0
	UE3 - Compétences culturelles		
	26	20	
	Culture et société	26	20
	UE4 - Ouverture universitaire et professionnelle		
	26	10	
	Activités culturelles et/ou sportives	26	10
	UE5 - Ateliers		
16	10		
Ateliers de conversation et/ou d'écriture	16	10	
Total S1	260	300	

Figure 10 - Maquette 2021-2022 simplifiée du DU Passerelle B1 au premier semestre

DU PASS B1 2021-2022			
Intitulé UE	Heures	Points	
S2	UE1 - Compétences linguistiques et pragmatiques		
	156	240	
	Compréhension de l'oral		50
	Compréhension de l'écrit		60
	Expression orale	130	50
	Expression écrite libre		30
	Expression écrite dirigée		30
	Lexique	26	20
	UE2 - Méthodologie universitaire		
	36	20	
	Français sur Objectifs Universitaires	36	20
	UE3 - Compétences culturelles		
	26	20	
	Cours général B1 au choix	26	20
	UE4 - Ouverture universitaire et professionnelle		
	26	10	
	Construction projet professionnel et universitaire	12	5
	Stage professionnel (ou rencontre avec un professionnel)	6	5
	Tutorat	8	0
	ETC facultatif		0
UE5 - Ateliers			
16	10		
Ateliers de conversation et/ou d'écriture	16	10	
Total S2	260	300	

Figure 11 - Maquette 2021-2022 simplifiée du DU Passerelle B1 au second semestre

DU PASS B2 2021-2022		
Intitulé UE	Heures	Points
UE1 - Compétences linguistiques et pragmatiques	130	240
Compréhension de l'oral	104	50
Compréhension de l'écrit		50
Expression orale		50
Expression écrite dirigée		50
Lexique	26	40
UE2 - Méthodologie universitaire	36	20
Initiation informatique	6	0
Initiation au Français sur Objectifs Universitaires	18	20
Module d'orientation (intervenants extérieurs)	12	0
UE3 - Compétences culturelles	26	20
Culture et société	26	20
UE4 - Ouverture universitaire et professionnelle	26	10
Activités culturelles et/ou sportives	26	10
UE5 - Ateliers	16	10
Ateliers de conversation et/ou d'écriture	16	10
Total S1	234	300

Figure 12 - Maquette 2021-2022 simplifiée du DU Passerelle B2 au premier semestre

DU PASS B2 2021-2022		
Intitulé UE	Heures	Points
UE1 - Compétences linguistiques et pragmatiques	130	240
Compréhension de l'oral	104	50
Compréhension de l'écrit		50
Expression orale		50
Expression écrite dirigée		50
Lexique	26	40
UE2 - Méthodologie universitaire	36	20
Français sur Objectifs Universitaires	36	20
UE3 - Compétences culturelles	26	20
Cours général B2 au choix	26	20
UE4 - Ouverture universitaire et professionnelle	26	10
Construction projet professionnel et universitaire	12	5
Stage professionnel (ou rencontre avec un professionnel)	6	5
Tutorat	8	0
ETC facultatif		0
UE5 - Ateliers	16	10
Ateliers de conversation et/ou d'écriture	16	10
Total S2	234	300

Figure 13 - Maquette 2021-2022 simplifiée du DU Passerelle B2 au second semestre

DU PASS C1 2021-2022		
Intitulé UE	Heures	Points
UE1 - Compétences linguistiques et pragmatiques	130	240
Compréhension de l'oral		50
Compréhension de l'écrit	104	50
Expression orale		50
Expression écrite		50
Lexique	26	40
UE2 - Méthodologie universitaire	36	20
Français sur Objectifs Universitaires	36	20
S2 UE3 - Compétences culturelles	26	20
Cours général C1 au choix	26	10
Dossier savoir culturel		10
UE4 - Ouverture universitaire et professionnelle	26	10
Construction projet professionnel et universitaire	12	5
Stage professionnel (ou rencontre avec un professionnel)	6	5
Tutorat	8	0
ETC facultatif		0
UE5 - Ateliers	16	10
Ateliers de conversation et/ou d'écriture	16	10
Total S2	234	300

Figure 14 - Maquette 2021-2022 simplifiée du DU Passerelle C1 au second semestre

Ces tableaux simplifiés de la maquette 2021-2022 nous permettent d'observer facilement :

- la semestrialisation de la formation : un DU Passerelle B1 au second semestre, un DU Passerelle B2 au premier semestre et un DU Passerelle C1 au second semestre sont désormais disponibles,
- l'intégration des actions liées à l'accompagnement au projet universitaire et professionnel des étudiants,
- le rééquilibrage des volumes horaires : pour les niveaux B1 et B2, les volumes horaires sont identiques à chaque semestre,
- la lisibilité améliorée des contenus d'enseignement : pour tous les niveaux, les intitulés des UE sont identiques,
- l'enseignement du Français sur Objectifs Universitaires et les ateliers de conversation à chaque semestre, alors qu'ils n'étaient dispensés que pendant un semestre auparavant.

Conclusion

Pour les étudiants en exil ayant été forcés d'interrompre leurs études dans leur pays d'origine, le DU Passerelle représente une réelle opportunité de construire un projet universitaire et professionnel et, à long terme, d'être pleinement intégrés dans leur nouveau pays d'accueil en y trouvant un emploi. Ce dispositif, comme toute formation universitaire, est encadré par une maquette qui méritait d'être repensée en 2020-2021, d'où le projet de refonte qui m'a été confié par le CUEF.

Ce travail de mémoire nous a permis de constater qu'un tel projet d'ingénierie pédagogique nécessite de prendre en considération un grand nombre d'éléments. Tout d'abord, nous avons pu noter l'importance de réfléchir à la progression temporelle de la formation et à ses modalités d'évaluation, surtout sommative dans le cadre de notre refonte. Ensuite, analyser le public et ses besoins, dans notre cas, nous a permis de remarquer que les étudiants en exil ont des parcours antérieurs extrêmement variés et, par conséquent, des besoins linguistiques très hétérogènes pouvant être compensées par des pratiques de différenciation pédagogique. Ils forment néanmoins une communauté solidaire, mue par un fort besoin d'appartenance. En outre, leur but étant de reprendre des études en France, les étudiants du DU Passerelle doivent impérativement améliorer leurs compétences numériques, mais aussi suivre des cours de Français sur Objectifs Universitaires et ainsi acquérir la méthodologie universitaire « à la française ». Il faut également que le fonctionnement du système universitaire français leur soit familier et qu'ils comprennent les procédures d'orientation à suivre en vue de leur reprise d'études.

Ce cadrage théorique a été complété par un état des lieux de la maquette nationale et de la maquette locale actuelle, des entretiens avec d'autres centres universitaires dispensant la formation DU Passerelle et des étudiants de la promotion précédente. De plus, des contraintes pratiques, dont certaines peuvent paraître triviales de prime abord mais dont la prise en compte est essentielle pour le bon déroulement de la formation, ont également dû être considérées. En effet, la viabilité financière de la formation, tout comme la logistique interne au CUEF (gestion des salles et des emplois du temps), ne pouvaient en aucun cas être négligées.

Une fois ces données recueillies, nous avons pu définir les objectifs de notre refonte et décider des évolutions à mettre en place. Afin d'ajuster le déroulement et le contenu de la

formation, il a été décidé de semestrialiser le diplôme, de maintenir des cours spécifiques à la promotion, de renforcer l'accompagnement au projet universitaire et professionnel des étudiants et de créer un cours d'initiation à l'informatique. D'autre part, un autre objectif étant de mieux adapter la formation au niveau linguistique des apprenants, la décision a été prise de mutualiser les cours de langue avec les DUEF dès le premier semestre et de créer un DU Passerelle C1 au second semestre. Enfin, pour rendre la maquette plus lisible et plus équilibrée entre les deux semestres, l'intitulé des unités d'enseignement entre les deux semestres a été harmonisé, les volumes horaires rééquilibrés et certains enseignements dupliqués alors qu'ils n'étaient dispensés que sur un semestre auparavant.

Toutes ces évolutions paraissaient satisfaisantes à la fin de mon stage, mais il serait intéressant, à la fin de l'année universitaire 2021-2022, d'interroger les étudiants et les enseignants du DU Passerelle afin de dresser un bilan de la nouvelle maquette. En effet, ce n'est qu'après une année d'application de la nouvelle maquette que le CUEF pourra réellement évaluer l'impact des modifications.

Pour finir, je ne peux qu'espérer, pour les étudiants en exil accueillis en France, que la formation DU Passerelle continuera d'être dispensée pendant de nombreuses années, à l'Université Grenoble Alpes comme ailleurs, que ses financements se pérenniseront et que de nombreux diplômés verront leur projet universitaire et professionnel se concrétiser.

Bibliographie

Adami, H. (2012). La formation linguistique des migrants adultes. *Savoirs*, 29, 9-44. <https://doi.org/10.3917/savo.029.0009>

Adami, H. (2012). Aspects sociolangagiers de l'acquisition d'une langue étrangère en milieu social. In Adami, H., & Leclercq, V. (éds.), *Les migrants face aux langues des pays d'accueil : Acquisition en milieu naturel et formation*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 51-87.

Barrier, J., Quéré, O. & Vanneuville, R. (2019). La fabrique des programmes d'enseignement dans le supérieur : Pouvoir, curriculum et transmission des savoirs. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 13, n°1, 1-31. <https://doi.org/10.3917/rac.042.0001>

Boukhannouche, L. (2012). Le français sur objectif universitaire. *Amerika*, 7. <https://doi.org/10.4000/amerika.3437>

Carré, P., Caspar, P. (2011). *Traité des sciences et des techniques de la formation*. Malakoff : Dunod.

Cavalla, C. (2010). La méthodologie universitaire : forme et contenu. *Recherches et Applications - FDLM*, 153-161.

Collin, S. & Karsenti, T. (2012). Étudiants internationaux, intégration académique et sociale et TIC : une triade à explorer ?. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 9, 38-52. <https://doi.org/10.7202/1012901ar>

Conseil de l'Europe (2017). *Les migrations, une chance à saisir pour le développement européen*.

Cuq, J.-P. (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. CLE International.

David, C., Abry, D. (2018). *Classes multi-niveaux et pédagogie différenciée*. Paris : Hachette.

Feyfant, A. (2016). La différenciation pédagogique en classe. *Dossier de veille de l'IFÉ*, n°113. Lyon : ENS de Lyon.

Foegle, J. (2014). L'infra-statut de l'étudiant étranger. *Plein droit*, 103, 36-39. <https://doi.org/10.3917/pld.103.0036>

Guerin C., Hoc J.-M. (2009). La nature de l'expertise dans la résolution de problème de conception : le cas de la conception d'un emploi du temps universitaire. *5ème conférence Epique*, Nice, France, 57-64.

Guilbert, L. (2005). L'expérience migratoire et le sentiment d'appartenance. *Ethnologies*, 27, 5-32. <https://doi.org/10.7202/014020ar>

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (1951). *Convention de 1951 relative au statut des réfugiés*.

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (1967). *Protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés*.

Kahn, S. (2010). *Pédagogie différenciée*. Bruxelles : De Boeck.

Kaufmann, J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan.

Leclercq, V. 2012. La formation des migrants en France depuis l'alphabétisation des années 60. In Adami, H., & Leclercq, V. (éds.), *Les migrants face aux langues des pays d'accueil : Acquisition en milieu naturel et formation*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 173-196.

Mangiante J.-M., Parpette, C. (2012). Le Français sur Objectif Universitaire : de la maîtrise linguistique aux compétences universitaires. *Synergies Algérie*, 15, 147-166.

Maslow, A. (1943). A Theory of Human Motivation, *Psychological Review*, 50, 370-396.

Ministère de l'Intérieur (2015). *Le Guide du demandeur d'asile en France*.

Musial, M., Tricot, A. (2020). *Précis d'ingénierie pédagogique*. Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.

Nonnon, E. (2010). La notion de progression au cœur des tensions de l'activité d'enseignement. *Repères*, 41, 5-34.

Tagliante, C. (2005). *L'évaluation et le Cadre européen commun*. CLE International.

Tajfel, H. (1978). *Differentiation between social groups*. Londres : Academic Press.

Van Tilburg, P. (2002). L'enseignement supérieur : moteur du changement ou reflet des tendances : Récapitulatif des points de vue. *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, 14, 9-28.

Sigles et abréviations utilisés

CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

CAI : Contrat d'Accueil et d'Intégration

CECRL : Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

CIR : Contrat d'Intégration Républicaine

CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile

CPU : Conférence des Présidents d'Université

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CUEF : Centre Universitaire d'Études Françaises

DILF : Diplôme d'Initiation à la Langue Française

DU : Diplôme d'Université

DUEF : Diplôme Universitaire d'Études Françaises

FLE : Français Langue Étrangère

FOS : Français sur Objectifs Spécifiques

FOU : Français sur Objectifs Universitaires

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

MESRI : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

MEnS : Migrants dans l'Enseignement Supérieur

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

UE : Unité d'Enseignement

UGA : Université Grenoble Alpes

Table des illustrations

Figure 1 - Évolution du nombre de demandes d'asile en France depuis 1992	11
Figure 2 - Nationalité des demandeurs d'asile en France en 2019 et 2020.....	12
Figure 3 - Répartition des titres de séjour délivrés en 2020 par motif	13
Figure 4 - Année d'arrivée en France des étudiants de la promotion 2020-2021 du DU Passerelle	15
Figure 5 - Organigramme du CUEF (version de juillet 2021)	19
Figure 6 - Répartition des étudiants de la promotion DU Passerelle 2020-2021 par nationalité	20
Figure 7 - Schéma d'illustration de l'ingénierie pédagogique inspiré de de la métaphore de l'iceberg de Musial et Ticot.....	35
Figure 8 - Pyramide des besoins de Maslow	40
Figure 9 - Profil des étudiants de la promotion 2019-2020 du DU Passerelle interrogés	56
Figure 10 - Maquette 2021-2022 simplifiée du DU Passerelle B1 au premier semestre	68
Figure 11 - Maquette 2021-2022 simplifiée du DU Passerelle B1 au second semestre.....	68
Figure 12 - Maquette 2021-2022 simplifiée du DU Passerelle B2 au premier semestre	69
Figure 13 - Maquette 2021-2022 simplifiée du DU Passerelle B2 au second semestre.....	69
Figure 14 - Maquette 2021-2022 simplifiée du DU Passerelle C1 au second semestre.....	70

Table des annexes

Annexe 1 Maquette 2020-2021 du DU Passerelle	78
Annexe 2 Maquette nationale du DU Passerelle	80
Annexe 3 Règlement des études 2021-2022 du DU Passerelle.....	102
Annexe 4 Normes de transcription des entretiens	109
Annexe 5 Entretien avec Elisa Glangeaud, coordinatrice du Comité Réfugiés à l'Université Grenoble Alpes	110
Annexe 6 Compte-rendu des entretiens réalisés auprès des étudiants de la promotion DU Passerelle 2019-2020.....	118
Annexe 7 Maquette 2021-2022 du DU Passerelle	121

Annexe 1

Maquette 2020-2021 du DU Passerelle



Composante : CUEF

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Année universitaire : 2020-2021

Année de la Formation/Domaine/Mention : DIPLÔME D'UNIVERSITE PASSERELLE ETUDIANTS EN EXIL Parcours-type : Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsable de la Formation : Sophie REGNAT-RAVIER Responsable de l'Année :						Code Diplôme : NAUPSE1 Code VDI : 109 Code Etape : NAU1PE Code VET : 190						Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : Formation Initiale Présentiel								
Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences <small>(le cas échéant, intitulés des EC et des matières)</small>	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Points	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES				
						1ère session					Rattrapages (en cas d'absence à la 1ère session)					CM	TD	CM/TD	TP	
						Evaluation Continue (EC)	Si écrit, durée	Points	Evaluation Terminale (ET)	Si écrit, durée	Points	Evaluation Continue (EC)	Si écrit, durée	Points	Evaluation Terminale (ET)					Si écrit, durée
SEMESTRE 1																				
UE1 : COMPETENCES LINGUISTIQUES ET PRAGMATIQUES		NAUP1U10	O		20			6			14			6				156		
Cours de langue		NAUP1M11			0													130*		
Lexique ***		NAUP1M12			20	Ecrit	60min	6**	Ecrit	120min	14	Ecrit	60min	6**	Ecrit	120min	14	26*		
UE2 : COMPETENCES CULTURELLES (CULTURE GENERALE)		NAUP1U20	O		20			6			14			6			14	26		
Culture et société ***		NAUP1M21			20	Ecrit	60min	6**	Ecrit	120min	14	Ecrit	60min	6**	Ecrit	120min	14	26*		
UE3 : ATELIERS		NAUP1U31	O		10			10										29		
Atelier de conversation culturelle		NAUP1M31			10	Oral	x	10										26*		
Atelier d'accompagnement à l'intégration universitaire		NAUP1M32			0													3*		
Total / Semestre					0	50	Total nbre d'heures										211,00			

Commentaires :
 Les cours et les évaluations pourront être amenés à basculer à distance selon évolution de la situation sanitaire.
 Les UE se compensent.
 Il faut obtenir au moins 100 points sur un maximum de 200 pour valider le DU PASS B2.
 **Note comptée pour 30% de la note finale si favorable à l'étudiant. Sinon, la note d'examen final compte pour 100%.
 *** Cours communs aux DUEF

Année de la Formation/Domaine/Mention : DIPLÔME D'UNIVERSITE PASSERELLE ETUDIANTS EN EXIL	Code Diplôme : NAUPE1	Date approbation CFVU :
Parcours-type :	Code VDI : 109	N° de version dans l'accréditation :
Parcours pédagogique (le cas échéant) :	Code Etape : NAU/PE	Formation Initiale
Responsable de la Formation : Sophie REGNAT-RAVIER	Code VET : 190	Présentiel
Responsable de l'Année :		

Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Points	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES					
						1ère session					Rattrapages (en cas d'absence à la 1ère session)					CM	TD	CM/TD	TP		
						Evaluation Continue (EC)	Si écrit, durée	Points	Evaluation Terminale (ET)	Si écrit, durée	Points	Evaluation Continue (EC)	Si écrit, durée	Points	Evaluation Terminale (ET)					Si écrit, durée	Points
SEMESTRE 2																					
UE1 : COMPETENCES LINGUISTIQUES ET PRAGMATIQUES ***		NAUP2U10	O		90			6			84			6		84		130			
Compréhension orale		NAUP2M11			10				Oral	40min	10					Oral	40min	10			
Compréhension écrite		NAUP2M13			20				Ecrit	120min	20					Ecrit	120min	20			
Expression orale		NAUP2M12			20				Oral	15min	20					Oral	15min	20			104*
Production écrite		NAUP2M14			20				Ecrit	120min	20					Ecrit	120min	20			
Lexique		NAUP2M15			20	Ecrit	60min	6**	Ecrit	120min	14	Ecrit	60min	6**	Ecrit	120min	14				26*
UE2 : METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE		NAUP2U20	O		20						20						20				39
Français sur Objectif Universitaire		NAUP2M21			20				Ecrit et/ou Oral	90min	20				Ecrit et/ou Oral	90min	20				39*
UE3 : COMPETENCES CULTURELLES *** - 1 CHOIX OBLIGATOIRE		NAUP2U30	O		20			6			14			6			14				26
Culture et société (B1)		NAUP2M31			20	Ecrit	60min	6**	Ecrit	120min	14	Ecrit	60min	6**	Ecrit	120min	14				26*
Histoire de la France contemporaine (B2)		NAX20004			20	Ecrit	60min	6**	Ecrit	120min	14	Ecrit	60min	6**	Ecrit	120min	14				26*
Le monde des affaires et environnement économique (B2)		NAX20005			20	Ecrit	60min	6**	Ecrit	120min	14	Ecrit	60min	6**	Ecrit	120min	14				26*
UE4 : OUVERTURE UNIVERSITAIRE		NAUP2U40	O		10						10										26
UE au choix dans la composante visée par l'étudiant		NAUP2M41			10				Ecrit	120min	10				Ecrit	120min	10				26*
UE5 : ATELIERS		NAUP2U50	O		10						10						10				38
Atelier d'accompagnement à l'intégration universitaire		NAUP2M51			0																12*
Activité sportive (SUAPS)		NAUP2M52			10				Oral	15min	10				Oral	15min	10				26*
Total / Semestre					0	150											Total nbre d'heures				259,00

Commentaires :
 Les cours et les évaluations pourront être amenés à basculer à distance selon évolution de la situation sanitaire.
 Les UE se compensent.
 Il faut obtenir au moins 100 points sur un maximum de 200 pour valider le DU PASS B2.
 **Note comptée pour 30% de la note finale si favorable à l'étudiant. Sinon, la note d'examen final compte pour 100%.
 *** Cours communs aux DUEF

Total nbre d'heures année	470,00
---------------------------	--------

Annexe 2

Maquette nationale du DU Passerelle

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

Réseau Migrants dans l'Enseignement
supérieur

Création DU
PASSERELLE-
Etudiants en exil

Groupe FLE - MEnS

Patricia Gardies-Bannwart

patricia.gardies@univ-montp3.fr

Objectifs du dépôt de dossier DU Passerelle

Situation actuelle

Les étudiants en exil (demandeurs d'asile, en protection subsidiaire, réfugiés ...) titulaires d'un diplôme d'études secondaires et présentant un projet universitaire (poursuite d'études commencées dans leur pays d'origine ou dans les pays de transit ou 1^{ère} inscription) sont accueillis (en étant exonérés des droits d'inscription) dans les centres universitaires après validation de leur dossier et passation d'un test de niveau de langue. Les résultats des tests permettent ensuite de les placer dans les DUEF (Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises, ces diplômes universitaires sont proposés par les centres universitaires affiliés à l'ADCUEFE (Association des Directeurs des Centres Universitaires d'Etudes Françaises, en cours dans une quarantaine d'universités françaises) en fonction de leur niveau DUEF A1, DUEF A2, DUEF B1, DUEF B2, DUEF C1. Chaque DUEF est validé par semestre. Ainsi un étudiant arrivant avec un niveau A1, valide son niveau B2 en deux ans (1^{ère} année A1/A2, 2^{ème} année B1/B2. Le niveau B2 est le niveau requis pour s'inscrire dans les universités françaises (quelques exceptions sont à noter dans les filières purement scientifiques), en LSH, Droit, ... le niveau C1 est de plus en plus souvent requis pour l'entrée en Master.

Objectifs de la demande

Les étudiants en exil s'inscrivant dans les cours de langue universitaires, ne peuvent recevoir les aides du CROUS car leur inscription n'est pas en LMD, situation qui a un impact direct sur leur apprentissage, souvent ralenti par de nombreux problèmes financiers, d'hébergement ...

Faire reconnaître les DU Passerelle « A1 », « A2 », « B1 », « B2 », « C1 » par le Ministère comme Diplômes donnant droit aux bourses permettrait à ces étudiants une intégration linguistique et socioculturelle plus rapide, avec une formation de qualité facilitant la poursuite d'études en LMD.

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

**Demande d'habilitation des Diplômes d'Université (DU) Passerelle
« A1 », « A2 », « B1 », « B2 », « C1 »**

Création Renouvellement avec modification maquette

♦ Niveau requis pour accéder à ce diplôme : Baccalauréat
 Equivalent Diplôme d'Etudes secondaires

♦ Intitulé de la formation (*cet intitulé figurera sur le diplôme*) : Diplôme d'Université Passerelle- Etudiants en exil .

♦ Cette formation se prépare-t-elle :

- dans le cadre de la Formation Continue exclusivement ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
- dans le cadre de la Formation initiale exclusivement ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
- dans le cadre de la Formation initiale et de la Formation Continue ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

♦ Site(s) de la formation (si formation présentielle) : ...

Sites membres du réseau MENs

♦ Modalités de la formation :

présentiel exclusivement présentiel et EAD EAD exclusivement

♦ Formation ouverte à l'apprentissage oui non

Nom et département de rattachement de l'enseignant responsable de la formation	
- Nom du porteur principal (*) - le cas échéant, porteur secondaire (*) composante ou Services)	

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

<p>1. Objectifs de la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les principaux objectifs de la formation sont de permettre aux étudiants en exil d'acquérir un niveau « autonome » en langue française : pour intégrer une formation LMD (à partir du niveau B2), d'acquérir une compétence interculturelle leur permettant une intégration réussie et la maîtrise des codes du système universitaire français. • Ainsi sera mis en place un enseignement de FLE, proposant des activités de réception, de production, de médiation et d'interaction, tant à l'oral qu'à l'écrit, selon les 6 niveaux du CECR du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) : niveaux débutants : A1 / A2 ; niveaux intermédiaires : B1 / B2 ; niveaux avancés : C1 / C2. • Pour déterminer leur niveau, un test de placement obligatoire est organisé à l'arrivée des étudiants pour les personnes non titulaires d'un diplôme DELF ou DALF ou d'un centre de l'ADCUEFE. • Dès les premiers niveaux, des activités culturelles, un accompagnement à l'orientation, à l'intégration universitaire et au monde socio-professionnel sont proposés. • Dès le niveau B1, des cours optionnels sont proposés pour acquérir soit des savoirs disciplinaires, soit des compétences culturelles au choix des universités. • Des cours de remise à niveau académique tenant compte du projet professionnel pourront également être proposés au choix des universités.
<p>2. Opportunité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Opportunité de la création ou du renouvellement du DU (notamment nombres d'inscrits) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les DU PASSERELLE – Etudiants en exil, constituent une offre de formation de qualité permettant aux étudiants en situation de migration d'intégrer dans de bonnes conditions linguistiques, culturelles et académiques la filière universitaire de leur choix.
<p>3. Type de DU</p> <ul style="list-style-type: none"> • DU préparatoires à l'accès à une formation initiale (mise à niveau) Si oui laquelle : • DU complémentaire à une formation initiale Si oui laquelle : 	<ul style="list-style-type: none"> • Ces DU trouvent spécifiquement leur raison d'être en l'intégration aux formations universitaires de type LMD, en proposant aux étudiants un niveau en langue française (niveau B2 acquis) et de compétences culturelles et académiques suffisant à la réussite universitaire. Ils se caractérisent par un accompagnement personnalisé de l'ensemble de la communauté universitaire (étudiants, associations, ...) • Ils sont ainsi complémentaires à une formation disciplinaire initiale.

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

	Equivalent du baccalauréat (diplôme d'études secondaires)
Durée de la formation	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">1 an</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">2 ans</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">3 ans</div> </div> <p>Formation dispensée au semestre. Chaque semestre correspond à un niveau. 1 an (A1 et A2), 2 ans (B1 et B2), 3 ans (C1 et C2). A noter que pour certains Masters, le DALF C1 est désormais demandé. Calendrier : Semestre 1 : septembre - décembre. Semestre 2 : janvier-mai.</p>

♦ Formation organisée en alternance : non

♦ Montant des droits d'inscription : Il est fixé par délibération du Conseil d'Administration pour chaque rentrée universitaire au vu du coût du diplôme et des charges administratives induites. Tarif en vigueur actuel : **Gratuité demandée**/semestre.

Chaque étudiant du DU passerelle se voit remettre une carte d'étudiant lui donnant accès à toutes les structures dont bénéficie tout étudiant inscrit à l'université.

♦ Cette création/modification est demandée à partir de l'année universitaire : 2019/2020

A, le (*date de dépôt du dossier*) :

Nom et Signature de l'enseignant responsable de la Formation

.....

Avis de la Vice-Présidence des Relations internationales

Date et Signature

Avis du Conseil de la composante :

Date et Signature du Directeur

Avis de la direction du SUFCO, le cas échéant :

Date et signature

DU organisés en semestres

Demande présentée au C.E.V.U. le

Avis favorable Avis défavorable

REMARQUES

Demande présentée au C.A. le

Avis favorable Avis défavorable

REMARQUES

Compte rendu n°

Demande présentée au C.E.V.U. le

Avis favorable Avis défavorable

REMARQUES

Demande présentée au C.A. le

Avis favorable Avis défavorable

PRÉCONISATIONS

La création des DU Passerelle nécessite l'obtention de notes et ces DU s'adressant à un public migrant spécifique nécessitent obligatoirement d'être combiné avec du tutorat et de l'accompagnement pour être viable : Accompagnement académique par des tuteurs, accompagnement social et culturel par des binômes étudiants, associations ... Ce tutorat et cet accompagnement devront faire l'objet d'une évaluation par un enseignant, que celle-ci s'appuie sur une note chiffrée ou non.

- Le nombre de semaines n'est pas précisé car certains établissements fonctionnent sur 12 d'autres sur 13 semaines
- Les DU se présentent entre 200 et 260 H environ (afin de garder une souplesse permettant de s'adapter à tous les établissements) incluant des activités culturelles, des ateliers d'orientation et de l'accompagnement social et universitaire.
- Au volume horaire des cours s'ajoute du tutorat linguistique
- Tous les niveaux peuvent être ouverts sur les 2 semestres, en fonction des effectifs et du fonctionnement du centre

RECOMMANDATIONS

- Envisager l'obtention du C2I
- Donner la possibilité aux étudiants de suivre des cours d'anglais si nécessaire à leur formation
- Les DU Passerelle seront validés à chaque fin de semestre, 1 DU =1 niveau sur 1 semestre

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

En fonction des universités (ou assimilés) chaque DU est ouvert par semestre (Semestre 1/Semestre 2)

DU A1 Public étudiants débutants

DESCRIPTEUR NIVEAU A1

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

1 ^{ère} année						
Diplôme d'université :		DU A1				
Nature	Semestre 1	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	HETD
<i>Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE</i>	<i>Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)</i>					
UE1	UE1A1 Compréhension orale	32,5 à 39				32,5 à 39
UE2	UE2A1 Production orale dont Phonétique	52 à 58,5				52 à 58,5
UE3	UE3A1 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4 A1 Production écrite dont Outils linguistiques	78 à 84,5				78 à 84,5
						182-208 H
UE5	UE5A1 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 1					222-258 H

Enveloppe à répartir au choix des universités
40 à 50 H

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

DESCRIPTEUR NIVEAU A1

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

1 ^{ère} année						
Diplôme d'université :		DU A1				
Nature	Semestre 2	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	HETD
<i>Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE</i>	<i>Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)</i>					
UE1	UE1A1 Compréhension orale	32,5 à 39				32,5 à 39
UE2	UE2A1 Production orale dont Phonétique	52 à 58,5				52 à 58,5
UE3	UE3A1 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4A1 Production écrite dont Outils linguistiques	78 à 84,5				78 à 84,5
	Total semestre					182-208 H
UE5	UE5A1 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 2					222-258 H

Enveloppe à répartir au choix des universités

40 à 50 H

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

DESCRIPTEUR NIVEAU A2

Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

1 ^{ère} année						
Diplôme d'université :	DU A2					
Nature	Semestre 1	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	HETD
<i>Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE</i>	<i>Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)</i>					
UE1	UE1A2 Compréhension orale	32,5 à 39				32,5 à 39
UE2	UE2A2 Production orale dont Phonétique	52 à 58,5				52 à 58,5
UE3	UE3A2 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4A2 Production écrite dont Outils linguistiques	78 à 84,5				78 à 84,5
						182-208 H
UE5	UE5A2 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 1					222-258 H

Enveloppe à répartir au choix des universités

40 à 50 H

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

1 ^{ère} année						
Diplôme d'université :		DU A2				
Nature	Semestre 2	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	HETD
<i>Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE</i>	<i>Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)</i>					
UE1	UE1A2 Compréhension orale	32,5 à 39				32,5 à 39
UE2	UE2A2 Production orale dont Phonétique	52 à 58,5				52 à 58,5
UE3	UE3A2 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4A2 Production écrite dont Outils linguistiques	78 à 84,5				78 à 84,5
						182-208 H
UE5	UE5A2 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 2					222-258 H

Enveloppe à répartir au choix des universités
40 à 50 H

DESCRIPTEUR NIVEAU B1

Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

Diplôme d'université	2ème année					HETD
	DU B1					
Nature	Semestre 1	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	HETD
<i>Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE</i>	<i>Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)</i>					
UE1	UE1B1 Activités de l'oral	45,5 à 65				45,5 à 65
	UE11B1 Compréhension orale	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE12B1 Production orale dont Phonétique	26 à 39				26 à 39
UE2	UE2B1 Activités de l'écrit	65 à 78				65 à 78
	UE21B1 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE22B1 Production écrite dont Outils linguistiques	45,5 à 52				45,5 à 52
UE3	UE3B1 Méthodologie universitaire dont système universitaire (Initiation)	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4B1 Cours complémentaires Enseignements en lien avec la culture et le mode de vie en France et dans les universités françaises : littérature, droits civiques...	26 à 52				26 à 52
COURS OBLIGATOIRE	UE41B1 Culture(s) et société	19,5 à 26				19,5 à 26
Cours de langue au choix	UE42B1 Anglais	19,5 à 26				19,5 à 26
Autre option	UE43B1 idem	19,5 à 26				19,5 à 26
						156 à 221 H
UE5	UE5B1 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	UE51B1 Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	UE52B1 Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	UE53B1 Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 1					196-271 H

Enveloppe à répartir au choix des universités
40 à 50 H

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

Diplôme
d'université

2ème année
B1

	Semestre 2	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	HETD
<i>Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE</i>	<i>Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)</i>					
UE1	UE1B1 Activités de l'oral	45,5 à 65				45,5 à 65
	UE11B1 Compréhension orale	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE12B1 Production orale dont Phonétique	26 à 39				26 à 39
UE2	UE2B1 Activités de l'écrit	65 à 78				65 à 78
	UE21B1 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE22B1 Production écrite dont Outils linguistiques	45,5 à 52				45,5 à 52
UE3	UE3B1 Méthodologie universitaire dont système universitaire (Initiation)	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4B1 Cours complémentaires Enseignements en lien avec la culture et le mode de vie en France et dans les universités françaises : littérature, droits civiques...	26 à 52 (En fonction du nombre de semaines/heures par semestre)				26 à 52
COURS OBLIGATOIRE	UE41B1 Culture(s) et société	19,5 à 26				19,5 à 26
Cours de langue au choix	UE42B1 Anglais	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE43B1 idem	19,5 à 26				19,5 à 26
						156 à 221 H
UE5	UE5B1 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	UE51B1 Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	UE52B1 Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	UE53B1 Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 2					196-271 H

Enveloppe à répartir au choix des universités
40 à 50 H

DESCRIPTEUR NIVEAU B2

Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

Diplôme d'université	DU B2					HETD
	2ème année					
Nature	Semestre 1	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	
Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE	Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)					
UE1	UE1B2 Activités de l'oral	45,5 à 58,5				45,5 à 58,5
	UE11B2 Compréhension orale	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE12B2 Production orale dont Phonétique	26 à 32,5				26 à 32,5
UE2	UE2B2 Activités de l'écrit	58,5 à 71,5				58,5 à 71,5
	UE21B2 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE22B2 Production écrite dont Outils linguistiques	39 à 45,5				39 à 45,5
UE3	UE3B2 Méthodologie universitaire dont système universitaire	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4B2 Cours complémentaires Enseignements en lien avec la culture et le mode de vie en France et dans les universités françaises : littérature, droits civiques...	39 à 72 (En fonction du nombre de semaines/heures par semestre)				39 à 72
COURS OBLIGATOIRE	UE41B2 Culture(s) et société	19,5 à 26				19,5 à 26
Cours de langue au choix	UE42B2 Anglais	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE43B2 idem	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE44B2 idem	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE45B2 Spécialité de leur choix à l'université avec accord composante	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE46B2 Orientation universitaire et Projet professionnel (Contact avec les entreprises de la région)	19,5 à 26				19,5 à 26
						162,5 à 228 H
UE5	UE5B2 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	UE51B2 Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> Enveloppe à répartir au choix des universités 40 à 50 H </div>
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	UE52B2 Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet.					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	UE53B2 Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 1					202,5 à 278 H

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

Diplôme d'université **2ème année**
DU B2

Nature	Semestre 2	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	HETD
Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE	Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)					
UE1	UE1B2 Activités de l'oral	45,5 à 58,5				45,5 à 58,5
	UE11B2 Compréhension orale	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE12B2 Production orale dont Phonétique	26 à 32,5				26 à 32,5
UE2	UE2B2 Activités de l'écrit	58,5 à 71,5				58,5 à 71,5
	UE21B2 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE22B2 Production écrite dont Outils linguistiques	39 à 45,5				39 à 45,5
UE3	UE3B2 Méthodologie universitaire dont système universitaire	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4B2 Cours complémentaires Enseignements en lien avec la culture et le mode de vie en France et dans les universités françaises : littérature, droits civiques...	39 à 72 (En fonction du nombre de semaines/heures par semestre)				39 à 72
COURS OBLIGATOIRE	UE41B2 Culture(s) et société	19,5 à 26				19,5 à 26
Cours de langue au choix	UE42B2 Anglais	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE43B2 idem	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE44B2 idem	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE45B2 Spécialité de leur choix à l'université avec accord composante	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE46B2 Orientation universitaire et Projet professionnel (Contact avec les entreprises de la région)	19,5 à 26				19,5 à 26
						162,5 à 228 H
UE5	UE5B2 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	UE51B2 Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations					<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> Enveloppe à répartir au choix des universités 40 à 50 H </div>
Vers les formations	UE52B2 Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet.					
Orientation et immersion pour la reprise d'études						
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	UE53B2 Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 2					202,5 à 278 H

DESCRIPTEURS NIVEAU C1

Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment avoir besoin de chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

Diplôme d'université	3ème année DU C1					
Nature	Semestre 2	Volume horaire total étudiant	C M	TD	TP	HETD
<i>Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE</i>	<i>Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)</i>					
UE1	UE1C1 Pratiques des discours oraux	45,5 à 58,5				45,5 à 58,5
	UE11C1 Compréhension orale	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE12C1 Production orale	26 à 32,5				26 à 32,5
UE2	UE2C1 Pratiques des discours écrits	58,5 à 71,5				58,5 à 71,5
	UE21C1 Compréhension écrite	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE22C1 Production écrite	39 à 45,5				39 à 45,5
UE3	UE3C1 Méthodologie universitaire dont système universitaire	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4C1 Cours complémentaires Enseignements en lien avec la culture et le mode de vie en France et dans les universités françaises : littérature, droits civiques...	39 à 72 (En fonction du nombre de semaines/heures par semestre)				39 à 72
COURS OBLIGATOIRE	UE41C1 Culture(s) et société	19,5 à 26				19,5 à 26
Cours de langue au choix	UE42C1 Anglais	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE43C1 Exemple : Littérature francophone	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE44C1 Spécialité de leur choix à l'université avec accord composante	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE45C1 Orientation universitaire et Projet professionnel (Contact avec les entreprises de la région)	19,5 à 26				19,5
						162,5,5 à 228 H
UE5	UE5C1 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	UE51C1 Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	UE52C1 Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet,					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	UE53C1 Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc...					
	Total semestre 1					202,5 à 278 H

Enveloppe à répartir au choix des universités
40 à 50 H

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

Diplôme d'université	3ème année DU C1					
Nature	Semestre 2	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	HETD
Précisez s'il s'agit d'une UE ou d'un ECUE	Indiquez les intitulés de tous les UE ou ECUEs : (60 caractères maximum)					
UE1	UEC1 Pratiques des discours oraux	45,5 à 58,5				45,5 à 58,5
	UE11C1 Compréhension orale	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE12C1 Production orale	26 à 32,5				26 à 32,5
UE2	UE2C1 Pratiques des discours écrits	58,5 à 71,5				58,5 à 71,5
	UE21C1 Réception de l'écrit	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE22C1 Production écrite dont Outils linguistiques	39 à 45,5				39 à 45,5
UE3	UE3C1 Méthodologie universitaire	19,5 à 26				19,5 à 26
UE4	UE4C1 Cours complémentaires Enseignements en lien avec la culture et le mode de vie en France et dans les universités françaises : littérature, droits civiques...	39 à 72 (En fonction du nombre de semaines/heures par semestre)				39 à 72
COURS OBLIGATOIRE	UE41C1 Culture(s) et société	19,5 à 26				19,5 à 26
Cours de langue au choix	UE42C1 Anglais	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE43C1 Exemple : Littérature francophone	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE44C1 Spécialité de leur choix à l'université avec accord composante	19,5 à 26				19,5 à 26
	UE45C1 Orientation universitaire et Projet professionnel (Contact avec les entreprises de la région)	19,5 à 26				19,5 à 26
						162,5 à 228 H
UE5	UE5C1 Activités culturelles, ateliers, accompagnement (...)					
ACTIVITES CULTURELLES et SPORTIVES, associatives et citoyennes	UE51C1 Activités culturelles associées au cours mais aussi celles proposées par l'université ou associations étudiantes					
Vers les formations Orientation et immersion pour la reprise d'études	UE52C1 Pistes : SUAIO : Ateliers orientation BAIP : Ateliers CV, lettres ... Immersion en formation selon projet.					
Intégration à la communauté universitaire et au monde socio-professionnel	UE53C1 Accompagnement social, universitaire avec parrainage, mentorat, stage, etc.					
	Total semestre 2					202,5 à 278 H

Enveloppe à répartir au choix des universités
40 à 50 H

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

SYNTHESE DESCRIPTEURS NIVEAUX A1 A2 B1 B2 C1 C2 DU CECR (CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE POUR LES LANGUES)

UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Maquette DU PASSERELLE – Etudiants en exil

GRILLE POUR L'AUTOEVALUATION

	A1	A2	B1	B2	C1	C2	
Écouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatif à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les amis, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
Lire	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courts comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.	
Prendre part à une conversation	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple, famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.	
S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.	
Écrire	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciement.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire des expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.	

© Conseil de l'Europe / Council of Europe

Annexe 3 Règlement des études 2021-2022 du DU Passerelle



Règlement des études des diplômes d'université Campagne 2021-2022

Année universitaire : 2021-2022

Composante : Centre universitaire d'études françaises (CUEF)

Fiche validée :

Statut de la formation : Modification

Formation

Intitulé de la formation : Diplôme d'université Passerelle étudiants en exil

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date du Conseil d'UFR : 15/06/2021

Date de passage en CFVU : 14/10/2021

Etablissement partenaire :

Responsable pédagogique : Sophie Regnat-Ravier : sophie.regnat-ravier@univ-grenoble-alpes.fr

Régime : Formation initiale

Modalités : Présentiel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale	N/C	18
Formation continue		
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau IV (Bac)

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Dépôt de la demande au RNCP pour la 1^{ère} fois :

Dépôt du renouvellement RNCP :

Renouvellement avec modification :

Date dépôt RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Le DU Passerelle étudiants en exil s'inscrit dans le cadre du dispositif de solidarité auprès des étudiants réfugiés et demandeurs d'asile mis en place au sein de l'UGA et de la COMUE de Grenoble, initié par l'engagement de la communauté universitaire grenobloise de septembre à 2015 : "fidèle à ses engagements, l'université souhaite assumer pleinement son rôle social fondé sur ses missions de formation, de recherche, d'insertion et de diffusion culturelle. L'apprentissage de la langue française permet d'éviter un décrochage social et académique des étudiants réfugiés et demandeurs d'asile. »

Cette formation intensive en langue, culture et méthodologie universitaire, constitue une passerelle pour certaines formations à l'université française et permet de donner à tout étudiant ayant été forcé d'interrompre son cursus antérieur d'études, les pré-requis langagiers, culturels et méthodologiques lui permettant de réintégrer un cursus d'études supérieures ou professionnelles en France.

Objectifs :

Ce DU vise l'acquisition de compétences linguistiques, culturelles et méthodologiques relatives aux niveaux B1, B2 et C1 du CECRL avec pour visée immédiate de permettre la réinsertion d'étudiants en exil dans un parcours d'études, certains BTS ou certaines formations universitaires.

Compétences visées :

A l'issue de la formation, les étudiants maîtriseront les compétences du niveau concerné qui seront validées par l'évaluation finale des épreuves de langue.

Parallèlement aux compétences linguistiques, la formation vise à faire acquérir les compétences culturelles et académiques nécessaires à la réussite universitaire. A l'issue de cette formation, les étudiants devront être capables de :

- connaître les codes universitaires et savoir-faire face aux modes d'évaluation traditionnels de l'université française
- répondre aux exigences du travail personnel : organisation méthodologique, recherche documentaire
- prendre des notes et rédiger en français
- prendre la parole en français dans un exposé court
- s'intégrer dans un groupe de travail en français
- savoir se repérer dans l'environnement universitaire et présenter sa candidature à l'université (recherche d'information, rédaction de lettre de motivation et CV)

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Public concerné : Tout étudiant en exil, avec un statut de demandeur d'asile, réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, âgé de 18 ans ou plus.

Niveau de recrutement : Formation initiale pour les étudiants en exil ayant obtenu le baccalauréat ou tout diplôme équivalent justifiant des pré-requis nécessaires pour intégrer l'université.

2.2 Conditions d'admission

Parcours B1 : Niveau A2 acquis, B1 en cours minimum.

Parcours B2 : Niveau B1 acquis, B2 en cours minimum.

Parcours C1 : Niveau B2 acquis, C1 en cours minimum.

Semestre 1 (session septembre - décembre) : Un test de positionnement est organisé à l'arrivée, ainsi qu'un entretien de motivation auprès d'un jury d'admission constitué de représentants du CUEF de Grenoble et éventuellement de membres invités.

Semestre 2 (session janvier-mai) : les étudiants inscrits en DU Pass à la session précédente sont prioritaires pour l'inscription.

L'intégration d'un étudiant inscrit en CI, DUEF, CDS ou CFQ ou d'un étudiant extérieur au CUEF respectant les conditions citées en 2.1 est possible si des places se libèrent à la fin du semestre 1 dans la limite de l'effectif accepté pour les DU Pass B1, B2 et C1 tous confondus.

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : septembre - mai

Durée de la formation : 9 mois

Formation semestrialisée : Oui

Volume horaire de la formation : parcours B1 (260h par semestre), parcours B2 (234h par semestre), parcours C1 (234h, semestre 2 uniquement)

Nombre d'ECTS : 0

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

- Les UE se compensent.
- Il faut obtenir au moins 150 points sur un maximum de 300 pour valider un parcours et le DU Pass.
- Pour les cours de lexique (UE1) et de culture française (UE3, Compétences culturelles), sont organisés un examen intermédiaire et un examen final comptant respectivement pour 30% et 70% de la note finale si favorable à l'étudiant. Sinon, la note d'examen final compte pour 100%.
- Pour les cours de langue, est organisé un contrôle continu qui fait l'objet d'une attestation. Ces cours préparent aux compétences linguistiques et pragmatiques de l'examen final de l'UE1 (hors cours de lexique).

Si la formation ne possède pas de tableau MCC, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Si la formation comporte des enseignements mutualisés avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Le DU PASS comporte des enseignements mutualisés avec les autres DU :

Cours mutualisés DU Pass B1, B2, C1 : Cours de l'UE 2, l'UE 4 et l'UE 5

Cours mutualisés avec le DUEF (CUEF) : Les cours de l'UE1 et l'UE3

Cours mutualisés avec le SUAPS : Au semestre 1 - Activités sportives (UE4)

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : Non

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire : NC

Rapport de stage : NC

Projets tuteurés : NC

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements :

La présence est obligatoire.

Toute absence doit être justifiée (justificatif médical ou administratif). Le justificatif doit être présenté au service scolarité dans un délai de cinq jours après le retour. Au-delà de ce délai l'absence sera considérée comme non justifiée.

Absences aux examens :

- Un rattrapage est organisé sur demande et présentation d'un justificatif administratif ou médical. Le rattrapage est organisé dans un délai d'un mois maximum après la date de l'examen.
- En cas d'absence aux examens, sans justificatif, l'étudiant aura la note zéro.
- La présence est obligatoire aux examens intermédiaires comme aux examens finaux.

III. Résultats

Article 5 : Jury

La composition du jury est déléguée au directeur de la composante par décision du Conseil d'Administration de l'UGA (arrêté du 20 mai 2016).

Les jurys se déroulent en janvier (S1) et en mai ou juin (S2).

Article 6 : Conditions de validation de la formation

La moyenne globale des notes doit être supérieure ou égale à 10/20.

Les UE se compensent.

Il faut obtenir au moins 150 points sur un maximum de 300 points pour valider un parcours et le DU Pass. Il est possible de valider deux parcours par année.

Article 7 : Redoublement

Le redoublement est possible après examen de la situation individuelle particulière de l'étudiant, par un jury composé de la responsable de la formation, la responsable de la scolarité et la direction. Les notes obtenues ne sont pas conservées.

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : Exonération

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs Formation continue :

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation

L'obtention du DU Pass permettra une poursuite d'études dans les formations universitaires requérant un niveau B1, B2, ou C1 en français à l'entrée dans la formation, sous réserve d'acceptation de la candidature.

Annexe 4

Normes de transcription des entretiens

soulignement	chevauchement de parole
+ (ou ++ en fonction de la longueur)	micro pause
↑	intonation montante
↓	intonation descendante
majuscULES	segment accentué
XXX	segment incompréhensible
parenthèses	commentaires du transcripateur (moi-même)
: (ou :: en fonction de la longueur)	allongement vocalique en fin de mot
italique	mot en langue étrangère
//	interruption de parole

Annexe 5

Entretien avec Elisa Glangeaud, coordinatrice du Comité Réfugiés à l'Université Grenoble Alpes

1 JD : alors euh:: est-ce que pour commencer pour remettre un peu les choses: dans leur contexte tu peux me rappeler ton rôle à l'UGA + et aussi ben le rôle du Comité Réfugiés vu que tu le coordonnes ↑

2 EG : ok donc moi je suis directrice du rayonnement international au sein de la direction générale déléguée euh à l'international et au territoire euh donc on est je suis une des sous-directions donc comme on est issu de la COMUE on gère tous les aspects euh les volets RI RI c'est relations internationales

3 JD : ouais

4 EG : dans le jargon de l'IDEX donc on s'occupe il y a différents rôles dans la direction on s'occupe des partenariats stratégiques euh des appels à projets liés à ces partenariats stratégiques dans le cadre de l'IDEX + on s'occupe de tout ce qui est communication internationale promotion sur les salons euh et donc c'est c'est ça aussi le rayonnement accueil de délégations euh et il y a un pôle internationalisation on s'occupe aussi de l'internationalisation des campus euh toutes les activités pour euh liées à l'interculturalité ou au ou au ou au développement de compétences interculturelles faire partir euh les chercheurs les les étudiants et les et les enseignants

5 JD : ouais

6 EG : et accueillir ceux qui viennent et puis après il y a une toute petite partie qui est la partie euh euh réfugiés où là je enfin déjà au sein de la COMUE je j'avais j'avais participé à la création de ce comité il y a il y a ben maintenant il y a 7 ans et

7 JD : ouais c'était en 2015 ↑

8 EG : ouais ++ et qui regroupe:: qui regroupe vraiment c'est le périmètre très large de l'UGA le périmètre EPE puisque y'a un référent dès le début y'avait un référent dans chacun des établissements membres qui étaient membres de la COMUE mais maintenant qui sont dans le ce qu'on appelle l'EPE UGA c'est-à-dire ça va de de de Grenoble INP euh Sciences Po l'école d'architecture donc y'avait l'UGA y'avait la COMUE donc le l'UGA bien sûr alors le CUEF faisant partie de l'UGA et puis après y'a le le CROUS aussi pis les associations comme le RUSF

9 JD : hum

10 EG : donc en fait là tu connais les objectifs du Comités Réfugiés t'as dû voir la dernière plaquette tu l'as j'ai j'ai t'étais passée voir l'exposition SOS Méditerranée ↑

11 JD : non non j'avais pas pu passer mais euh

12 EG : XXX mise à jour et là t'as vraiment toutes les infos super à jour de tous les projets pilotés donc le but du Comité Réfugiés c'est de coordonner l'ensemble des projets la le le dispositif qui a été mis en place pour par l'UGA c'est le bureau d'accueil Colibri pour l'insertion des personnes en exil donc ça ça marche avec des emplois étudiants pis y'a le projet Coformer ça et le DU ça c'est la partie UGA pis après y'a les projets portés par les autres établissements et moi je coordonne en fait les différents acteurs et on participe aussi au projet que tu connais avec le projet Rising avec la métropole Grenoble Alpes dans le cadre de la convention qu'a signé la métropole Grenoble Alpes avec la DIAIR la délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés

13 JD : très bien

14 EG : et puis aussi bien entendu donc vu que je suis au bureau des relations internationales je suis la référente nationale et internationale sur ces sujets + auprès du Collège de France pour l'accueil des chercheurs en danger pour le programme PAUSE auprès du réseau migrants dans l'enseignement national supérieur qui regroupe 42 universités engagées sur ces thématiques donc c'est un groupe de travail de réflexion et puis de lobbying XXX et puis euh:: au niveau international avec *scholars at risk* puisqu'on est membre on est une des rares universités françaises à être membres ça c'est pour la défense des droits des chercheurs en danger dans le monde

15 JD : d'accord oui ça fait pas mal de dispositifs en fait

16 EG : ouais

17 JD : et euh: du coup l'accueil de de ce public en exil ça a toujours été une priorité à l'UGA enfin depuis que tu y es ou c'est plutôt récent comme: objectif

18 EG : je pense pas que ça soit une priorité je te parle pas pour moi personnellement je parle pour l'institution

19 JD : oui bien sûr

20 EG : c'est c'est

21 JD : ou disons un objectif

22 EG : après c'est pas inscrit dans dans les statuts hein ça n'a jamais été écrit c'est juste que que il est arrivé des personnes notamment après au moment de la guerre en Syrie y'a des personnes qui ont fui y'a eu plusieurs y'a eu plusieurs éléments de contexte y'a eu l'ouverture d'un CAO quand ils ont démantelé la jungle de Calais le CAO qui est arrivé en 2017 sur le campus euh: c'était c'était il se trouvait que il y avait une partie qui était sur le campus ils étaient pas forcément étudiants donc y'a eu plusieurs événements qui ont fait ça et puis euh le fait d'être inscrit d'avoir des présidents à l'époque UGA et COMUE qui étaient très impliqués sur ces thématiques mais c'est pas inscrit absolument nulle part sauf maintenant dans le nouveau schéma directeur dans le schéma RSE euh qui a priori a été voté là je l'ai là sous les yeux le nouveau schéma directeur RSE il a été voté d'ailleurs je me demande comment attends je regarde juste si c'est le définitif celui que j'ai reçu mais je crois pas parce que sinon y'aurait déjà eu la donc là j'ai fait remonter toutes les actions du Comité Réfugiés j'ai participé à tous les groupes de travail

23 JD : ouais

24 EG : euh sur ce schéma directeur + ah oui je pourrais ah non non il est pas définitif parce qu'il a une date donc je peux pas en fait je peux pas le diffuser hein il est du 21 juin la dernière: non du 30 juin pardon la dernière version euh mais euh donc là-dedans les actions du Comité Réfugiés ont été inscrites noir sur blanc le DU le le projet Coformer l'accueil Colibri et puis les accueils de chercheurs en plus donc ça c'est une nouveauté + le mot est a priori dedans: et là-dedans on va pouvoir un petit peu développer et j'espère avoir les fonds pour développer un petit peu plus d'actions nous on est dans l'axe du schéma directeur on est dans l'axe: 5 + lutter contre les discriminations pour l'égalité et œuvrer pour une université inclusive

25 JD : ok oui donc c'est euh //

26 EG : là-dedans y'a plein de sous-groupes hein parce que l'égalité y'a plein de choses y'a l'égalité hommes femmes y'a tout ce qui est euh égalité de traitement lutte contre les discriminations règles d'éthique et déontologie ouverture sociale et cætera et là-dedans y'a pérenniser les actions portées par le Comité Réfugiés

27 JD : ok donc en gros on peut dire que: l'accueil du: public réfugié c'est euh + enfin c'était à la fois //

28 EG : c'est pas une priorité malheureusement

29 JD : non non non bien sûr

30 EG : j'aimerais beaucoup

31 JD : non non bien sûr mais je veux dire c'est //

32 EG : c'est un public très minoritaire sur les 60 000 étudiants c'est un petit peu moi je le compare et j'ai j'ai j'ai découvert aussi ce ce volet-là dans ce groupe de de de RSE avec le public c'est un public spécifique comme les les personnes en situation de handicap c'est-à-dire que c'est des étudiants qui sont pas totalement comme les autres ils doivent ils ont les mêmes droits que les autres mais on a besoin de mettre en place des dispositifs pour les accompagner parce que ils ont besoin d'un accompagnement très spécifique

33 JD : spécifique ouais

34 EG : voilà mais: les personnes en situation de handicap ben elles ont pas euh choisi d'être en situation de handicap on doit mettre en place différents dispositifs pour tout leur leur cursus à l'université que ce soit du logement des cours et cætera + et puis les personnes en exil et ben elles ont pas choisi eux de venir ici contrairement aux étudiants internationaux c'est des étudiants internationaux mais ils ont jamais euh fait le souhait de venir en mobilité limite pas en touristes parce que c'est c'est pour des études ils ont pas fait le souhait de venir ici ils sont venus ici

35 JD : non bien sûr

36 EG : contraint et forcés c'est ça la différence

37 JD : ouais

38 EG : donc euh ils ont besoin ils ont besoin d'un accompagnement très spécifique de de la la part des institutions + on le voit bien dans le réseau là des des universités engagées sur ce sujet y'a y'a y'a beaucoup de choses à mettre en place + et y'a pas de fonds le ouais y'a pas de fonds spécifiques

39 JD : non mais c'est vraiment fait par euh solidarité quoi ↑

40 EG : oui voilà c'est plus beh oui mais c'est c'est j'aime pas employer ce mot parce que: bien sûr que c'est ça hein t'as raison mais euh finalement euh c'est des gens voilà c'est la la le handicap je pense qu'ils se sont battus pendant des années je suis pas spécialiste du tout du handicap pendant euh y'a y'a y'a 30 ans on s'en occupait pas autant que maintenant mais ceci dit euh: on doit l'univ la mission XXX de l'université étant l'éducation pour tous voilà ça inclut bien tout ce que ça veut dire

41 JD : oui et pour le public migrant je pense que y'a euh ce volet éducation pour tous et puis aussi euh + ben le contexte international qui a fait que peut-être on en reçoit plus qu'avant

42 EG : bien sûr ouais ouais

43 JD : ok + et euh: t'as un avis sur le DU Passerelle justement parmi tous les dispositifs

44 EG : ah ben oui

45 JD : qui sont proposés ↑

46 EG : ah ben c'est le le dispositif le plus structurant c'est le celui que je mets en premier en avant + si on ne passe pas par un dispositif comme ça euh on peut pas intégrer des études et et et s'insérer ensuite dans la société si on parle pas le français et qu'on a pas le niveau euh et qu'on a pas cet accompagnement en plus c'est une superbe porte d'entrée sur l'université puisque y'a pas que de l'enseignement du français y'a tout l'accompagnement pédagogique les le le la cohésion sociale que ça crée + euh c'est pour moi c'est la porte d'entrée tout comme le bureau euh le bureau Colibri mais le bureau Colibri envoie souvent les gens vers: vers: + vers le DU↑

47 JD : ouais

48 EG : mais c'est pour moi c'est absolument indispensable c'est un dispositif j'espère que au niveau des financements enfin là là je m'excuse je reviens à parler d'argent mais c'est un dispositif à PÉRENNISER au sein de n'importe quelle université c'est + c'est euh c'est super important pour accomplir notre rôle et nos et nos missions euh d'établissement d'enseignement supérieur il faut que ce dispositif soit vraiment pérennisé ↓

49 JD : ben il est quand même déjà soutenu au niveau local + par la métropole

50 EG : mais je trouve pas suffisamment

51 JD : ouais oui ça pourrait être encore mieux

52 EG : bah c'est c'est c'est c'est pas PÉrenne ↑ le truc de la métropole c'est 3 ans c'est un appel à projets

53 JD : ouais bien sûr oui oui c'est un appel à projets et en fait on sait pas: on sait pas combien de temps ça va durer ouais malheureusement

54 EG : ouais

55 JD : ouais du coup c'est le DU Passerelle il est euh c'est quelque chose que toi ou que ton: ta direction vous mettez souvent en avant au niveau local

56 EG : de ma direction non

57 JD : ou peut-être international ↑

58 EG : parce que j'suis j'suis la + ben j'suis quand même la seule qui qui a:: qui gère cette chose-là mais on le met en avant oui dans les projets dans les *reportings* de projets notamment au sein de l'AUF ↑ l'agence universitaire de la francophonie qui finance une un bout du DU Passerelle parce qu'il y a plusieurs plusieurs financeurs donc on le met en avant dans tous les *reportings* tous les chiffres je crois que t'as été en contact avec Sabine Persico d'ailleurs pour tous les chiffres

59 JD : oui

60 EG : voilà donc c'est sans arrêt mis en avant dans la dans la plaquette réfugiés j'ai fait une page spécifique là-dessus:

61 JD : ouais

62 EG : euh donc c'est bien sûr c'est mis en avant euh à chaque fois que j'ai des des présentations: que ça soit en France ou à l'international le DU c'est: + pour moi c'est l'outil principal c'est l'outil numéro un pour démarrer des actions on le voit dans certains universités ils commencent par quoi ils commencent par créer un DU + si ils ont jamais rien fait

63 JD : ouais ok je vois ouais + du coup on pourrait espérer qu'il y ait presque plus d'étudiants qui soient accueillis dans ce DU ↑ + parce que au final y'en a peu quand même

64 EG : ah bah oui bah oui mais faut plus de moyens ça coûte CHER ce DU

65 JD : ouais bien sûr ouais

66 EG : je crois que c'est à peu près 50000 par an maintenant je sais plus pourquoi elle m'a dit dans les nouveaux chiffres enfin Sabine quand elle a fait l'appel à projets là ce mois-ci c'était dans les 30000 faudrait avoir plus de persoNNEL ↑

67 JD : oui

68 EG : plus de gens pour coordonner et caetera donc ça ça coûte plus d'argent bien sûr qu'on pourrait accueillir plus de monde

69 JD : oui parce que la demande elle est là au final

70 EG : après on pourrait le faire connaître dans des réseaux euh aussi mais bon + je pense pas que là ça soit quand même un souhait de l'université de le faire connaître dans les réseaux de: + bah forcément d'ambassades ou dans dans d'autres pays que y'a ce dispositif ceci dit on est répertorié dans pas mal de choses hein puisque j'ai mis sur le DU sur la plateforme réfugiés point infos cette année tu te rappelles et donc on est on est répertorié dans une plateforme nationale quand même

71 JD : ouais

72 EG : on est répertorié ↓

73 JD : oui ça fait de la visibilité

74 EG : ouais

75 JD : ok ++ et euh:: + plus de manière générale pas uniquement le DU Passerelle + euh j'ai l'impression que souvent on parle que: enfin on parle ↓ on entend que:: + ou plutôt on met en avant ce qu'on apporte au public réfugié + mais on parle pas souvent de ce qu'ils nous apportent à nous en fait

76 EG : c'est vrai

77 JD : du coup euh je sais pas et //

78 EG : si on veut faire avancer les mentalités je trouve que c'est un de nos rôles + euh aussi puisqu'on est une université XXX on a un rôle de diffusion des savoirs et des connaissances euh:: je pense qu'on devrait largement euh d'ailleurs on en a parlé y'a pas longtemps à l'AG du réseau Mens de de il faudrait faire une étude sur tous les impacts positifs

79 JD : ouais

80 EG : y'en a plein bah rien que sur le je te parlais de du pôle sur l'interculturalité + euh faire: voilà les cultures les échanges et cætera c'est un enrichissement bien entendu

81 JD : oui oui c'est clair mais en fait c'est je trouve que c'est //

82 EG : c'est lié à la citoyenneté quoi c'est c'est

83 JD : ouais

84 EG : totalement: lié

85 JD : mais souvent: c'est peu souvent mis en avant finalement

86 EG : ouais

87 JD : enfin tu vois dans le pour le: pour le cas du DU Passerelle on peut penser euh + à tout ce que ça apporte à la réflexion pédagogique enfin du point des enseignants mais euh au niveau de l'université c'est beaucoup plus vaste en fait ↑

88 EG : bien sûr bien sûr non non ça c'est sûr que c'est quelque chose qu'il faut qu'on développe justement euh pour aussi euh montrer que c'est pas juste:: une aide qu'on leur apporte que eux aussi ils nous apportent + et on le voit dans le dans le dispositif avec Sciences Po euh là il s'est arrêté avec le covid mais ce qui avait été mis en place pour les étudiants dans le label droit des étrangers + eh ben eux ça les aidait directement dans leurs études et dans le la réalisation de cas concrets sur ce sujet ↑ puisqu'ils allaient se dédier au droit international donc ça c'est un bon exemple

89 JD : c'est un label euh c'était quoi ce label ↑

90 EG : et ben là pareil faut vraiment regarde le livret TOUT est marqué dans le livret

91 JD : ouais ouais je me souviens pas avoir lu ça

92 EG : t'as même les liens t'as tous les dispositifs label droit des étrangers de Sciences Po + tu tu je sais pas si t'es encore à la fac mais passe chercher la plaquette ou télécharge-la sur le site hein

93 JD : ouais je l'ai déjà en plus mais euh je me souviens pas avoir lu euh

94 EG : ok donc voilà vérifie ça donc ça par exemple c'est un apport direct pour les étudiants euh et pis également Coformer puisque y'a quand même des HEUres: qui sont euh des heures de crédits universitaires alors je me rappelle jamais le nombre d'heures + le nombre de crédits que ça donne mais ça donne des crédits ↑

95 JD : oui oui

96 EG : tout ça qui est en train quand même de se développer et c'est en lien avec la RSE c'est c'est c'est du développement de la citoyenneté tout simplement ↓

97 JD : ouais ouais ouais + ouais y'a quand même beaucoup de choses hein euh c'est un peu euh: disséminé par-ci par-là mais euh au total euh y'a quand même plein d'action mises en place

98 EG : ouais

99 JD : c'est chouette ↓ ++ euh est-ce que j'avais autre chose ↓ non + non je crois que j'ai passé en revue toutes mes petites questions ++ à moins que t'aies quelque chose à ajouter ↑

100 EG : non non je trouve que ta dernière question est essentielle hein + euh hum euh c'est vrai que ça ben en fait on gère souvent l'urgence de ce qu'on doit faire les inscrire le français tout ça

101 JD : oui

102 EG : mais on veut aussi développer les activités plus culturelles: sportives et cætera et:: et voilà alors dans ces dans ces activités-là la la leur présence comme la présence d'ailleurs là à ce niveau-là d'un autre étudiant étranger apporte Énormément c'est un enrichissement c'est certain

103 JD : ouais + oui oui oui c'est sûr

104 EG : j'ai: moi j'ai très peu d'éléments sur euh:: écrits par exemple pour convaincre de de leur apport tu vois ↑

105 JD : ouais

106 EG : si y'a eu une belle revue hein éditée par le Collège de France euh sur euh là je l'ai pas là parce que je suis à moitié chez moi à moitié au bureau mais la j'ai pas lu tout mais c'est y'a y'a des portraits et c'est très orienté sur cet aspect-là quand même

107 JD : d'accord sur euh les

108 EG : par exemple sur la recherche c'est souvent des des des chercheurs de HAUT niveau qui arrivent parce que ceux qui partent il faut savoir que c'est: contrairement à certaines idées reçues de certains partis politiques et cætera ceux qui partent c'est ceux qui ont les moyens hein c'est pas les plus pauvres les plus pauvres euh ils ils ils restent mourir chez eux c'est horrible à dire mais c'est comme ça

109 JD : ouais

110 EG : il faut de l'argent pour partir

111 JD : oui oui oui

112 EG : pour payer le voyage et cætera des visas et donc notamment dans les chercheurs qui viennent + souvent c'est des chercheurs vraiment de très haut niveau donc ils aPPORTENT énormément aussi à la recherche ça c'est un point important parce toi t'as vu le focus étudiant mais ça c'est un point important

113 JD : oui oui oui c'est vrai je pense:: aux étudiants en premier lieu mais y'a beaucoup de chercheurs aussi qui sont accueillis

114 EG : ouais

115 JD : ouais + oui c'est vrai

Annexe 6

Compte-rendu des entretiens réalisés auprès des étudiants de la promotion DU Passerelle 2019-2020

1. Aujourd'hui, quel regard portez-vous sur le DU PASS (exemple : année facile/difficile, tremplin, opportunité, etc.) ?	Étudiant(e) 1	« Le DU Pass, c'est la base ! »
	Étudiant(e) 2	Opportunité unique, « quelque chose qui a changé mon chemin et le chemin des autres réfugiés »
	Étudiant(e) 3	« C'est efficace. »
	Étudiant(e) 4	« une grande aide », « une passerelle vers l'enseignement supérieur »
	Étudiant(e) 5	« très bonne expérience pour moi », « tout ce que je connais c'est 80% grâce au DU PASS »
2. Quelles difficultés rencontrez-vous aujourd'hui dans votre formation ? A votre avis, à quoi sont dues ces difficultés (exemples : rapidité des cours, difficultés à prendre des notes, nombreuses démarches à effectuer en dehors des cours, etc.) ?	Étudiant(e) 1	Difficultés avec les mots techniques spécifiques à sa formation. Se sent à l'aise par rapport à la langue. Travaille beaucoup en dehors des cours.
	Étudiant(e) 2	Intégration difficile contrairement au DU Passerelle où « c'était trop facile d'être ensemble ». Lecture difficile, particulièrement les longs documents distribués dans certains cours. Se sent à l'aise en compréhension et production orales.
	Étudiant(e) 3	La langue et la rapidité des cours. Il estime qu'il faut un niveau C1 voire C2 pour suivre sa formation sans difficulté.
	Étudiant(e) 4	Enseignants trop rapides. Cours magistraux difficiles. Plus facile de poser des questions en TD.
	Étudiant(e) 5	Ambiance différente du DU Passerelle. « C'est un endroit pour mettre en pratique ce que tu sais déjà. ». Difficultés avec l'écrit et la rapidité des cours.
3. Qu'est-ce qui vous a le plus aidés dans le DU PASS ?	Étudiant(e) 1	Cours de langue. Cours de FOU.
	Étudiant(e) 2	Cours de FOU « très bien, très utile ». Il les met en application et regrette parfois de ne pas s'y être davantage investi.
	Étudiant(e) 3	Pour lui, les méthodes d'enseignement importent plus que le contenu enseigné. Il a beaucoup aimé les cours de lexique et de culture.

	Étudiant(e) 4	Cours de langue. Cours de FOU. Pratiquer la langue avec les autres étudiants de la promotion.
	Étudiant(e) 5	Cours de langue. Ateliers de conversation. Cours de FOU (il réalise en BTS que c'était très utile alors qu'il ne s'imaginait pas ça pendant le DU PASS).
4. Selon vous, quelles modifications/améliorations pourraient être apportées au programme du DU PASS ?	Étudiant(e) 1	Entretenir ses connaissances d'anglais via des cours peut être utile, mais il estime que l'apprentissage de plusieurs langues en même temps peut être compliqué. Effectuer un stage court serait une « opportunité de découvrir comment marche l'emploi en France ». Être intégré dans les cours de langue des DUEF a été stressant au début du 2 ^{ème} semestre, puis il l'a vu de façon positive car cela permettait de parler français avec des étudiants étrangers à la promotion.
	Étudiant(e) 2	« Tout est nécessaire et utile. » Les ateliers d'accompagnement à l'intégration universitaire seraient utiles dès le 1 ^{er} semestre. Apprendre plusieurs langues étrangères à la fois est trop compliqué (éventuellement proposer l'anglais aux étudiants qui le souhaitent). Stage uniquement pour les étudiants qui le souhaitent. Il a préféré être mélangé aux étudiants des DUEF pour les cours de langue afin de rencontrer d'autres nationalités.
	Étudiant(e) 3	Parle déjà anglais mais « n'aime pas ». Estime que les ateliers d'accompagnement à l'intégration universitaire étaient « une perte de temps ». Un stage ne lui aurait pas été utile. Plus facile de « se faire des amis » dans les cours spécifiques au DU Passerelle.
	Étudiant(e) 4	Apprendre plusieurs langues à la fois présente un « risque de confusion ». Ateliers d'accompagnement à l'intégration universitaire utiles, mais il n'est pas nécessaire de les commencer dès le 1 ^{er} semestre. Un stage serait très utile. 2 ^{ème} semestre surchargé. C'est mieux d'être dans les cours de langue des DUEF pour être « dans son vrai niveau ».
	Étudiant(e) 5	« Programme parfait pour apprendre le français », mais il faudrait plus d'ateliers de conversation pour être plus à l'aise à l'oral. Il a apprécié l'intégration dans les cours de langue des DUEF au 2 ^{ème} semestre pour

		apprendre à travailler en équipe avec des nouvelles personnes. Même s'il avait eu la possibilité de suivre des cours d'anglais, il aurait « prioriser le français ». Un stage « serait vraiment un plus pour le DU Pass ». Il faudrait commencer les ateliers d'accompagnement à l'intégration universitaire plus tôt dans l'année. Charge de travail importante au 2 ^{ème} semestre.
--	--	--

Annexe 7 Maquette 2021-2022 du DU Passerelle



UFR : CUEF

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Année universitaire 2021- 2022

Année de la Formation/Domaine/Mention : Diplôme d'Université PASSERELLE étudiants en exil B1						Code Diplôme : NAUPSE1						Date approbation CFVU :									
Parcours-type :						Code VDI : 109						N° de version dans l'accréditation :									
Parcours pédagogique (le cas échéant) :						Code Etape : NAU1PE						Formation Initiale									
Responsable de la Formation : Sophie REGNAT-RAVIER						Code VET : 190						Présentiel									
Responsable de l'Année :						CONTRÔLE DES CONNAISSANCES												NOMBRE D'HEURES			
Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Points	1ère session						Session de rattrapage						CM	TD	CM/TD	TP
						Contrôle Continu (CC)	Si écrit, durée	Points	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Points	Contrôle Continu: report	Points	Examen terminal	Si écrit, durée	Points					
SEMESTRE 1																					
UE1 : COMPETENCES LINGUISTIQUES ET PRAGMATIQUES	DUEF		O		240																
Compréhension de l'oral					50				E	40	50				E	40					
Compréhension de l'écrit					60				E	90	60				E	90					
Expression orale					50				O	x	50				O	x					
Expression écrite libre					30				E	150	30				E	150					
Expression écrite dirigée					30						30										
Lexique					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14			26		
UE2 : METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE	DU PASS		O		20																
Initiation informatique					0														6		
Initiation au Français sur Objectifs Universitaires					20	Ecrit et/ou Oral		10											18		
Module d'orientation (intervenants extérieurs)					0														12		
UE3 : COMPETENCES CULTURELLES	DUEF		O		20																
Culture et société					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14			26		
UE4 : OUVERTURE UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE	DU PASS		O		10																
Activités culturelles et/ou sportives*					10	Ecrit et/ou Oral		10											26		
UE5 : ATELIERS	DU PASS		O		10																
Ateliers de conversation et/ou d'écriture					10	Oral		10											16		
					Total ECTS / Semestre							Total Nbre d'heures						26	208	26	

Commentaires:
 Les UE se compensent.
 Il faut obtenir au moins 150 points sur un maximum de 300 pour valider le DU Passerelle étudiants en exil B1.
 *Cours de sport mutualisé avec les SUAPS
 **Note comptée pour 30% de la note finale si favorable à l'étudiant. Sinon, la note d'examen final compte pour 100%.

Année de la Formation/Domaine/Mention : Diplôme d'Université PASSERELLE étudiants en exil B1						Code Diplôme : NAUPSE1						Date approbation CFVU													
Parcours-type :						Code VDI : 109						N° de version dans l'accréditation :													
Parcours pédagogique (le cas échéant) :						Code Etape : NAU1PE						Formation initiale													
Responsable de la Formation : Sophie REGNAT-RAVIER						Code VET : 190						Présentiel													
Responsable de l'Année :						CONTRÔLE DES CONNAISSANCES												NOMBRE D'HEURES							
Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Points	1ère session						Session de rattrapage						CM	TD	CM/TD	TP				
						Contrôle Continu (CC)	Si écrit, durée	Points	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Points	Contrôle Continu: report	Points	Examen terminal	Si écrit, durée	Points									
SEMESTRE 2																									
UE1 : COMPETENCES LINGUISTIQUES ET PRAGMATIQUES	DUEF		O		240														130	26					
Compréhension de l'oral					50				E	40	50				E	40									
Compréhension de l'écrit					60				E	90	60				E	90									
Expression orale					50				O	x	50				O	x									
Expression écrite libre					30				E	150	30				E	150									
Expression écrite dirigée					30						30														
Lexique					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14				26					
UE2 : METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE	DU PASS		O		20															36					
Français sur Objectifs Universitaires					20				E/O	90	20			E/O	90	20				36					
UE3 : COMPETENCES CULTURELLES	DUEF		O		20															26					
Culture et société					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14				26					
UE4 : OUVERTURE UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE	DU PASS		O		10															26					
Construction du projet universitaire et professionnel					5	Ecrit et/ou Oral		5												12					
Rencontre avec un professionnel					5				E/O		5									6					
Tutorat (accompagnement pédagogique individualisée)					0															8					
ETC facultatif					0																				
UE5 : ATELIERS	DU PASS		O		10			10												16					
Ateliers de conversation et/ou d'écriture					10	Oral		10												16					
Total ECTS / Semestre					300													Total Nbre d'heures				26	208	26	

Commentaires:

Les UE se compensent.

Il faut obtenir au moins 150 points sur un maximum de 300 pour valider le DU Passerelle étudiants en exil B1.

**Note comptée pour 30% de la note finale si favorable à l'étudiant. Sinon, la note d'examen final compte pour 100%.

Année de la Formation/Domaine/Mention : Diplôme d'Université PASSERELLE étudiants en exil B2						Code Diplôme : NAUPSE1 Code VDI : 109 Code Etape : NAUIPE Code VET : 190					Date approbation CFVU N° de version dans l'accréditation : Formation Initiale Présentiel													
Parcours-type :						CONTRÔLE DES CONNAISSANCES						NOMBRE D'HEURES												
Parcours pédagogique (le cas échéant) :												1ère session			Session de rattrapage			CM	TD	CM/TD	TP			
Responsable de la Formation : Sophie REGNAT-RAVIER						Contrôle Continu (CC)	Si écrit, durée	Points	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Points	Contrôle Continu: report	Points	Examen terminal	Si écrit, durée	Points								
Responsable de l'Année :						SEMESTRE 1																		
UE1 : COMPETENCES LINGUISTIQUES ET PRAGMATIQUES	DUEF		O		240												104	26						
Compréhension de l'oral					50				E	40	50			E	40	50	104							
Compréhension de l'écrit					50				E	120	50			E	120	50								
Expression orale					50				O	x	50			O	x	50								
Expression écrite					50				E	120	50			E	120	50								
Lexique					40	Ecrit	60	12**	E	120	28	oui	12**	E	120	28		26						
UE2 : METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE	DU PASS		O		20												36							
Initiation informatique					0													6						
Initiation au Français sur Objectifs Universitaires					20	Ecrit et/ou Oral		20										18						
Module d'orientation (intervenants extérieurs)					0													12						
UE3 : COMPETENCES CULTURELLES	DUEF		O		20			20									26							
Culture et société					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14		26						
UE4 : OUVERTURE UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE	DU PASS		O		10			10										26						
Activités culturelles et/ou sportives*					10	Ecrit et/ou Oral		10										26						
UE5 : ATELIERS	DU PASS		O		10			10										16						
Ateliers de conversation et/ou d'écriture					10	Oral		10										16						
Total ECTS / Semestre					300												Total Nbre d'heures				26	182	26	

Commentaires:
Les UE se compensent.
Il faut obtenir au moins 150 points sur un maximum de 300 pour valider le DU Passerelle étudiants en exil B2.
*Cours de sport mutualisé avec les SUAPS
**Note comptée pour 30% de la note finale si favorable à l'étudiant. Sinon, la note d'examen final compte pour 100%.

Année de la Formation/Domaine/Mention : Diplôme d'Université PASSERELLE étudiants en exil B2						Code Diplôme : NAUPSE1						Date approbation CFVU														
Parcours-type :						Code VDI : 109						N° de version dans l'accréditation :														
Parcours pédagogique (le cas échéant) :						Code Etape : NAUIPE						Formation Initiale														
Responsable de la Formation : Sophie REGNAT-RAVIER						Code VET : 190						Présentiel														
Responsable de l'Année :						CONTRÔLE DES CONNAISSANCES														NOMBRE D'HEURES						
Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Points	1ère session						Session de rattrapage						CM	TD	CM/TD	TP					
						Contrôle Continu (CC)	Si écrit, durée	Points	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Points	Contrôle Continu: report	Points	Examen terminal	Si écrit, durée	Points										
SEMESTRE 2																										
UE1 : COMPETENCES LINGUISTIQUES ET PRAGMATIQUES	DUEF		O		240														104	26						
Compréhension de l'oral					50				E	40	50			E	40	50										
Compréhension de l'écrit					50				E	120	50			E	120	50										
Expression orale					50				O	x	50			O	x	50										
Expression écrite					50				E	120	50			E	120	50										
Lexique					40	Ecrit	60	12**	E	120	28	oui	12**	E	120	28				26						
UE2 : METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE	DU PASS		O		20															36						
Français sur Objectifs Universitaires					20				E/O	90	20			E/O	90	20				36						
UE3 : COMPETENCES CULTURELLES - 1 CHOIX OBLIGATOIRE	DUEF		X		20															26						
Histoire de la France contemporaine					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14				26						
Le monde des affaires et environnement économique					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14				26						
Histoire du cinéma français					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14				26						
Littérature contemporaine					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14				26						
Atelier théâtre					20	Oral	x	6**	O	x	14	oui	6**	O	x	14				26						
UE4 : OUVERTURE UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE	DU PASS		O		10															26						
Construction du projet professionnel et universitaire					5	Ecrit et/ou Oral		5												12						
Rencontre avec un professionnel					5				E/O		5									6						
Tutorat (accompagnement pédagogique individualisée)					0															8						
ETC facultatif					0																					
UE5 : ATELIERS	DU PASS		O		10			10												16						
Ateliers de conversation et/ou d'écriture					10	Oral		10												16						
					Total ECTS / Semestre		300												Total Nbre d'heures				26	182	26	

Commentaires:

Les UE se compensent.

Il faut obtenir au moins 150 points sur un maximum de 300 pour valider le DU Passerelle étudiants en exil B2.

**Note comptée pour 30% de la note finale si favorable à l'étudiant. Sinon, la note d'examen final compte pour 100%.

Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)						Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Points	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES				
											1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP	
											Contrôle Continu (CC)	Si écrit, durée	Points	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Points	Contrôle Continu: report	Points	Examen terminal	Si écrit, durée					Points
SEMESTRE 2																									
UE1 : COMPETENCES LINGUISTIQUES ET PRAGMATIQUES	DUEF		O		240													104	26						
Compréhension de l'oral					50													104							
Compréhension de l'écrit					50																	26			
Expression orale					50																				
Expression écrite					50																				
Lexique					40	Ecrit	60	12**	E	120	28	oui	12**	E	120	28									
UE2 : METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE	DU PASS		O		20													36							
Français sur Objectifs Universitaires					20													36							
UE3 : COMPETENCES CULTURELLES - 1 CHOIX OBLIGATOIRE	DUEF		X		20													26							
Histoire de la France contemporaine					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14	26								
Le monde des affaires et environnement économique					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14	26								
Histoire du cinéma français					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14	26								
Littérature contemporaine					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14	26								
Atelier théâtre					20	Oral	x	6**	O	x	14	oui	6**	O	x	14	26								
UE4 : OUVERTURE UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE	DU PASS		O		10													26							
Construction du projet professionnel et universitaire					5	Ecrit et/ou Oral		5										12							
Rencontre avec un professionnel					5													6							
Tutorat (accompagnement pédagogique individualisée)					0													8							
ETC facultatif					0																				
UE5 : ATELIERS	DU PASS		O		10			10										16							
Ateliers de conversation et/ou d'écriture					10	Oral		10										16							
					Total ECTS / Semestre						300						Total Nbre d'heures	26	182	26					

Commentaires:

Les UE se compensent.

Il faut obtenir au moins 150 points sur un maximum de 300 pour valider le DU Passerelle étudiants en exil B2.

**Note comptée pour 30% de la note finale si favorable à l'étudiant. Sinon, la note d'examen final compte pour 100%.

Table des matières

Remerciements	2
Sommaire	4
Introduction	6
PARTIE 1 - PRESENTATION DU TERRAIN DE STAGE : CONTEXTE GENERAL, PUBLIC CONCERNE, DISPOSITIF	8
CHAPITRE 1. L'ACCUEIL DES POPULATIONS EXILEES EN FRANCE	9
1. Demandeurs d'asile, réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire : les différentes formes de protection	9
1.1. Le parcours administratif des personnes exilées : un long chemin vers l'obtention du statut de réfugié..	9
1.2. Statistiques nationales	11
1.3. Pourquoi immigrer en France ?	12
2. L'intégration des étudiants en exil dans l'enseignement supérieur français : enjeux et difficultés	13
2.1. L'université française : une mission d'accueil incontestable	13
2.2. Apprendre la langue française en priorité	14
2.3. Hébergement instable, difficultés financières, démarches administratives lourdes, etc. : des obstacles à la réussite des étudiants exilés.....	16
CHAPITRE 2. LE CENTRE UNIVERSITAIRE D'ETUDES FRANÇAISES DE L'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES ET LE DU PASSERELLE	18
1. Présentation générale de l'institution.....	18
1.1. Des objectifs centrés sur l'enseignement du Français Langue Etrangère	18
1.2. Acteurs et hiérarchie	18
1.3. Publics concernés.....	19
2. Le DU Passerelle	20
2.1. Contexte, public et financement	20
2.2. Compétences visées à l'issue du diplôme	21
2.3. Durée du diplôme et modalités.....	22
3. Commande de stage.....	22
3.1. Mission principale : la refonte de la maquette du DU Passerelle	22
3.2. Missions annexes	23
PARTIE 2 - CADRAGE THEORIQUE : POURQUOI METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF TEL LE DU PASSERELLE ET QUELS ELEMENTS PRENDRE EN COMPTE POUR REPENSER SA MAQUETTE ?	24
CHAPITRE 3. LES POLITIQUES NATIONALES D'INTEGRATION ET DE FORMATION LINGUISTIQUE	25
1. La politique d'intégration linguistique française	25
2. L'offre de formation linguistique pour migrants.....	25
2.1. L'évolution de la formation linguistique depuis 1970.....	25
2.2. Les années 2000 et le Contrat d'Intégration Républicaine.....	26
3. L'intérêt de l'accueil des étrangers, dont le public étudiant	27
3.1. L'immigration en Europe : des bénéfices indéniables en dépit des idées reçues.....	27
3.2. Au-delà de la solidarité, l'intérêt politique et social d'un dispositif comme le DU Passerelle	28
CHAPITRE 4. L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE OU LA MULTITUDE DES ASPECTS A PRENDRE EN COMPTE DANS LA MISE A JOUR D'UNE MAQUETTE DE FORMATION	31
1. Le concept d'ingénierie pédagogique pour penser la maquette d'une formation	31
2. La progression temporelle d'une formation	32
3. Les modalités d'évaluation	33
3.1. Définition de l'évaluation et de son processus	33
3.2. Quand évaluer ?	34
3.3. Comment évaluer ?	35
CHAPITRE 6. LES SPECIFICITES DES ETUDIANTS EN EXIL : UN PUBLIC MARQUE PAR SON HETEROGENEITE	37
1. Une hétérogénéité aux sources variées	37
1.1. La variété des parcours antérieurs	37

1.2. L'hétérogénéité des besoins linguistiques	38
1.3. Une véritable cohésion malgré l'hétérogénéité	39
2. La pédagogie différenciée pour gérer l'hétérogénéité en classe.....	41
2.1. Définition du concept de pédagogie différenciée	41
2.2. Les pistes pédagogiques concrètes de différenciation	42
CHAPITRE 5. APPRENDRE LA LANGUE POUR LES ETUDES SUPERIEURES : LES BESOINS EN FRANÇAIS SUR OBJECTIFS UNIVERSITAIRES DES ETUDIANTS EN EXIL.....	44
1. Le concept de Français sur Objectifs Universitaires	44
1.1. Définition et raison d'être du Français sur Objectifs Universitaires	44
1.2. Les contenus enseignés en cours de Français sur Objectifs Universitaires.....	45
2. Acquérir la méthodologie universitaire « à la française »	46
2.1. Une méthodologie universitaire culturellement marquée par la prépondérance de l'écrit.....	46
2.2. Méthodologie universitaire et compétences numériques.....	47
3. La nécessité de comprendre le fonctionnement des études en France.....	48
3.1. Apprivoiser un nouveau système universitaire.....	49
3.2. Le casse-tête de l'orientation.....	49
PARTIE 3 - LA REFONTE DE LA MAQUETTE DU DU PASSERELLE : DE L'ETAT DES LIEUX AUX MODIFICATIONS	51
CHAPITRE 6. RECUEIL DE DONNEES	52
1. La maquette actuelle : état des lieux	52
1.1. La maquette-cadre nationale : contraintes réglementaires.....	52
1.2. Les limites de la maquette actuelle.....	52
2. Le DU Passerelle dans les autres centres universitaires français	53
2.1. Annualisation vs semestrialisation du diplôme	54
2.2. La mutualisation des cours de langue avec d'autres formations.....	54
2.3. Des interrogations communes	55
3. Enquête auprès des étudiants de la promotion 2019-2020	56
3.1. Profil des étudiants interrogés	56
3.2. Élaboration du questionnaire.....	57
3.3. Analyse des réponses des étudiants.....	58
4. Au-delà des aspects pédagogiques : les contraintes pratiques à prendre en compte.....	59
4.1. La viabilité financière	60
4.2. Les contraintes organisationnelles et logistiques.....	60
CHAPITRE 7. OBJECTIFS DE LA REFONTE ET EVOLUTIONS DECIDEES	62
1. Ajuster le déroulement et le contenu de la formation en général	62
1.1. La semestrialisation du diplôme.....	62
1.2. Le maintien de cours spécifiques à la promotion	62
1.3. Une meilleure intégration de l'accompagnement à la construction du projet universitaire et professionnel.....	63
1.4. La création d'un cours d'initiation à l'informatique.....	64
2. Mieux s'adapter au niveau linguistique des étudiants.....	64
2.1. La mutualisation des cours de langue dès le premier semestre	64
2.2. La création d'un DU Passerelle C1 au second semestre.....	65
2.3. Les conséquences sur les modalités d'évaluation sommative	66
3. Rendre la maquette plus lisible et plus équilibrée entre les deux semestres.....	66
3.1. L'harmonisation des unités d'enseignement entre les deux semestres	66
3.2. Le rééquilibrage des volumes horaires	67
3.3. La duplication de certains enseignements	67
4. Nouvelle maquette : synthèse et version simplifiée	67
Conclusion.....	71
Bibliographie.....	73
Sigles et abréviations utilisés.....	75
Table des illustrations.....	76
Table des annexes.....	77
Table des matières	126

MOTS-CLÉS : étudiants en exil, réfugiés, demandeurs d'asile, ingénierie pédagogique, maquette de formation, Diplôme d'Université Passerelle

RÉSUMÉ

La France, comme bien d'autres pays européens, accueille chaque année un grand nombre de personnes en exil qui ont fui leur pays d'origine pour divers motifs, et parmi elles se trouvent des étudiants ayant été forcés d'interrompre leurs études. Il existe dans plusieurs universités françaises, notamment l'Université Grenoble Alpes, un dispositif qui leur est destiné : le Diplôme d'Université Passerelle. Il s'agit d'une formation intensive en langue, culture française et méthodologie universitaire à l'issue de laquelle les étudiants peuvent reprendre un cursus d'études dans l'enseignement supérieur français. Ce mémoire de Master vise à étudier l'ensemble des éléments à prendre en considération lors de la mise à jour de la maquette d'une telle formation, des besoins pédagogiques aux contraintes institutionnelles.

KEYWORDS : students in exile, refugees, asylum seekers, educational engineering, teaching program, Diplôme d'Université Passerelle

ABSTRACT

Each year, as many other European countries, France welcomes numerous people in exile who fled their home countries for different reasons. There are among them students who were forced to stop their studies. In several French universities including *Université Grenoble Alpes*, there is a specific teaching program for these students: the *Diplôme d'Université Passerelle*. This is an intensive training in French language, culture and university methodology at the end of which students can resume their studies in French higher education. This Master's thesis aims to study all the elements which have to be taken into account when updating the program of such training, from the educational needs of students to the constraints of the institution.